

Formation initiale (2e cycle) — Master 2010
Enseignement « Projet architectural : "Architecture en situation" »

Unité d'enseignements → S7 UE1 : PROJET ARCHITECTURAL : Expérimentation-matérialité (108 heures encadrées)	Objectifs Dans un monde où les architectes transforment plus qu'ils n'inventent, cet enseignement pose le problème de la prise en compte et de la conversion partielle ou totale d'édifices existants dans le cadre d'une intervention architecturale contemporaine basée sur une mixité programmatique. Il pousse l'étudiant à prendre position et à dépasser la complexité des données objectives, grâce à un travail de conception dont le but est de forger une synthèse personnelle pour devenir "celui qui pense en homme d'action" et "agit en homme de pensée" comme l'envisageait Giancarlo de Carlo. Il ne s'agit plus de restreindre des données du projet, pour réduire la réalité à un exercice, mais de proposer une méthode permettant de hiérarchiser les problèmes, à travers un projet long unique, mais fragmenté en étapes successives qui correspondent à des objectifs définis.	Modes d'évaluation ■ Rendu : 60 % ■ Contrôle continu : 40 %
4^e année 1 ^{er} semestre		Nombre de groupes : 1
Coefficient 8.0		Modalités pédagogiques ■ TD : 80 h
Code de l'enseignement → S07E1-11		Enseignants ■ RATTEZ Herve ○ TD : 80 h ■ CHIFFARD Jean-François ○ TD : 80 h
Caractère → option		
Compensable → oui	Contenu Le semestre s'organise autour d'un projet long divisé en séquences. Les étudiants travaillent en situation réelle, sur une propriété, un édifice, présentant une valeur architecturale et une situation urbaine remarquables.	Poids horaire du travail ■ Encadré : 80 h ■ Personnel : 120 h
2^{de} session → non	Le programme comprend un équipement public qui peut associer quelques logements liés à cette activité. La problématique de la « restauration – extension » dans le cadre d'un équipement public, confronte l'étudiant à différentes questions et en particulier à celle de l'évolution typologique, de la pérennité ou de l'obsolescence de certains types architecturaux face à l'évolution des besoins, des usages ou des normes.	
Projet → oui		
<p>Le site fait d'abord l'objet d'une modélisation et d'une réflexion collective destinée à faire émerger un ou plusieurs partis d'aménagement impliquant des choix en matière de conservation / transformation, une ou des stratégies pour l'implantation des constructions neuves et la répartition du programme.</p> <p>Au cours du semestre, le projet est nourri d'interventions didactiques concernant les problèmes rencontrés. Des cours, véritables boîtes à outils, s'intercalent pour permettre d'isoler des questions spécifiques et de les traiter dans un laps de temps réduit avant d'aborder une nouvelle étape du travail. Il s'agit là de transmettre des acquis essentiels afin d'assurer aux étudiants une réelle compétence.</p>		
Travaux demandés - Participation aux séances hebdomadaires de travail en atelier. - Rendus des esquisses, maquettes et dessins suivant l'échéancier. - Présentations graphiques et orales, lors des séances régulières et formalisées internes au studio en plus de la l'évaluation commune de l'École en fin de semestre. Le temps de ces présentations évaluées est un temps pédagogique à part entière. Leur organisation s'appuie sur une structure précise en termes d'exposition commentée des travaux par les étudiants.		
Champs disciplinaires ■ [TPPA] Théorie et pratique du projet architectural		

Formation initiale (2e cycle) — Master 2010
Enseignement « Projet architectural : "Architecture en ville" »

Unité d'enseignements → S7 UE1 : PROJET ARCHITECTURAL : Expérimentation-matérialité (108 heures encadrées)	Objectifs Cet enseignement est l'occasion d'interroger la conception architecturale contemporaine à partir d'un projet d'édifice dans le cadre d'un tissu dense et ancien. Il propose à l'étudiant autour d'un programme mixte (équipement public, commerces, activités et logement...) de développer et de confirmer sa capacité à élaborer un processus de conception et à mettre en cohérence toutes les échelles du projet (du rapport à la ville et à l'espace public, jusqu'à la fabrication de l'édifice et sa représentation en détail).	Modes d'évaluation ■ Rendu : 65 % ■ Contrôle continu : 35 %
4^e année 1 ^{er} semestre		Nombre de groupes : 1
Coefficient 8.0		Modalités pédagogiques ■ TD : 80 h
Code de l'enseignement → S07E1-12	Il devra permettre à l'étudiant de questionner les nouveaux cadres et modes de la conception : Les nouvelles évolutivités et temporalités des édifices. Les rapports publics/privés. L'approche environnementale d'un projet contemporain et les nouveaux matériaux.	Enseignants ■ MOSCA Alessandro ○ TD : 80 h ■ DUVERT Jocelyne ○ TD : 80 h
Caractère → option		
Compensable → oui		Poids horaire du travail ■ Encadré : 80 h ■ Personnel : 120 h
2^{de} session → non	Contenu Une démarche de projet : Cet enseignement semestriel s'organise autour d'un exercice décomposé en étapes identifiées et faisant l'objet de travaux propres. Chaque phase permet à l'étudiant de construire et de ré-interroger ses choix au fur et à mesure de l'avancement de l'exercice.	
Projet → oui		
<p>A partir du site et du programme donné par les enseignants, les étudiants, dans une première phase en petits groupes, proposent une analyse des données (site, enjeux concept ...) et élaborent un diagnostic et une analyse urbaine et paysagère permettant de développer des stratégies d'insertion paysagère et urbaine du projet.</p> <p>Dans la même phase, les étudiants analyseront par groupe des projets répondant à des programmes similaires. Seront étudiés en particulier les points suivants : principes constructifs, comportement énergétique, présence dans le site.</p> <p>Le programme proposé cette année est un espace culturel. Il s'agira d'un musée (art contemporain) auquel sera associé au minimum les services et activités suivantes : librairie, restauration. Le programme sera complété d'un pôle d'hébergement et de studios de travail pour des artistes résidents et d'un pôle de conférences. Les analyses porteront sur des projets qui seront choisis par les enseignants et en particulier sur des projets contemporains situés face à des bâtiments à haute valeur historique et patrimoniale. Chaque étude de cas sera l'occasion d'une présentation par les étudiants sous forme d'exposé. Ce travail sera accompagné de présentation par les enseignants de projets emblématiques et de cours thématiques.</p> <p>Ce travail préparatoire sera accompagné de visite d'expositions et de bâtiments.</p> <p>Au terme de la première phase une synthèse critique et une stratégie sont élaborées collectivement. Les préalables de la phase suivante sont validés par les enseignants pour chacun des groupes.</p> <p>Chaque étudiant, à partir de ce socle commun, fonde et développe sa démarche. Il l'interroge par des propositions architecturales élaborées sur des hypothèses d'usages, d'insertions et de choix constructifs.</p> <p>En phase finale, à partir d'une hypothèse validée l'étudiant développe son projet à l'échelle de l'édifice croisant le résultat de la conception architecturale à la résolution de principes constructifs et énergétiques détaillés. L'approche constructive du bâtiment et les propositions de stratégies environnementales seront développées en détail.</p>		
Travaux demandés <p>Contrôle continu : le travail de chaque étudiant et son avancement fait l'objet d'une présentation hebdomadaire orale et projetée à l'ensemble du groupe. Rendu des phases : Présentation orale projetée appuyée de maquettes et panneaux de synthèse. Exposés et comptes rendus diffusés à l'ensemble des étudiants. Dossier final A3.</p> <p>Chaque étape fait l'objet d'une évaluation et notation communiquées à l'étudiant. Contrôle continu 35% - Rendus d'étapes 35% - Dossier et rendu final 30%</p>		
Bibliographie Remise aux étudiants au début du semestre.		
Supports de cours Études de cas d'équipements culturels. Fiches d'étape de projet. Compte rendu hebdomadaire des séances de correction. Visite de bâtiments.		
Champs disciplinaires <ul style="list-style-type: none"> ■ [TPPA] Théorie et pratique du projet architectural <ul style="list-style-type: none"> ○ Structures, enveloppes, détails d'architecture ○ Réflexions sur les pratiques ○ Insertion dans l'environnement urbain et paysager ○ Conception et mise en forme 		

Formation initiale (2e cycle) — Master 2010
Enseignement « Projet architectural : "Construire dans le construit : réutilisation du patrimoine industriel" »

Unité d'enseignements → S7 UE1 : PROJET ARCHITECTURAL : Expérimentation-matérialité (108 heures encadrées)	Objectifs Problématique : Il s'agit, à partir d'une analyse critique historique, architecturale et technique, et à travers la pratique du projet, de rechercher une nouvelle valeur d'usage à un édifice industriel présentant un caractère de patrimoine, en le réinsérant dans les nouvelles pratiques urbaines des quartiers en mutation.	Modes d'évaluation ■ Contrôle continu : 50 % ■ Rendu : 50 %
4^e année 1 ^{er} semestre	Démarche et enseignements proposés : A partir d'une démarche de définition théorique de programme menée en partenariat avec divers intervenants, l'objectif est d'évaluer la capacité de l'édifice à intégrer divers éléments de ce programme, et d'élaborer un ou plusieurs scénarii de reconversion.	Nombre de groupes : 1
Coefficient 8.0	En complément de la démarche de projet, qui consiste à « créer dans le créé » en exploitant les potentialités spatiales et techniques de l'édifice, il est proposé un ensemble d'interventions communes avec le cycle Master Professionnel DRAQ (outils de diagnostic, lecture architecturale et historique des lieux, thème du patrimoine industriel, théories sur le patrimoine, etc.).	Modalités pédagogiques ■ TD : 80 h
Code de l'enseignement → S07E1-13	Enseignement : L'atelier de projet a lieu une fois par semaine, avec des cours complémentaires de T.D. associés et Master Professionnel DRAQ.	Enseignants ■ CREMNITZER Jean-Bernard ○ TD : 80 h ■ SCHLUMBERGER Robert ○ TD : 80 h ■ BELMAAZZ Mohamed ○ TD : 20 h
Caractère → option	Les séances d'atelier sont communes avec celles du Master Professionnel DRAQ; compte tenu de cette complémentarité de formation, le nombre d'étudiants de l'ENSA Normandie est limité à 15 étudiants.	Poids horaire du travail ■ Encadré : 80 h ■ Personnel : 120 h
Compensable → oui	Outre la conduite de l'enseignement par J.B. Cremitzer et R. Schlumberger, sont associés au projet des architectes, historiens et ingénieurs spécialisés sur les questions que soulève le projet architectural.	
2^{de} session → non	Les étudiants peuvent également bénéficier, s'ils le souhaitent, des cours « techniques » diffusés dans le Master professionnel DRAQ les mardi matin et mercredi.	
Projet → oui	Des objectifs communs ont été élaborés avec le séminaire analyse architecturale et urbaine, afin de renforcer l'articulation projet/séminaire.	
<p>Les étudiants peuvent également bénéficier, s'ils le souhaitent, des cours « techniques » diffusés dans le Master professionnel DRAQ les mardi matin et mercredi. Des objectifs communs ont été élaborés avec le séminaire analyse architecturale et urbaine, afin de renforcer l'articulation projet/séminaire.</p>		
Contenu - Relevé et analyse historique, architectural et technique de l'édifice et du site ; - Programmation adaptée aux potentialités des lieux ; - Esquisse suivie d'un avant-projet ; - Prise en compte des questions de normes (en particulier sécurité incendie) - Les concepts de réversibilité, d'authenticité et de qualité environnementale sont pris en compte dans la démarche de projet.		
Travaux demandés 1- Relevés, analyse et diagnostic de l'édifice, mise au point du programme définitif ; 2- Esquisse n° 1 (intentions architecturales) 3- Esquisse n° 2 (définition des espaces avec prise en compte des normes) 4- Rendu définitif du projet, avec maquettes volumétriques.		
Champs disciplinaires ■ [TPPA] Théorie et pratique du projet architectural ○ Conception et mise en forme ○ Projets de réhabilitation		

Formation initiale (2e cycle) — Master 2010
Enseignement « Théorie : Plasticité de l'architecture »

Unité d'enseignements → S7 UE1 : PROJET ARCHITECTURAL : Expérimentation-matérialité (108 heures encadrées)	Objectifs Cet enseignement théorique propose aux étudiants de développer une esthétique de la créativité contemporaine interrogeant, à l'aune de la révolution numérique, les renouvellements de nos modalités de perception et de création. Il s'attache à saisir à travers la question de la spatio-temporalité, les singularités transdisciplinaires qui unissent ou distinguent l'art, l'architecture et la philosophie en tant que dispositifs de transformation de la pensée allant au-delà de l'existence des objets bâtis. Il cherche à établir une poétique transverse et trilogique qui questionne conjointement les processus actuels de création artistique, de conception architecturale et de conceptualisation philosophique.	Mode d'évaluation ■ Rapport d'études : 100 %
4^e année 1 ^{er} semestre		Nombre de groupes : 1
Coefficient 1.0		Modalités pédagogiques ■ CM : 14 h
Code de l'enseignement → S07E1-21		Enseignant ■ <u>LECLERC Christian</u> ○ CM : 14 h
Caractère → obligatoire		Poids horaire du travail ■ Encadré : 14 h ■ Personnel : 6 h
Compensable → oui		
2^{de} session → oui	Contenu Cette réflexion propose des études de cas croisés qui convoquent à la fois l'architecture, les arts et la philosophie. Trois figures thématiques s'attachent à cerner notre paradigme contemporain sous influence numérique : la figure des fragmentations et des mixions, à partir du déconstructivisme (Eisenman, Gehry, Koolhaas - Matta-Clark, Hill - Derrida, Deleuze ...), celle des isotopies et de lissités liée au minimalisme (Herzog et de Meuron, Ito - Graham, Kosuth, Judd - Wittgenstein, Deleuze), enfin celle des fluences traitant des phénomènes de modulation et de flexibilité (Koolhaas, Lynn - Wall, Gonzalez-Foerster - Whitehead, Simondon, Deleuze...). Il s'agit de conduire l'architecture non plus prioritairement en termes de matière, d'espace, d'objet et de forme, mais de flux, de champ, d'événement et de morphogénèse.	
Projet → non		
Travaux demandés Remise du cahier de notes et de dessins de cours complété par des réflexions personnelles, critiques et digressives sur les œuvres présentées. Champs disciplinaires ■ [TPPA] Théorie et pratique du projet architectural ○ Réflexions sur les pratiques		

Formation initiale (2e cycle) — Master 2010
Enseignement « Théorie : Architecture, évolution des pensées au XXème siècle »

Unité d'enseignements → S7 UE1 : PROJET ARCHITECTURAL : Expérimentation-matérialité (108 heures encadrées)	Objectifs Cet enseignement théorique propose aux étudiants une approche croisée entre les textes des pensées architecturales et urbaines du XXe siècle et l'analyse de bâtiments contemporains permettant par thématiques d'interroger les évolutions de la pensée de l'architecture. Cet ensemble de séances lié à la thématique du semestre « Architecture, expérimentation et matérialité » sera l'occasion d'interroger plus particulièrement les liens et les relations développées avec les notions d'innovation et de postures architecturale et urbaine au regard en particulier du rapport aux données convoquées pour l'élaboration des projets, à la composition et à la représentation de l'architecture, au contexte et à l'innovation constructive.	Modes d'évaluation ■ Examen écrit : 70 % ■ Contrôle continu : 30 %
4^e année 1 ^{er} semestre	L'analyse d'une production contemporaine de l'architecture au regard des positions de leurs concepteurs sera l'occasion d'identifier les liens, les rejets et oppositions qu'elles sollicitent avec les différentes théories étudiées. Ces croisements entre production et pensée ont pour objectif d'approfondir les connaissances des étudiants sur la discipline architecture en tant que pensée et de tisser un processus réflexif sur l'évolution de la production architecturale et urbaine.	Nombre de groupes : 1
Coefficient 1.0		Modalités pédagogiques ■ CM : 14 h
Code de l'enseignement → S07E1-22		Enseignant ■ <u>MOSCA Alessandro</u> o CM : 14 h
Caractère → obligatoire		Poids horaire du travail ■ Encadré : 14 h ■ Personnel : 6 h
Compensable → oui		
2^{de} session → oui		
Projet → non		
Contenu Appuyé sur un parcours thématique et non chronologique, cherchant à comprendre l'évolution des modes de penser et de faire, l'ensemble des séances convoque des projets mettant en comparaison les modes de réponse et de production au regard des théories et des doctrines. La question du rapport au site, au contexte, les modes de composition et de conception spatiale et urbaine, les évolutions des définitions des territoires de l'architecture permettent de comprendre l'évolution de notre discipline. La lecture et l'analyse par les étudiants des textes et manifestes des mouvements du XXe siècle complètent l'apport thématique des séances.		
Travaux demandés Examen écrit d'analyse de texte en fin de semestre.		
Bibliographie Bernard HUET " Sur un état de la théorie de l'architecture au XXe siècle" Toyo ITO " L'architecture evanescente" Rem KOOLHAAS " New york délire", "Bigness", "Junkspaces" "Content" Jacques LUCAN " Composition, non-composition" Rafael MONEO " Inquietudine teorica e strategia progettuale nell' opera di otto architetti contemporanei" Aldo ROSSI " l'architecture de la ville" Colin ROWE " Collage city" Le Musée de Valence, J Abram, Ph. Duboy " Nouvelles de nulle part, utopies urbaines"		
Supports de cours Cours magistraux Textes photocopiés Champs disciplinaires ■ [HTAV] Histoire et théorie de l'architecture et de la ville <ul style="list-style-type: none"> o Histoire et théorie de la ville o Histoire et théorie de l'architecture 		

Formation initiale (2e cycle) — Master 2010
Enseignement « Innovation : *construction, * programme, * esthétique »

Unité d'enseignements → S7 UE2 : ENSEIGNEMENTS THEMATIQUES : Innovation (64 heures encadrées)	Objectifs Le XXe siècle dans ses évolutions technologiques et au regard des nouvelles préoccupations de la société initie une mutation fondamentale du mode de produire notre environnement bâti.	Modes d'évaluation ■ Mémoire : 80 % ■ Contrôle continu : 20 %
4^e année 1 ^{er} semestre	Cet enseignement thématique construit sur une réflexion croisée avec les enseignements de projets du SO7, propose aux étudiants de réfléchir sur les processus d'innovations de la discipline avec un regard historique des déclencheurs d'innovations et d'analyse des évolutions des processus contemporains de conception. L'étudiant, dans une analyse pluridisciplinaires des process de conception et de fabrication des édifices, confronte les évolutions programmatiques, constructives et formelles au regard des mutations sociologiques, constructives et esthétiques.	Nombre de groupes : 1
Coefficient 5.0		Modalités pédagogiques ■ CM : 24 h
Code de l'enseignement → S07E2-1		Enseignant ■ <u>MOSCA Alessandro</u> o CM : 24 h
Caractère → obligatoire		Poids horaire du travail ■ Encadré : 24 h ■ Personnel : 12 h
Compensable → oui	Contenu Construit sur deux temporalités, cet enseignement propose en parallèle des cours thématiques permettant de confronter les évolutions de fabrication du bâti au regard des évolutions technologiques, esthétiques et d'usage et des analyses de cas mettant en perspective les relations entre innovation et évolution du mode de fabrication de l'architecture.	
2^{de} session → oui	Axes d'étude: - les évolutions constructives et technologiques comme opérateurs d'innovations - La mutation de la représentation et des outils de conception - L'évolution des programmes et des temporalités	
Projet → non		
<p>Ces axes sont l'occasion d'interroger d'une part dans un regard historique les innovations du XXe siècle et d'autre part les expérimentations et évolutions contemporaines du processus de conception.</p> <p>Le lien de cet enseignement avec la représentation numérique permet, au travers de modélisations, de construire les outils d'analyse des études de cas.</p>		
Travaux demandés Analyse de projets en groupe avec mise en compréhension sur une thématique choisie du processus d'innovation.		
Bibliographie Remise aux étudiants en début de semestre.		
Supports de cours Cours magistraux et présentation d'études de cas.		
Champs disciplinaires <ul style="list-style-type: none"> ■ [STA] Sciences et techniques pour l'architecture <ul style="list-style-type: none"> o Connaissance des structures, techniques de construction, génie civil o Connaissance des matériaux ■ [RDA] Représentation de l'architecture <ul style="list-style-type: none"> o Modes de représentation liés au projet architectural ■ [HTAV] Histoire et théorie de l'architecture et de la ville <ul style="list-style-type: none"> o Histoire et théorie de l'architecture o Histoire de la construction o Analyse architecturale 		

Formation initiale (2e cycle) — Master 2010
Enseignement « Représentation numérique »

Unité d'enseignements → S7 UE2 : ENSEIGNEMENTS THEMATIQUES : Innovation (64 heures encadrées)	Objectifs Apprendre à représenter les étapes d'une recherche à l'aide des outils numériques et développer chez les étudiants une capacité d'énonciation (en linguiste : acte de production d'un énoncé) des contenus identifiés dans l'étude de cas de l'enseignement "Innovation : • construction, • programme, • esthétique".	Modes d'évaluation <ul style="list-style-type: none"> ■ Contrôle continu : 50 % ■ Rendu : 50 %
4^e année 1 ^{er} semestre		Nombre de groupes : 1
Coefficient 1.0		Modalités pédagogiques <ul style="list-style-type: none"> ■ TD : 20 h
Code de l'enseignement → S07E2-2	Contenu TD associé à l'UE "Innovation : • construction, • programme, • esthétique" réparti en trois séquences : Une première séquence de recherche des documents du projet à analyser et la modélisation du projet choisi ; une deuxième séquence "story-board" permettant aux étudiants de définir la stratégie visuelle à adopter, le positionnement du regard en adéquation avec leurs intentions et une troisième séquence de réalisation proprement dite.	Enseignants <ul style="list-style-type: none"> ■ LIANCE Bruno <ul style="list-style-type: none"> ○ TD : 20 h ■ HUGUES Francois <ul style="list-style-type: none"> ○ TD : 20 h
Caractère → obligatoire		Poids horaire du travail <ul style="list-style-type: none"> ■ Encadré : 20 h ■ Personnel : 0 h
Compensable → oui		
2^{de} session → oui		
Projet → non	Travaux demandés Travaux en groupes communs à l'ensemble de l'unité d'enseignement : Dossier d'analyse présenté sous forme soit de présentation interactive (PowerPoint, Keynote) soit de film vidéo numérique.	
Supports de cours Le TD est inclus dans l'atelier Innovation. Champs disciplinaires <ul style="list-style-type: none"> ■ [RDA] Représentation de l'architecture 		

Formation initiale (2e cycle) — Master 2010
Enseignement « Innovation : matérialité »

Unité d'enseignements → S7 UE2 : ENSEIGNEMENTS THEMATIQUES : Innovation (64 heures encadrées)	Champs disciplinaires	Mode d'évaluation
4^e année 1 ^{er} semestre		Nombre de groupes : 1
Coefficient 1.0		Modalités pédagogiques ■ TD : 20 h
Code de l'enseignement → S07E2-3		Enseignant ■ XX GUENEL STA ○ TD : 20 h
Caractère → obligatoire		Poids horaire du travail ■ Encadré : 20 h ■ Personnel : 0 h
Compensable → oui		
2^{de} session → oui		
Projet → non		

Formation initiale (2e cycle) — Master 2010
Enseignement « Initiation au séminaire : Architectures, villes et sites : contributions à un inventaire territorial »

Unité d'enseignements → S7 UE3 : SEMINAIRE DE RECHERCHE : phase exploratoire (97 heures encadrées)	Objectifs Comprendre le territoire. Notre approche vise à saisir les processus de formation et de transformation d'objets architecturaux et urbains, de sites particuliers, par la mise en perspective de ces phénomènes sur la durée. Elle privilégie le travail sur les sources primaires (documents originaux, archives, etc.) et sur la réalité construite du territoire et de ses éléments (architecturaux, urbains, paysagers), que cette réalité soit l'empreinte de projets théoriques ou le résultat de réalisations concrètes.	Mode d'évaluation ■ Rendu : 100 %
4^e année 1 ^{er} semestre	Développer la réflexion critique. S'inscrivant dans la continuité du rapport de licence, le séminaire de master est l'occasion d'une part d'acquiescer la capacité à produire, sur trois semestres, un travail critique, argumenté, méthodique et illustré, et d'autre part d'ouvrir la voie, si le désir s'en fait sentir, à la prolongation de la réflexion vers le projet de fin d'études et/ou vers la poursuite des études dans un cursus de recherche à caractère universitaire.	Nombre de groupes : 1
Coefficient 3.0	Les connaissances acquises seront synthétisées dans un document unique, où seront mises en pratique les compétences méthodologiques développées dans le séminaire. Les étudiants seront invités à confronter régulièrement en séance leurs analyses et leurs recherches, entre eux et auprès des enseignants.	Modalités pédagogiques ■ CM : 20 h ■ TD : 40 h
Code de l'enseignement → S07E3-11	Maîtriser les méthodes de la recherche. Au même titre que tout travail similaire mené dans un cadre universitaire, le séminaire est le lieu de la réflexion sur la discipline, ici l'architecture, et par extension l'art d'adapter l'espace aux besoins humains. Insistance est faite sur une approche critique des outils, méthodes et finalités de la représentation et du discours. Savoir apprécier la portée documentaire d'un livre, les raisons qui ont présidé au choix de ses illustrations, la valeur d'un document technique ou administratif produit dans un cadre professionnel, ou celle d'une pièce d'archives est indispensable.	Enseignants ■ SAUNIER Frédéric ○ CM : 10 h ○ TD : 30 h ■ XX BERTRAND ○ CM : 10 h ○ TD : 30 h ■ GOURBIN Patrice ○ TD : 20 h
Caractère → option	Compensable → oui	Poids horaire du travail ■ Encadré : 60 h ■ Personnel : 70 h
2^{de} session → oui	Projet → non	
<p>Privilégier les outils de prédilection de l'architecte. Les méthodes littéraires de la recherche sont insuffisantes pour analyser en profondeur objets architecturaux et urbains. C'est la raison pour laquelle nous insistons sur l'utilisation, dans une optique différente de celle du projet, des outils caractéristiques de l'architecte. Notre séminaire accorde donc une part très importante au dessin, non pas uniquement comme mode de représentation mais aussi et surtout comme moteur de réflexion.</p> <p>Constituer et diffuser un savoir collectif. La recherche n'est pas un exercice solitaire. Aussi favorisons-nous le travail en commun permettant la mutualisation des efforts, la confrontation des idées et finalement l'étude de territoires qu'un étudiant seul ne pourrait traiter que superficiellement. Cela nous permet, depuis trois ans maintenant, de tisser des liens et signer des conventions avec des collectivités ou institutions territoriales (Parc naturel régional des boucles de la Seine normande, Ville du Trait, Ville de Caudebec-en-Caux, Service de l'Inventaire et du Patrimoine de Haute-Normandie). A travers des présentations publiques, des visites, ces partenariats permettent de placer les étudiants dans une situation immédiate de transmission et d'échange du savoir.</p> <p>Capitaliser les connaissances produites à l'ENSA Normandie. En lien avec le projet d'observatoire de la métropole normande, le séminaire entend contribuer à faire de la médiathèque de l'école un centre de ressources à rayonnement régional. De surcroît la conservation et l'archivage rigoureux des travaux, des documents de travail (fichiers natifs des dessins, photographies, etc.) et des numérisations de documents d'archives inédits conditionnent la reprise et l'enrichissement des travaux initiaux par des promotions ultérieures d'étudiants.</p>		
Contenu L'objectif du premier semestre du séminaire est de circonscrire le champ d'investigation, définir l'objet d'étude, émettre des hypothèses puis exposer la méthode pour tenter de les vérifier. Celui-ci donne lieu à des rappels et approfondissements des méthodes propres à la recherche, déjà abordées durant le premier cycle (premier semestre, rapport de licence) : recherche documentaire, élaboration d'un corpus de sources et d'une bibliographie, reproduction et archivage des documents, etc. L'étudiant choisit un sujet en fonction de ses connaissances et de ses centres d'intérêt, établit une bibliographie sélective puis en sélectionne un ou plusieurs éléments afin d'en faire une lecture critique. Cette approche permet à l'étudiant de situer son questionnement par rapport aux connaissances existantes. Celle-ci est complétée par la localisation et l'évaluation de l'ampleur des fonds documentaires disponibles sur le sujet.		
Travaux demandés Analyses de documents, bibliographie raisonnée, inventaire de sources, exposés d'avancement des recherches, document final de synthèse.		
Champs disciplinaires <ul style="list-style-type: none"> ■ [ESP] Enseignements de support pédagogique <ul style="list-style-type: none"> ○ Méthodologie pour la rédaction de mémoire ○ Initiation à la recherche ■ [TUP] Théories de l'urbanisme et du paysage <ul style="list-style-type: none"> ○ Histoire des politiques urbaines ○ Études des pratiques et de l'urbanisme ○ Études des pratiques du paysage ○ Écologie et environnement ○ Droit de l'urbanisme ○ Constitution des paysages ○ Approche de l'ingénierie des réseaux ○ Aménagement des territoires ■ [HTAV] Histoire et théorie de l'architecture et de la ville <ul style="list-style-type: none"> ○ Histoire et théorie de la ville ○ Histoire et théorie de l'architecture ○ Histoire de la construction ○ Analyse urbaine ○ Analyse architecturale 		

Formation initiale (2e cycle) — Master 2010

Enseignement « Initiation au séminaire : Process architecturaux contemporains : environnements et dispositifs »

Unité d'enseignements → S7 UE3 : SEMINAIRE DE RECHERCHE : phase exploratoire (97 heures encadrées)	Objectifs Ce séminaire délivre aux étudiants une initiation à la recherche en architecture. Il leur propose de mettre en place une démarche intellectuelle prospective, libre, singulière et méthodique, développée sur trois séquences (3 semestres). Une séquence exploratoire (S7), une séquence de développement (S8) et une séquence de synthèse (S9). Les échanges sous forme de tables rondes portent sur la formulation du questionnement, l'établissement d'un état des savoirs, le choix d'un corpus et d'une méthode. Cette initiation à la recherche privilégie une méthode de découverte (heuristique) associant étroitement une pensée à la fois sensible, subjective, intuitive, et rigoureuse, rationnelle, scientifique. Il est également le lieu d'apports méthodologiques et théoriques de la part d'enseignants et de chercheurs invités, apports en partie internes et spécifiques aux séminaires, en partie mutualisés entre séminaires.	Modes d'évaluation ■ Soutenance : 50 % ■ Mémoire : 50 %
4^e année 1 ^{er} semestre		Nombre de groupes : 1
Coefficient 3.0		Modalités pédagogiques ■ CM : 20 h ■ TD : 40 h
Code de l'enseignement → S07E3-12		Enseignants ■ <u>LECLERC Christian</u> ○ CM : 10 h ○ TD : 40 h ■ FRANCOIS Arnaud ○ CM : 10 h ○ TD : 40 h
Caractère → option		
Compensable → oui		
2^{de} session → oui	Le séminaire s'intéresse, dans une visée largement interdisciplinaire, aux phénomènes de mutation actuelle de l'architecture, quelles que soient les échelles convoquées. Il interroge de ce fait les process architecturaux contemporains, le process étant entendu comme mouvements de transformation des mécanismes d'imagination, de conception et de représentation du projet, tant du point de vue immatériel que matériel, symbolique que concret. Il questionne plus particulièrement les notions d'environnement (de territoire, de milieu, d'ambiance) et de dispositif spatial (comme agencement technique, stratégique et géosensible). Le premier semestre propose un exercice-type exploratoire abordant une méthodologie de recherche cadrée appelée Figures orientées.	
Projet → non	Cet exercice a pour objectif de diriger l'étudiant vers la prise en compte d'une part des modalités élémentaires et introductives de la recherche (analyse textuelle et iconographique, recherche et croisement de sources, élaboration critique...) et d'introduire, d'autre part, les thématiques spécifiques du séminaire (processus conception / représentation,	Poids horaire du travail ■ Encadré : 60 h ■ Personnel : 70 h
contemporanéité, interdisciplinarité)		
Contenu Les étudiants sont amenés dans un premier temps à étudier un architecte contemporain à partir d'une liste d'ouvrages à portée théorique, articulant textes et iconographie (dessins et photos). Cette liste est établie par les enseignants du séminaire. Dans un second temps l'œuvre architectural sera comparé, croisé, confronté à l'œuvre d'une autre discipline créative (art, cinéma, paysage...) faisant référence à cette architecture, possédant des parentés avérées ou établissant des rapports possibles. Cet œuvre est choisi par l'étudiant. Il est attendu un travail d'analyse critique à "feux croisés", tant sur les propos théoriques que sur les œuvres réalisées.		
Travaux demandés Le travail fait l'objet d'un suivi continu ainsi que de la remise d'un dossier et d'une soutenance orale à la fin du semestre. Champs disciplinaires <ul style="list-style-type: none"> ■ [EAHTA] Expression artistique, histoire et théorie de l'art <ul style="list-style-type: none"> ○ Esthétique ○ Arts plastiques ou visuels ■ [RDA] Représentation de l'architecture <ul style="list-style-type: none"> ○ Utilisation dans la compréhension, la conception et la communication des projets ○ Modes de représentation liés au projet architectural ■ [TPPA] Théorie et pratique du projet architectural <ul style="list-style-type: none"> ○ Conception et mise en forme 		

Formation initiale (2e cycle) — Master 2010

Enseignement « Initiation au séminaire : Penser le temps : les transformations sociales et spatiales de la ville et des territoires »

<p>Unité d'enseignements → S7 UE3 : SEMINAIRE DE RECHERCHE : phase exploratoire (97 heures encadrées)</p>	<p>Objectifs</p> <p>Il s'agit d'accompagner les étudiants dans la construction d'un objet de recherche. L'objectif du séminaire est de favoriser la diversité des questionnements et des problématiques abordés dans le cadre d'une thématique spécifique.</p> <p>Ce séminaire se situe dans le cadre d'une approche pluridisciplinaire (géographie, sociologie et anthropologie) ouverte à des croisements ponctuels avec les autres séminaires, notamment en fonction des objets de recherche élaborés par les étudiants.</p> <p>Il vise à éclairer et analyser les transformations sociales et spatiales de la ville et des territoires dans leur rapport au temps : les formes, les rythmes, les registres, les effets des changements, leur appréhension symbolique, matérielle, affective, politique.</p> <p>Interroger les pratiques, les représentations, les discours, les procédures qui président aux recompositions des formes urbaines, à la redistribution des populations qui en découlent, à l'intégration ou à la disparition des héritages légués par les générations antérieures, à l'anticipation de ce qui sera légué aux générations futures.</p> <p>D'une manière générale, les réflexions menées dans le cadre de ce séminaire à coloration sciences humaines entend contribuer à la compréhension des relations complexes entre le social et le spatial. Ce premier semestre a pour objectif d'amener les étudiants à construire leur objet de recherche par questionnements successifs, dans le cadre d'une thématique partagée. Il est fondé sur le développement d'une réflexion collective en prise avec la constitution progressive d'une culture commune apportée par des cours et sur l'acquisition des méthodes liées à une démarche de recherche.</p>	<p>Mode d'évaluation ■ Contrôle continu : 100 %</p>
<p>4^e année 1^{er} semestre</p>		<p>Nombre de groupes : 1</p>
<p>Coefficient 3.0</p>		<p>Modalités pédagogiques ■ CM : 20 h ■ TD : 40 h</p>
<p>Code de l'enseignement → S07E3-13</p>		<p>Enseignants ■ DUPUY Sabine ○ CM : 10 h ○ TD : 40 h ■ GUEST Milena ○ TD : 16 h ■ XX CHESNEAU ○ CM : 10 h ○ TD : 36 h</p>
<p>Caractère → option</p>		<p>Poids horaire du travail ■ Encadré : 60 h ■ Personnel : 70 h</p>
<p>Compensable → oui</p>		
<p>2^{de} session → oui</p>		
<p>Projet → non</p>		

Contenu

Ce séminaire vise à conduire les étudiants à appréhender et à comprendre les processus, les mécanismes et les effets qui sont à l'œuvre dans les transformations sociales et spatiales de la ville et des territoires.

Plus généralement ces processus font référence aux rapports au temps, aux changements et à la mémoire, soit qu'ils se produisent dans le temps long de l'histoire, le temps court de l'urgence ou de l'évènement, le temps prévisionnel et scandé de l'aménagement, par exemple.

Ils peuvent être appréhendés à travers les effets des temporalités sociales liées au travail, aux déplacements, à la vie domestique, aux loisirs ; à leur impact sur les formes de la ville et à ses usages, aux effets des politiques publiques, mais également à partir d'une approche plus anthropologique faisant appel aux questions complexes de la mémoire, du patrimoine, de la transmission, de l'oubli, etc.

Ces problématiques font largement écho aux démarches de projet proposées aux étudiants en S07 concernant la réutilisation architecturale du patrimoine industriel et portuaire, l'architecture en situation, les opérations de renouvellement urbain ainsi qu'à la thématique centrale du Master DRAQ.

Le choix des mots, leur sens, voire leur déconstruction est l'objet d'une attention critique particulière, afin de mettre en lumière les enjeux notamment sociaux qu'ils recouvrent : valorisation, dévalorisation, réhabilitation, patrimonialisation, démolition, reconversion, recyclage, durabilité, mixité, sont autant de notions qu'il convient de réexaminer théoriquement mais aussi à l'aide de cas concrets replacés dans leur contexte historique, politique, socio-économique et culturel particulier.

Travaux demandés

Ce travail de construction d'un objet de recherche donne lieu à une recherche conceptuelle et bibliographique autour de mots-clé, à la production de fiches de lecture, de compte-rendus de visites, d'exposés et de mises en commun contradictoires consignées dans un carnet d'enquête, rendant compte de l'exploration d'une thématique personnelle, à travers la formulation de questions successives confrontées aux connaissances disponibles à leur propos et à leur exploration.

Le travail du semestre s'achève par la conduite d'un entretien auprès d'une personne ressource à même de valider la pertinence de cette première construction d'un questionnement personnel.

Bibliographie

- Althabe, G et al. (1984) Urbanisme et réhabilitation symbolique : Ivry Bologne Amiens, Anthropos Paris
- Andrieux J.Y (1991) Le patrimoine industriel. PUF, Paris
- Bourdin A. (1984) Le patrimoine réinventé, Paris, P.U.F
- Chaline, C (1999) la régénération urbaine, PUF, Paris
- Chesneaux, J (1996) Habiter le temps, Bayard, Paris
- Choay, F (1996) L'allégorie du patrimoine, Paris, Seuil.
- Coing, H. (1966) Rénovation urbaine et changement social. ed Ouvrières, Paris
- Elias, N (1996) Du temps Fayard, Paris
- Jeudy, PH (2002) La machinerie patrimoniale. Sens et Tonka, Paris
- Poulot, D (1998) Patrimoine et modernité. L'Harmattan, Paris
- Maglione, J (1994) Cris et écrits (Quartier et cultures populaires face à la modernité et aux aménageurs) textes recueillis et commentés par J. Dreyfus. PUG, Grenoble
- Mollet, A (sous la dir. de) (1981) Quand les habitants prennent la parole. COPEDITH Plan construction, Paris.
- La réhabilitation de l'habitat social (1993)- Rapport d'évaluation Paris, La documentation française, Paris
- Rautenberg (2003) La rupture patrimoniale. Ed. A la Croisée, Grenoble.
- Sue, R (1994) Temps et ordre social P.U.F, Paris
- Veschambre, V (2008) Traces et mémoires urbaines, enjeux sociaux de la patrimonialisation et de la destruction. PUR, Rennes.

Champs disciplinaires

- [SHSA] Sciences humaines et sociales pour l'architecture
 - Réglementations, procédures
 - Profession et rôle de l'architecte
 - Analyse et évolutions des pratiques urbaines
 - Analyse et évolutions des pratiques des bâtiments
 - Acteurs de la maîtrise d'œuvre et du cadre de vie

Formation initiale (2e cycle) — Master 2010
Enseignement « Initiation au séminaire : Architecture et problématiques environnementales »

Unité d'enseignements → S7 UE3 : SEMINAIRE DE RECHERCHE : phase exploratoire (97 heures encadrées)	Objectifs Le séminaire Architecture et environnement se déroule en 3 moments pédagogiques distincts, en semestres 7, 8 et 9. Il a pour principal objectif de permettre aux étudiants de développer, consolider et formaliser une pensée critique et une démarche de recherche construite et autonome. A cette fin, le premier semestre de 2e cycle (semestre 7) consiste en une familiarisation avec les problématiques environnementales. A travers la lecture critique d'ouvrages, la présence à une série de cours-conférences et la participation à des échanges et débats entre enseignants et étudiants, les participants au séminaire sont invités à esquisser les grandes lignes d'une recherche personnelle (problématique, méthode, bibliographie). Conçue de manière indépendante de la démarche de conception, cette approche réflexive doit permettre à l'étudiant d'élargir son champ de questionnement et d'approfondir sa réflexion dans le domaine de l'environnement. Ce travail pourra contribuer à enrichir la démarche de conception et/ou préfigurer une démarche de recherche dans le cadre d'études doctorales.	Modes d'évaluation <ul style="list-style-type: none"> ■ Contrôle continu : 40 % ■ Soutenance : 30 % ■ Rapport d'études : 30 %
4^e année 1 ^{er} semestre		Nombre de groupes : 1
Coefficient 3.0		Modalités pédagogiques <ul style="list-style-type: none"> ■ CM : 20 h ■ TD : 40 h
Code de l'enseignement → S07E3-14		Enseignants <ul style="list-style-type: none"> ■ JUBAN Pierre <ul style="list-style-type: none"> ○ CM : 10 h ○ TD : 40 h ■ LORTIE André <ul style="list-style-type: none"> ○ CM : 10 h ○ TD : 40 h
Caractère → option		
Compensable → oui		
2^{de} session → oui		Poids horaire du travail <ul style="list-style-type: none"> ■ Encadré : 60 h ■ Personnel : 70 h
Projet → non	Contenu Les problématiques environnementales constituent un domaine de savoir et de recherche très étendu. Il importera, dans un premier temps, de cerner la signification du terme et l'étendu du domaine, dans leurs rapports à l'architecture et la ville. A cette fin, des éclairages seront apportés par les enseignements issus de divers horizons disciplinaires : architectes, urbanistes, ingénieurs, anthropologues, géographes, etc. Ces contributions, assurées par les enseignants de l'école, ouvriront le champ des interrogations, tout en mettant en valeur les ressources de l'ENSA Normandie.	

Travaux demandés

Le 1er semestre de séminaire est l'occasion pour les étudiants de lire des ouvrages consacrés aux problématiques environnementales et d'en faire des comptes-rendus écrits et oraux à l'intention des autres participants.
 En fin de semestre, en prenant appui sur ces lectures et sur les interventions des enseignants, les participants esquisseront les grandes lignes d'une recherche personnelle : élaboration d'une problématique ; explicitation d'une méthode ; compilation d'une bibliographie d'ouvrages de référence.

Bibliographie

François Ascher, Les Nouveaux Principes de l'urbanisme, Paris, L'Aube, 2004.
 Alain Bourdin, Du Bon Usage de la ville, Paris, Descartes & Cie, 2009
 Robert Fishman, Urban Utopias in the Twentieth Century, New York, Basic Books, 1977
 Jean-Claude-Nicolas Forestier, Grandes villes et systèmes de parcs, Paris, Hachette, 1906
 André Gorz, Ecologia, Paris, Galilée, 2008
 Grenelle 1 ; loi de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement, Le Moniteur des travaux publics et du bâtiment, supplément au n° 5516, 14 août 2009
 Alberto Magnaghi, Le Projet local, Bruxelles, Mardaga, 2006
 Olivier Mongin, La Condition urbaine, Paris, Seuil, 2005
 François Richard, Claude Villeneuve, Vivre les changements climatiques, Québec, Multimondes, 2007
 Thomas Sieverts, Entre-Ville, une lecture de la Zwischenstadt, Marseille, Editions Parenthèses, 2004
 Melvin Webber, L'Urban sans lieu ni bornes, Paris, Editions de l'Aube, 1996

Supports de cours

Interventions des enseignants de l'ENSA Normandie, lectures commentées.

Champs disciplinaires

- **[TUP] Théories de l'urbanisme et du paysage**
 - Histoire des politiques urbaines
 - Études des pratiques et de l'urbanisme
 - Études des pratiques du paysage
 - Écologie et environnement
 - Constitution des paysages
 - Approche de l'ingénierie des réseaux
 - Aménagement des territoires
- **[STA] Sciences et techniques pour l'architecture**
 - Techniques et maîtrise des ambiances et de l'environnement
 - Connaissance des structures, techniques de construction, génie civil
 - Connaissance des matériaux
- **[HTAV] Histoire et théorie de l'architecture et de la ville**
 - Histoire et théorie de la ville
 - Histoire et théorie de l'architecture
 - Histoire de la construction
 - Analyse urbaine
 - Analyse architecturale

Formation initiale (2e cycle) — Master 2010
Enseignement « Anglais »

Unité d'enseignements → S7 UE3 : SEMINAIRE DE RECHERCHE : phase exploratoire (97 heures encadrées)	Objectifs Par le biais d'enregistrements audio et vidéo, ces cours proposent aux étudiants de découvrir de manière directe des propos tenus en langue anglaise sur ou par de grands architectes. Ces cours sollicitent fortement l'écoute et la compréhension des étudiants. Ils les engagent également à énoncer leurs ressentis, opinions et questionnements concernant posture et œuvre. <hr/> Contenu De Gropius à Glen Murkutt : Extraits d'entretiens et de vidéos. Appropriation du lexique et des structures nécessaires à l'argumentation. <hr/> Supports de cours Articles de presse. Supports audio et vidéo. Champs disciplinaires	Mode d'évaluation ■ Examen écrit : 100 %
4^e année 1 ^{er} semestre		Nombre de groupes : 2
Coefficient 1.0		Modalités pédagogiques ■ TD : 16 h
Code de l'enseignement → S07E3-21		Enseignants ■ TEPPA Dominique ○ TD : 16 h ■ DUFLO Patricia ○ TD : 16 h
Caractère → option		Poids horaire du travail ■ Encadré : 16 h ■ Personnel : 16 h
Compensable → oui		
2^{de} session → oui		
Projet → non		

Formation initiale (2e cycle) — Master 2010
Enseignement « Espagnol »

Unité d'enseignements → S7 UE3 : SEMINAIRE DE RECHERCHE : phase exploratoire (97 heures encadrées)	Objectifs Une approche à l'actualité architecturale et artistique (peinture, sculpture, expositions, etc)	Mode d'évaluation ■ Examen écrit : 100 %
4^e année 1 ^{er} semestre		Nombre de groupes : 1
Coefficient 1.0		Modalités pédagogiques ■ TD : 16 h
Code de l'enseignement → S07E3-22		Enseignant ■ <u>FERNANDEZ Hélène</u> ○ TD : 10 h
Caractère → option		Poids horaire du travail ■ Encadré : 16 h ■ Personnel : 16 h
Compensable → oui		
2^{de} session → oui		
Projet → non		
Contenu • Vidéo sur PICASSO • Lecture sur l'exposition de Damian ORTEGA • Lecture et images sur la Biènal d'architecture • Exemples de projets écologiques • Expositions extérieures "Arquitectura en verde" • Lecture sur le prix à la durabilité • Projets innovateurs		
Travaux demandés Exercices oraux et écrits.		
Bibliographie site internet: elpais.com; todoarquitectura.com; arquitecturahoy.com vidéos sur TVE.		
Supports de cours vidéo, internet.		
Champs disciplinaires ■ [ESP] Enseignements de support pédagogique ○ Langues vivantes		

Formation initiale (2e cycle) — Master 2010
Enseignement « Anglais-Préparation TOEIC »

Unité d'enseignements → S7 UE3 : SEMINAIRE DE RECHERCHE : phase exploratoire (97 heures encadrées)	Champs disciplinaires	Mode d'évaluation ■ Rendu : 100 %
4^e année 1 ^{er} semestre		Nombre de groupes : 2
Coefficient 1.0		Modalités pédagogiques ■ TD : 21 h
Code de l'enseignement → S07E3-3		Enseignant ■ <u>XX</u> TOEIC ○ TD : 42 h
Caractère → obligatoire		Poids horaire du travail ■ Encadré : 21 h ■ Personnel : 0 h
Compensable → non		
2^{de} session → non		
Projet → non		

Formation initiale (2e cycle) — Master 2010
Enseignement « Design »

Unité d'enseignements → S7 UE4 : SAVOIRS COMPLEMENTAIRES AUX METIERS DE L'ARCHITECTURE (122 heures encadrées)	Objectifs 1- Initier à l'histoire et aux méthodes du design depuis son apparition. 2- Développer une imagination de la commande, du programme, de l'usage. 3- Acquérir une méthodologie de conception ouverte et algorithmique. 4- Connaître l'évolution des matériaux et des sous-produits. 5- Bousculer les anciennes typologies d'objets en associant les fonctions nouvelles. 6- Inciter les étudiants à enquêter sur le réel et à produire à l'échelle 1.	Modes d'évaluation ■ Rendu : 65 % ■ Contrôle continu : 35 %
4^e année 1 ^{er} semestre		Nombre de groupes : 1
Coefficient 3.0		Modalités pédagogiques ■ TD : 64 h
Code de l'enseignement → S07E4-11		Enseignant ■ <u>LEBLOIS Olivier</u> ○ TD : 64 h
Caractère → option		Poids horaire du travail ■ Encadré : 64 h ■ Personnel : 16 h
Compensable → oui		
2^{de} session → oui		
Projet → non		
<p>Art, design, Architecture et ingénierie sont des domaines qui aujourd'hui se rapprochent tellement qu'ils tendent à fusionner au sein d'une ingénierie artistique et environnementale qui pourrait traiter du petit et du grand, de l'intérieur et de l'extérieur, de l'objet à la ville.</p> <p>La maison conçue comme un objet, comme une œuvre d'art habitable et accessible à tous, que l'on pose comme une chaise dans un pré, semble un nouvel enjeu. Trois axes de recherche :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les nouveaux matériaux - l'auto-construction - enfin, l'architecture industrialisée <p>Pratiquer les matériaux à l'échelle 1 et opérer leur mise en œuvre simple dans les ateliers techniques de l'école.</p> <p>Séance hebdomadaire comprenant exposés théoriques illustrés et correction de projets. Construction de prototypes grandeur et dossier sur la démarche et le produit final. Voyage à Milan au salon du meuble. Visite d'usines de transformation de matériaux nouveaux.</p>		
Travaux demandés Maquettes progressives jusqu' aux échelles 1/5, 1/2 et prototypes grandeur nature. Dossier A3 rendant compte des objectifs, du concept, de la méthode de fabrication et des usages.		
Bibliographie Raymond Guidot : Histoire du design, 1940-1990, éd. Hazan, 1994. Cecil Balmond : Informal, éd Prestel, 2003.		
Supports de cours Fiches sur l'histoire du design. Champs disciplinaires ■ [EAHTA] Expression artistique, histoire et théorie de l'art		

Formation initiale (2e cycle) — Master 2010
Enseignement « Scénographie »

Unité d'enseignements → S7 UE4 : SAVOIRS COMPLEMENTAIRES AUX METIERS DE L'ARCHITECTURE (122 heures encadrées)	Objectifs Scénographie 1 : l'évolution de l'espace. Aujourd'hui une question récurrente pour grand nombre d'institutions culturelles est de savoir quelle salle choisir pour être en adéquation entre une œuvre et un espace. Les œuvres déjà scénographiées in abstracto ne trouvent pas toujours de lieu pour les recevoir, soit pour des raisons économiques, soit pour des questions spatiales, ce qui d'une certaine manière pénalise celles qui ne peuvent plus tourner. L'objectif est de confronter les étudiants à ces problématiques que l'on retrouve en architecture notamment par la mutation de nombreux espaces qui vont héberger des fonctions différentes de celles pour lesquelles ils étaient conçus et construits.	Modes d'évaluation ■ Contrôle continu : 50 % ■ Rendu : 50 %
4^e année 1 ^{er} semestre		Nombre de groupes : 1
Coefficient 3.0		Modalités pédagogiques ■ TD : 64 h
Code de l'enseignement → S07E4-12		Enseignant ■ GUERIN Philippe ○ TD : 64 h
Caractère → option	Contenu	Poids horaire du travail ■ Encadré : 64 h ■ Personnel : 16 h
Compensable → oui	Cours théorique sur l'évolution du lieu théâtral de la Grèce au XIX ^e siècle Ce cours associe des périodes historiques et des problématiques très ciblées. 1/ le théâtre dans l'Antiquité : Le théâtre, l'édifice-théâtre / Les masques, la statuaire grecque. 2/ le théâtre au Moyen-Âge : Le théâtre-édifice n'existe plus / Les polyptyques 3/ le théâtre à la Renaissance et début du XVI ^e siècle Naissance de la scène à l'Italienne / Le tableau et la perspective 4/ le théâtre de la fin XVI ^e , du XVII ^e et XVIII ^e siècles La scène est séparée de la salle / Le tableau et le cadre. 5/ le théâtre au XIX ^e siècle, formes multiples pour des terrains irréguliers / La photographie, le cinéma	
2^{de} session → oui		
Projet → non		
<p>Dans un premier temps des exercices rapides suivent ce cours théorique sur une problématique au choix.</p> <p>Ensuite une visite d'une journée sera organisée au Théâtre de la Cité Internationale qui permettra de découvrir les 3 salles existantes. Les étudiants auront pu au préalable étudier les plans avant de rencontrer sur place différents intervenants : techniciens, scénographes, créateurs de spectacles et éventuellement les architectes du projet.</p> <p>Après cette visite il sera demandé aux étudiants d'imaginer à partir d'un même texte, d'une même scénographie (réelle ou fictive) une représentation sur des types d'espace contenant des rapports salle/ scène complètement différents et qui ne seraient pas en correspondance avec les intentions de départ afin d'étudier ensuite les déformations que cela engendreraient.</p>		
Travaux demandés Dessins, carnets de notes, maquettes, installations, propositions scéniques sous diverses formes... Les interventions jouent sur les rapports à l'espace, à la lumière, au son, au toucher... Elles sont aussi à mettre en relation avec des possibilités techniques...		
Bibliographie Les théâtres anciens et modernes par G.-K. Loukouski, préface de Louis Hautecoeur., Firmin-Didot éditeurs. Le théâtre sous la direction de Daniel Couty et Alain Rey, Bordas, 1980, 1986, 1995. Théâtres en ville, théâtres en vie par l'Association des Théâtres à l'Italienne, L'harmattan, 2000 Adolphe Appia ou le renouveau de l'esthétique théâtrale, Editions Payot Lausanne, 1992 La danse au XX ^e me siècle par Marcelle Michel et Isabelle Ginot, Larousse, 1999 La rénovation scénique en France par Danièle Pauly, IFA, Norma Editions, 1995 Le lexique de la scène par Michel Ladj, AS Scéno+, 1998 L'esthétique théâtrale par Catherine Naugrette, Nathan Université, 2000 Lieux de spectacles CREE 285 Palladio le Théâtre Olympique par Andréas Beyer, Editions Adam Biro, 1989 Architecture triomphale pour une société humaniste.		
Supports de cours Support de cours Cours théoriques avec diaporama Visite de lieux scéniques (Théâtre de la Cité Internationale, Théâtre nationale de Chaillot...) Lectures et représentations de spectacles vivants. Champs disciplinaires		

Formation initiale (2e cycle) — Master 2010
Enseignement « Vidéo- image et son »

Unité d'enseignements → S7 UE4 : SAVOIRS COMPLEMENTAIRES AUX METIERS DE L'ARCHITECTURE (122 heures encadrées)	Objectifs <p>Cet enseignement a pour but de donner aux étudiants en architecture, au même titre que la peinture, la sculpture ou la scénographie, un complément important portant sur les bases et les méthodes de la création cinématographique. Le cinéma est aujourd'hui un des aspects essentiels de la culture; il est aussi un mode d'expression, à la fois familier pour les générations actuelles, et pourtant difficile à décrypter : les outils de cet art ne sont pas encore ou à peine enseignés dans les cursus scolaires. Ces outils sont particulièrement intéressants pour les apprentis architectes car le cinéma est, comme l'architecture (où le spectateur et utilisateur sont habituellement en mouvement), un art où intervient la dimension "temps"; quelques concepts du langage du cinéma tels que le cadrage, le montage, la prise en compte du hors-champ, peuvent apporter des idées utiles pour la conception architecturale. Enfin, le son est un élément aussi bien sur le plan esthétique que dans la sémantique du film. Un autre objectif important consiste à participer au développement de l'esprit critique face aux manipulations qui ne manquent pas d'exemple dans le domaine de l'audiovisuel.</p>	Modes d'évaluation <ul style="list-style-type: none"> ■ Contrôle continu : 50 % ■ Examen oral : 50 %
4^e année 1 ^{er} semestre		Nombre de groupes : 1
Coefficient 3.0		Modalités pédagogiques <ul style="list-style-type: none"> ■ TD : 64 h
Code de l'enseignement → S07E4-13		Enseignant <ul style="list-style-type: none"> ■ <u>JOURDE Claude</u> <ul style="list-style-type: none"> ○ TD : 64 h
Caractère → option		Poids horaire du travail <ul style="list-style-type: none"> ■ Encadré : 64 h ■ Personnel : 16 h
Compensable → oui		
2^{de} session → oui		
Projet → non	Contenu <p>Les composantes de la narration filmique du cinéma muet aux films actuels. L'utilisation ou non de la voix-off et ses conséquences dans la composition filmique. Le plan séquence et la profondeur de champ par opposition au champ/contre-champ. Le rapport image/son dans le montage. L'étude du mouvement depuis l'antiquité (Zénon d'Elée) L'étude de l'apport de découvertes relativement récentes : laser et hologrammes</p>	
Travaux demandés		
<p>Les étudiants présentent un exposé basé sur la séquence d'un film qu'ils auront choisi. Une réalisation sera faite à partir d'un sujet commun qui les familiarise avec l'utilisation de la caméra et d'un logiciel de montage. Ils peuvent le réaliser seuls ou dans le cadre d'un petit groupe.</p>		
Champs disciplinaires		
<ul style="list-style-type: none"> ■ [EAHTA] Expression artistique, histoire et théorie de l'art <ul style="list-style-type: none"> ○ Arts plastiques ou visuels 		

Formation initiale (2e cycle) — Master 2010
Enseignement « Bois nature »

Unité d'enseignements → S7 UE4 : SAVOIRS COMPLEMENTAIRES AUX METIERS DE L'ARCHITECTURE (122 heures encadrées)	Objectifs Le bois matériau aux multiples usages est intemporel, il a marqué l'histoire constructive de son empreinte pérenne et ses potentialités sont revitalisées et renaissantes à travers les enjeux environnementaux... Le parcours proposé n'a rien de conjoncturel, il s'inscrit dans une démarche déjà plus que décennale, une découverte sensible, poétique et technique d'un matériau d'exception, matériau de rencontres en concurrence et en association avec d'autres.	Modes d'évaluation ■ Rendu : 70 % ■ Contrôle continu : 30 %
4^e année 1 ^{er} semestre		Nombre de groupes : 1
Coefficient 3.0		Modalités pédagogiques ■ TD : 64 h
Code de l'enseignement → S07E4-14	Connaître et reconnaître ce matériau, le faire apprécier pour ce qu'il est : un matériau ancien et moderne, un matériau de toujours, noble et simple, simple et complexe, léger et massif, tendre et dur, rugueux et lisse, coloré et parfumé« un matériau vivant même mort » : un matériau empreint de poésie.	Enseignant ■ GONANO Asle o TD : 64 h
Caractère → option	Développement d'une pensée constructive bois dans son implication et son application dans et pour le projet architectural et environnemental.	Poids horaire du travail ■ Encadré : 64 h ■ Personnel : 16 h
Compensable → oui		
2^{de} session → oui		
Projet → non	Contenu Le bois à travers les âges Connaissance approfondie du matériau Propriétés physiques et mécaniques Le bois et les enjeux environnementaux La filière bois forêt et exploitation Le bois et ses dérivés	
L'ossature bois et l'enveloppe Le bois : développement durable et qualité environnementale La maison à ossature bois et la BBC Études et Analyses de bâtiments et ouvrages en bois.		
Travaux demandés Travaux d'analyses personnels Un exercice final : Conception d'un petit édifice ou objet (cabine de plage, stand de présentation, gîte de loisirs, gîte forestier, billetterie extérieure) en bois.		
Bibliographie Séquences Bois , Détails Bois le Grand Atlas du Bois Coffret de reconnaissance des bois de France, observer identifier les utiliser, CTBA 2000 Guide préservation du bois CTBA 1998 Construire en bois 1 Karl-Heinz Götz , Didier Hoor, Karl Mølher et Julius Natterer 1987 Construire en bois 2 Julius Natterer, Thomas Herzog, Michaël Volz,1993 Histoire de Bois bernard Marrey, éd Mardaga Construire avec le bois,D.GAUZIN Muller, éd le Moniteur L'architecture écologique,D.GAUZIN Muller, éd le Moniteur Module de formation CNDB Systèmes constructifs en Bois Pracht Klaus HOLZLEIMAU laminated timber construction Christian Müller,Birhäuser Structures en bois aux états limites introduction à l'eurode 5 Tome 1 matériaux et base de calcul,Tome 2 calcul de structure, éd Eyrolles La Maison BBC éd CNDB		
Supports de cours Visite en forêt avec un agent ONF, exploitation forestière, visites de chantiers, visite de scierie d'usine de fabrication d'ossature et structures bois et de transformations, d'exploitation forestière. Participation colloques salons ou journées bois. Polycopiés/Supports informatiques et audiovisuels/conférences.		
Champs disciplinaires ■ [STA] Sciences et techniques pour l'architecture <ul style="list-style-type: none"> o Techniques et maîtrise des ambiances et de l'environnement o Connaissance des structures, techniques de construction, génie civil o Connaissance des matériaux 		

Formation initiale (2e cycle) — Master 2010
Enseignement « Les métiers de l'architecture »

Unité d'enseignements → S7 UE4 : SAVOIRS COMPLEMENTAIRES AUX METIERS DE L'ARCHITECTURE (122 heures encadrées)	Objectifs En lien avec l'atelier de stages (ST3), cet enseignement a pour objectif de présenter la diversification des métiers de l'architecture afin de permettre aux étudiants d'envisager un parcours de formation raisonné en cycle II et de définir un projet professionnel.	Modes d'évaluation <ul style="list-style-type: none"> ■ Contrôle continu : 67 % ■ Rendu : 33 %
4^e année 1 ^{er} semestre		Nombre de groupes : 1
Coefficient 1.0		Modalités pédagogiques <ul style="list-style-type: none"> ■ CM : 12 h ■ TD : 24 h
Code de l'enseignement → S07E4-2	Contenu Les cours magistraux s'attacheront à décrire l'activité professionnelle des architectes en France et mettra en évidence les principales logiques de transformations professionnelles actuellement en cours.	Enseignant <ul style="list-style-type: none"> ■ <u>CHESNEAU Isabelle</u> <ul style="list-style-type: none"> ○ CM : 12 h ○ TD : 24 h
Caractère → obligatoire	Dans le cadre des travaux dirigés, les étudiants participeront à l'élaboration d'un répertoire sur les entreprises d'architecture de Haute-Normandie, dont la réalisation fait l'objet d'une convention entre l'ENSA Normandie, le CREPA, la Mda et le CROA-HN. Il s'agira pour chaque étudiant de réaliser une enquête par questionnaires auprès de 2 entreprises d'architecture régionales, une sociétaire, une individuelle. Les données récoltées par enquête serviront de base au développement d'analyses et de commentaires écrits à propos du métier d'architecte et les diverses manières d'exercer cette profession.	
Compensable → oui		Poids horaire du travail <ul style="list-style-type: none"> ■ Encadré : 36 h ■ Personnel : 12 h
2^{de} session → oui		
Projet → non	Travaux demandés 1. Enquête par questionnaire auprès de 2 entreprises d'architecture. 2. Élaboration d'un dossier personnel portant sur un aspect de la profession d'architecte.	

Bibliographie

- ALLEGRET, Jacques. Trajectoires professionnelles : douze témoignages d'architectes. Paris : Ecole d'architecture de Paris-Villemin, 1992.
- ALLEGRET, Jacques. Trajectoires professionnelles : esquisse du champ de l'architecture. Paris : Bureau de la Recherche Architecturale, 1989.
- ANNALES DE LA RECHERCHE URBAINE. Pratiques et professions ; n° 44/45. 1989.
- D'ARCHITECTURES. Architecte : une pratique en question. n°172, avril 2008, p.47.
- BAU, Véronique ; TAPIE, Guy (dir.). La Fabrication de la ville. Métiers et organisations. Marseille : Parenthèses, 2009.
- BONNET, Michel. L'élaboration des projets architecturaux et urbains en Europe : les acteurs du projet architectural et urbain. Tome 1. Paris : Ministère du Logement, 1997.
- Cahiers RAMAU 1. Organisations et compétences de la conception et de la maîtrise d'ouvrage en Europe : actes des rencontres RAMAU des 27 et 28 mai 1999. Paris : Ed. de la Villette, 2000.
- Cahiers RAMAU 2. Interprofessionnalité et action collective dans les métiers de la conception urbaine et architecturale : actes des rencontres RAMAU des 28 et 29 septembre 2000. Paris : Ed. de la Villette, 2000.
- Cahiers RAMAU 3. Activités d'architectes en Europe, nouvelles pratiques. 3e Rencontres du Réseau activités et métiers de l'architecture et de l'urbanisme. Paris : Centre scientifique et technique du bâtiment, 21 et 22 mars 2002 ; responsables de la publication, Olivier CHADOIN et Thérèse EVETTE. Publication : Paris : Ed. de la Villette, 2004.
- Cahiers RAMAU 4. Projets urbains. Expertises, concertation et conception : responsables de la publication Thérèse Evette, Jean-Jacques Terrin, Paris : Ed. de la Villette, 2007.
- CALLEBAT, Louis (dir.). Histoire de l'architecte. Paris : Flammarion, 1998.
- CHADOIN, Olivier. Être architecte : Les vertus de l'indétermination. De la sociologie d'une profession à la sociologie du travail professionnel. Limoges, Pulim, 2007.
- CLAUDE, Viviane. Faire la ville : Les métiers de l'urbanisme au XXe siècle. Marseille : Parenthèses, 2006. Eupalinos.
- COHEN, Jean-Louis. La coupure entre architectes et intellectuels ou les enseignements de Z'italophilie. Paris. In Extensio. 1984.
- CONTENAY, Françoise ; HACQUIN, Raphaël. Être architecte : présent et avenir d'une profession. Paris, Éditions du Patrimoine. 2000.
- COURDURIER, E. ; TAPIE, G. (dir.). Les professions de la maîtrise d'œuvre. Prospective, Formation, Emploi. Paris : La documentation française, 2003.
- EVETTE, Thérèse (dir.). Les activités de l'architecture et de l'urbanisme comme services. Paris : Réseau RAMAU, 2006.
- ÉPRON Jean-Pierre (dir.), Architecture. Une anthologie. tome 2. Les architectes et le projet. Liège, Pierre Mardaga, 1992.
- GAUDIBERT, Françoise. Être architecte en CAUE : retours sur une interrogation. Paris la Défense : Bureau de la Recherche Architecturale, 1995.
- HAUMONT, Bernard (dir.). Forces et tendances de la maîtrise d'œuvre. Actes du séminaire des 24 et 30 mars 1992. Paris : PCA, 1992.
- HAUMONT, Bernard. Les architectes et les modifications des pratiques professionnelles : l'insertion professionnelle et les nouvelles formes de pratique. 1. Paris : Ministère de l'Urbanisme et du Logement, 1982.
- HAUMONT, Bernard. Les premiers parcours des diplômés d'architecture. In PROST, Robert (dir.). Prospective des métiers de l'architecture. Rapport final. Paris : Mission sur le bilan et la prospective des métiers de l'architecture, 1986.
- HUET, Michel. L'architecte maître d'œuvre : cadre et outils juridiques : conseils pratiques : questions/réponses. Paris : Le Moniteur, 2004.
- LES CAHIERS DE LA RECHERCHE ARCHITECTURALE ET URBAINE. La profession d'architecte. n° 2- mars 1978. Éditions du Patrimoine.
- LES CAHIERS DE LA RECHERCHE ARCHITECTURALE ET URBAINE. Métiers. n° 2/3 - novembre 1999. Éditions du Patrimoine.
- MONTLIBERT, C. de. L'impossible autonomie de l'architecte. Sociologie de la production architecturale. Paris : PUF, 1995.
- MOULIN, Raymonde. Les architectes, métamorphose d'une profession libérale. Paris : Calmann-Levy, 1973.
- NOGUE, Nicolas. Les chiffres de l'architecture : populations étudiantes et professionnelles. Tome 1. Paris : Monum Editions du Patrimoine, 2002.
- PARENT, Claude. Architecte. Paris : R. Laffont. Un homme et son métier
- POUILLON, Fernand. Les Pierres sauvages. Paris : Éditions du Seuil, 1964.
- RINGON, Gérard. Être architecte en CAUE. Toulouse : Ecole d'architecture de Toulouse, 1993.
- TAPIE, Guy. Les architectes : mutations d'une profession. Paris : L'Harmattan, 2000. Logiques sociales.
- TERRIN, Jean-Jacques (dir.) Maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre et entreprises : de nouveaux enjeux pour les pratiques de projet. Paris : Eyrolles, 2004.
- VERPRAET, Gilles. Les professionnels de l'urbanisme : socio-histoire des systèmes professionnels de l'urbanisme. Paris : Economica, 2005. Villes.

Supports de cours

<http://www.ensan-etresearchitecte.blogspot.com/>

Champs disciplinaires

- [SHSA] Sciences humaines et sociales pour l'architecture
 - Profession et rôle de l'architecte

Formation initiale (2e cycle) — Master 2010
Enseignement « Economie et droit »

Unité d'enseignements → S7 UE4 : SAVOIRS COMPLEMENTAIRES AUX METIERS DE L'ARCHITECTURE (122 heures encadrées)	Objectifs Quelle que soit la position de l'architecte dans le processus de conception et de construction, maître d'œuvre ou intégré à la maîtrise d'ouvrage ou encore à l'entreprise, la contribution de l'architecte est celle d'un acteur responsable et sachant. L'architecte appartient à une profession réglementée soumise à des contraintes et des obligations. La part du droit dans l'acte de construire est fondamentale. La gestion d'un projet de construction ou d'aménagement mobilise des capacités à intégrer de manière hiérarchisée des notions de coût global. La compréhension des divers enjeux économiques est indiscutablement liée aux savoirs de l'architecte. Ces enseignements ont pour objectif de donner une présentation générale de ces contraintes et obligations, tant d'un point de vue juridique qu'économique.	Modes d'évaluation ■ Contrôle continu : 50 % ■ Rendu : 50 %
4^e année 1 ^{er} semestre		Nombre de groupes : 1
Coefficient 1.0		Modalités pédagogiques ■ CM : 12 h
Code de l'enseignement → S07E4-3		Enseignants ■ CONFÉRENCIERS ○ CM : 8 h ■ JULIEN Annicka ○ CM : 4 h
Caractère → obligatoire		
Compensable → oui	Contenu Cet enseignement s'articule autour de deux disciplines indissociables de l'exercice des métiers de l'architecture : - l'économie - le droit	Poids horaire du travail ■ Encadré : 12 h ■ Personnel : 8 h
2^{de} session → oui		
Projet → non	Il explore par ailleurs les relations deux grands groupes d'acteurs de la profession d'architecte maître d'œuvre : - l'architecte et la maîtrise d'œuvre - le maître d'ouvrage et la commande	
<p>Les enseignements de droit permettront de présenter les textes européens ainsi que les codes en lien avec l'architecture. Une attention particulière sera donnée à l'enseignement du droit de la construction.</p> <p>Une introduction à l'économie de la construction, mais aussi l'économie urbaine sera faite par des acteurs économiques de l'acte de bâtir et d'aménager.</p>		
Travaux demandés Tenue d'un carnet de notes. Présence en cours et participation active. Restitution par carnet de notes. Champs disciplinaires ■ [SHSA] Sciences humaines et sociales pour l'architecture ○ Profession et rôle de l'architecte ○ Réglementations, procédures		

Formation initiale (2e cycle) — Master 2010
Enseignement « Histoire de la pensée sur l'art et la technique 1 »

Unité d'enseignements → S7 UE4 : SAVOIRS COMPLEMENTAIRES AUX METIERS DE L'ARCHITECTURE (122 heures encadrées)	Objectifs Le principe de cette série de cours est d'accompagner une réflexion sur la notion d'œuvre d'art et les changements radicaux intervenus au XXe siècle mais en tenant compte pleinement des événements qui anticipent ces changements dès le XIXe siècle et notamment l'apparition des premiers musées.	Mode d'évaluation ■ Examen écrit : 100 %
4^e année 1 ^{er} semestre	Cet accompagnement de la pensée artistique sur deux siècles doit préparer les étudiants à se positionner ou tout au moins à prendre part au débat qui interroge, aujourd'hui, d'un point de vue théorique des notions d'historicité, de modernité, de contemporanéité et d'un point de vue pratique des approches techniques traditionnelles, des approches technologiques innovantes et les hybridations de plus en plus fréquentes qui associent les deux précédentes.	Nombre de groupes : 1 Modalités pédagogiques ■ CM : 10 h
Coefficient 1.0	En utilisant un ouvrage de référence comme un « manuel scolaire », cet enseignement vise à encourager une lecture collective comme moyen pédagogique pour développer un débat et une pensée critique sur l'actualité artistique et l'évolution de son implication sociale et politique face à l'actuelle mondialisation.	Enseignant ■ GUERIN Philippe ○ CM : 10 h
Code de l'enseignement → S07E4-4	Contenu Ce semestre commence avec la constitution du Musée du Louvre et plus particulièrement par la réouverture de la galerie des antiquités en 1803. Issue de la période révolutionnaire (1793), la vocation laïque et encyclopédique de ce musée reste aujourd'hui très vivante.	Poids horaire du travail ■ Encadré : 10 h ■ Personnel : 8 h
Caractère → obligatoire		
Compensable → oui		
2^{de} session → oui		
Projet → non		

Chaque cours dure une heure et reprend pendant 20 à 30 minutes un des dix-huit chapitres de l'ouvrage « Le chef d'œuvre invisible » de Hans Belting. Tout en respectant simultanément la chronologie et une analyse rapide du texte, un ou deux points spécifiques (technique, historique, biographique etc.) sont plus particulièrement développés et largement illustrés. C'est à partir de ces ouvertures que la deuxième partie du cours va se construire autour des relations interactives qui vont se développer entre l'art, la science et les grandes inventions d'un siècle qui produira les premières expositions universelles.

Par exemple :

Nous observerons l'évolution du statut des œuvres grecques et la connaissance que nous en avons par les copies romaines, ce qui introduit bien sûr la question de la duplication que nous retrouverons à maintes reprises puisqu'elle est devenue aujourd'hui une problématique essentielle et incontournable.

Nous étudierons les déplacements d'œuvres à vocation religieuse qui peu à peu constituent des collections muséales. Ces phénomènes s'accroissent aujourd'hui avec des déplacements potentiels de collections entières et entraînent de fait de nouvelles formes de communication culturelle et politique.

Nous suivrons l'évolution d'un médium historique comme la peinture et ses confrontations successives avec ces grandes nouveautés techniques que sont la photographie en 1822, mais aussi la lithographie en couleur, la chronophotographie, la stéréoscopie ou bien sûr le cinéma en 1895.

Travaux demandés

L'évaluation est établie en fin de semestre avec un devoir sur table pour lequel l'étudiant dispose de toutes ses notes.

L'attention sera portée particulièrement sur la pertinence d'une pensée critique personnelle et sa cohérence avec les connaissances convoquées sur un corpus d'œuvres choisies.

Bibliographie

"Le chef d'œuvre inconnu" de Honoré Balzac, Le Journal L'artiste, 1831, intégré dans La Comédie Humaine en 1846.

"L'œuvre d'Art à l'époque de sa reproductibilité technique" de Walter Benjamin, Éditions Allia, 2005 (texte de 1939, premières versions, 1935, 1936).

"Chemins qui ne mènent nulle part" de Martin Heidegger, Éditions Gallimard 2006, (textes rédigés entre 1934 et 1946, première édition 1950).

"L'Irréel" d'André Malraux, Editions Gallimard, 1974

"L'Intemporel" de André Malraux, Editions Gallimard, 1976

"Système de la peinture" de Marcelin Pleynet, Editions du Seuil, Essais, 1977

"Les Etats-Unis de la peinture" de Marcelin Pleynet, Editions du Seuil, Essais, 1986

"L'Art contemporain en France" de Catherine Millet, Editions Flammarion, 1987, 1994, 2005

"Les modernes et la tradition" de Marcelin Pleynet, Editions Gallimard, 1990

"L'Art à l'état gazeux" de Yves Mchaud, Editions Hachette, 2002

"Le chef d'œuvre invisible" de Hans Belting, Editions Jacqueline Chambon, 2003

"L'art contemporain est-il chrétien ?" de Catherine Grenier, Editions Jacqueline Chambon, 2003

"L'Art contemporain", Histoire et géographie de Catherine Millet, Editions Flammarion, 2006

"L'image ouverte" de Georges Didi-Huberman, Editions Gallimard, Le temps des images, 2007

"La revanche des émotions" de Catherine Grenier, Editions du Seuil, Essais, 2008

"99 clic + 1", fotografies storie di incanti, ed. Fondo Giog - Anna Piras, 2009

Supports de cours

Chaque cours est préparé en amont pour permettre aux étudiants de retrouver sur le serveur de l'école quelques lignes biographiques sur tous les acteurs cités ce jour là : artistes, auteurs, scientifiques, hommes politiques etc...

Ensuite toutes les images, toutes les citations sont reversées à leur tour sur le serveur. Outre le livre principal, cela permet à l'étudiant de se constituer peu à peu un ensemble de données qu'il peut lui-même progressivement compléter.

Un débat est organisé en fin de semestre en invitant si possible un ou deux intervenants extérieurs. Il élargit le champ d'investigation et permet aux étudiants d'approfondir des questions qui les intéressent plus particulièrement.

Champs disciplinaires

Formation initiale (2e cycle) — Master 2010
Enseignement « Atelier PFE dédoublé »

Unité d'enseignements → S7 UE5 : ATELIER PFE DEDOUBLE (25 heures encadrées)	Objectifs Se reporter à la fiche de l'atelier PFE correspondant à la thématique choisie par l'étudiant.	Mode d'évaluation
4^e année 1 ^{er} semestre		Nombre de groupes : 1
Coefficient 0.0		Modalités pédagogiques ■ TD : 25 h
Code de l'enseignement → S07E5-1	Contenu Se reporter à la fiche de l'atelier PFE correspondant à la thématique choisie par l'étudiant.	Enseignants ■ MOSCA Alessandro ○ TD : 25 h ■ LORTIE André ○ TD : 25 h ■ XX ROUSSEL ○ TD : 25 h
Caractère → facultatif	Travaux demandés Se reporter à la fiche de l'atelier PFE correspondant à la thématique choisie par l'étudiant.	Poids horaire du travail ■ Encadré : 0 h ■ Personnel : 0 h
Compensable → oui	Champs disciplinaires	
2^{de} session → non	■ [TPPA] Théorie et pratique du projet architectural	
Projet → oui	■ [TTPU] Théorie et pratique du projet urbain	

Formation initiale (2e cycle) — Master 2010
Enseignement « Projet architectural : Densification et nouveaux paysages urbains »

Unité d'enseignements → S8 UE1 : PROJET ARCHITECTURAL : Paysage et environnement (108 heures encadrées)	Objectifs Les groupes de projet de cette UE s'articulent autour de la thématique Architecture, Paysage, Environnement. L'objectif est d'aborder les problématiques environnementales comme données même qui vont guider les choix de conception du projet. Nous privilégions une approche critique qui va puiser dans le savoir technique pour proposer une autre urbanité et une évolution des modes de vie. Ce groupe de projet s'intéresse particulièrement à revisiter les relations nature / artifice, les relations ville / campagne ou ville / nature pour explorer des inter-relations Architecture Paysage alternatives.	Mode d'évaluation Nombre de groupes : 1
4^e année 2 ^d semestre		Modalités pédagogiques ■ TD : 80 h
Coefficient 8.0		Enseignants ■ XXROUSSEL ○ TD : 80 h ■ GENYK Isabelle ○ TD : 80 h ■ BIEHLER Alexandra ○ TD : 10 h
Code de l'enseignement → S08E1-11		Poids horaire du travail ■ Encadré : 80 h ■ Personnel : 120 h
Caractère → option	Contenu Le sujet du semestre est un programme de densification urbaine par la conception d'un programme mixte logements ou hôtellerie / bureaux ou commerces. Travailler sur la densification, permet d'aborder les questions d'économie et de meilleure gestion des sols et des réseaux, d'efficacité des transports publics, de limitation de la place de la voiture, enfin, de limitation des besoins énergétiques des bâtiments ... Ce programme de densification se situe toujours sur des sites critiques ou forts en terme d'enjeux environnementaux ce qui permet d'envisager cette action de densification comme moteur de nouveaux devenirs pour le site. L'objectif de ce programme est de prendre en compte la nécessaire évolution du site, de questionner les modes de vie qui peuvent s'y développer. et d'induire par le projet une requalification forte de celui-ci.	
Compensable → oui		
2^{de} session → non		
Projet → oui		
<p>La notion de territoires protégés en ville, le statut des étendues de sol imperméable des centres commerciaux ... sont des exemples de problématiques qui guident le choix du site. Le sujet ne prévoit pas de terrain préalable. C'est un périmètre géographique qui est choisi. L'étudiant doit développer des stratégies d'actions qui devront avoir une réelle portée prospective. L'objectif n'est pas de reproduire un modèle mais bien d'explorer des pistes d'urbanité alternatives. La définition de ces stratégies sera fortement liée à des choix précis en terme d'environnement (tant à l'échelle du site qu'à l'échelle des édifices) et à une visée claire sur le nouveau paysage urbain créé. Les stratégies de densification explorées viseront à se poser la question de l'hétérogénéité.</p> <p>Enfin, ce semestre aborde plus particulièrement l'échelle de l'édifice. Une attention particulière est portée à une conception relativement poussée au niveau de la matérialité du projet tant au niveau des systèmes constructifs que dans la question de l'enveloppe. La conception des bâtiments doit intégrer toutes les données de respect de l'environnement tant dans le bâtiment lui-même que dans sa relation à l'environnement. C'est pourquoi le travail d'aller retour entre les échelles (du macro, grand paysage, au micro, détail, et vis versa) est fondamental dans l'enseignement de ce semestre.</p>		
Travaux demandés Tous travaux liés à la conception du projet (documents graphiques de type plans, coupes ...; maquettes; croquis, perspectives; textes; documents liés à des phases d'analyse, de positionnement ...). Travail continu, présence obligatoire à l'atelier. Production et présentation collective et personnelle hebdomadaire, préendus intermédiaires, et présentation finale en jury.		
Champs disciplinaires <ul style="list-style-type: none"> ■ [TPPA] Théorie et pratique du projet architectural <ul style="list-style-type: none"> ○ Structures, enveloppes, détails d'architecture ○ Réflexions sur les pratiques ○ Insertion dans l'environnement urbain et paysager ○ Conception et mise en forme 		

Formation initiale (2e cycle) — Master 2010
Enseignement « L'habitation en projet. Densité, intensité, urbanité »

Unité d'enseignements → S8 UE1 : PROJET ARCHITECTURAL : Paysage et environnement (108 heures encadrées)	Objectifs PROBLEMATIQUE	Modes d'évaluation ■ Rendu : 85 % ■ Contrôle continu : 15 %
4^e année 2 ^d semestre	L'habitat est un programme architectural qui repose sur des savoirs multiples et soulève des questions majeures. Ce groupe de projet ambitionne d'aborder le thème de l'habitat, de l'habitation et du logement dans la perspective d'enjeux contemporains :	Nombre de groupes : 1
Coefficient 8.0	- enrichir les paysages urbains existants (fortement marqués par leur histoire, devenus obsolètes et à requalifier) avec de nouvelles qualités d'usage et d'espace. Il s'agit notamment de privilégier des opérations de densification de la ville existante en développant une réflexion sur le paysage urbain et sur la qualité environnementale des propositions.	Modalités pédagogiques ■ TD : 80 h
Code de l'enseignement → S08E1-12	- proposer des alternatives à la mono-fonctionnalité, en élaborant des programmes mixtes (habitat-équipements-activités). Il s'agit d'élaborer des dispositifs architecturaux et programmatiques "intenses", favorisant l'articulation entre logements, équipements et activités. La densification urbaine sera interrogée non plus à partir d'une réflexion exclusive sur une densité quantitative, mais à partir de notions qualitatives d'intensité et de mixité.	Enseignants ■ ENGRAND Lionel ○ TD : 80 h ■ FORT Cecile ○ TD : 80 h ■ BIEHLER Alexandra ○ TD : 10 h
Caractère → option	- développer un point de vue qualitatif sur l'espace du logement. L'objectif est de replacer au cœur du débat la notion de "collectif", inhérente à tout projet d'habitat urbain, en proposant notamment des réponses alternatives à la forte demande sociale liée à la maison individuelle.	Poids horaire du travail ■ Encadré : 80 h ■ Personnel : 120 h
Compensable → oui		
2^{de} session → non		
Projet → oui		

Contenu

CONTENU ET MODALITES

Les séances en atelier sont constituées de trois séquences complémentaires dans leurs contenus.

- des cours ont pour objectif de consolider les acquis et de fournir aux étudiants un socle élémentaire de connaissances en matière d'habitat : histoire, cadre de production, réglementation, etc. Cette approche sera enrichie par les enseignements associés, qui questionneront plus particulièrement le paysage et les notions de qualités environnementales.

- des exercices d'analyse, réalisés par les étudiants, portent sur un corpus d'opérations françaises et étrangères ; ils doivent renforcer une approche critique et permettre aux étudiants une mise en perspective de leur propre production.

- la conception architecturale à proprement parler, qui doit aboutir à la mise en forme d'un projet dans des règles précises. L'objectif est de maîtriser les différentes échelles de conception, de l'échelle urbaine à l'échelle du logement. Fort des acquis accumulés lors des précédentes années, le semestre validera l'aptitude de chaque étudiant à organiser et développer une méthodologie personnelle propre à l'élaboration et la communication du projet architectural.

Travaux demandés

Trois formats A0 présentant les différentes échelles (urbain, édifice, logement, enveloppe).

L'ensemble des maquettes qui accompagne le processus, et notamment une maquette en coupe (1/20e) sur une partie de l'ensemble projeté.

Champs disciplinaires

- [TPPA] Théorie et pratique du projet architectural
 - Structures, enveloppes, détails d'architecture
 - Réflexions sur les pratiques
 - Insertion dans l'environnement urbain et paysager
 - Conception et mise en forme

Formation initiale (2e cycle) — Master 2010
Enseignement « Projet architectural : Densification et urbanité : vivre ensemble »

Unité d'enseignements → S8 UE1 : PROJET ARCHITECTURAL : Paysage et environnement (108 heures encadrées)	Champs disciplinaires	Mode d'évaluation
4^e année 2 ^d semestre		Nombre de groupes : 1
Coefficient 8.0		Modalités pédagogiques ■ TD : 80 h
Code de l'enseignement → S08E1-13		Enseignants ■ <u>DUVERT Jocelyne</u> ○ TD : 80 h ■ HEBERT Nathalie ○ TD : 80 h ■ BIEHLER Alexandra ○ TD : 10 h
Caractère → option		Poids horaire du travail ■ Encadré : 80 h ■ Personnel : 120 h
Compensable → oui		
2^{de} session → non		
Projet → oui		

Formation initiale (2e cycle) — Master 2010
Enseignement « Environnement et pensée théorique en architecture »

Unité d'enseignements → S8 UE1 : PROJET ARCHITECTURAL : Paysage et environnement (108 heures encadrées)	Objectifs Ce cours propose d'éclairer les étudiants sur les débats théoriques liant architecture et développement durable.	Mode d'évaluation ■ Examen écrit : 100 %
4^e année 2 ^d semestre	Ce cours a pour sujet la présentation des courants majeurs historiques ou contemporains qui ont questionné ou questionnent la notion de développement durable, de démarche écologique en architecture. Le cours s'articule autour de la lecture de projets de façon à mettre en évidence les constructions théoriques qui y sont à l'œuvre. La lecture de ces projets est systématiquement mise en perspective avec les problématiques économiques, politiques, philosophiques ayant influencées le développement de ces démarches de conception.	Nombre de groupes : 1
Coefficient 2.0	L'objectif du cours est de réfléchir à la relation architecture et environnement dans le contexte contemporain en s'appuyant sur un certain nombre de configurations mondiales. Pour ce faire on s'appuiera sur les travaux théoriques de Felix Guattari et Gilles Deleuze, Michel Foucault, AbdouMalik Simone, Mike Davis ainsi que les études sur l'architecture écologique de Kean Yeang, Balkrishna Doshi ...	Modalités pédagogiques ■ CM : 28 h
Code de l'enseignement → S08E1-2	Contenu Les grandes articulations du cours sont les suivantes : Cours 1 - Politique et origines de l'écologie contemporaine Cours 2, 3 - 70's / auto-construction, le low tech, la notion d'autonomie Cours 4, 5, 6 - La notion de bon sens Cours 7, 8 - Optimiser les structures et mécanismes naturelles Cours 9,10 - Écologie et pays en voie de développement, situation post-coloniale Cours 11 - Écologie et invention d'une autre urbanité Cours 12 - Un matériau : le bambou	Enseignant ■ <u>XX ROUSSEL</u> ○ CM : 28 h
Caractère → obligatoire	Retours historiques Présentations de projets et réalisations – référents théoriques associés.	Poids horaire du travail ■ Encadré : 28 h ■ Personnel : 12 h
Compensable → oui	Travaux demandés Rédaction individuelle en fin de semestre.	
2^{de} session → oui	Bibliographie G. Deleuze : "Milles Plateaux" F. Guattari : "Les trois écologies" M. Foucault : "Il faut défendre la société" A. Simone : "For the city yet to come" M. Davis : "Planet of slums", "City of quartz" K. Yeang : "Ecodesign, a manual for ecological design", "Green skyscrapers"	
Projet → non	Champs disciplinaires ■ [TPPA] Théorie et pratique du projet architectural	

Formation initiale (2e cycle) — Master 2010
Enseignement « Lire un paysage, révéler ses qualités paysagères à l'aide de la densification urbaine »

Unité d'enseignements → S8 UE2 : ENSEIGNEMENTS THEMATIQUES : paysage et environnement (64 heures encadrées)	Objectifs Partant de l'hypothèse que chaque site (quelle qu'en soit l'échelle), chaque regard posé sur lui, mais aussi chaque problématique qu'on souhaite lui attacher, sont des éléments déterminant de la démarche de projet et permettent de faire émerger un projet particulier ; nous souhaitons durant ce TD intensif, confronter les étudiants à un exercice rapide (4jours+1journée de rendu) durant lequel il devront répondre à une question par la production d'un dispositif spatial. La question posée se développe en deux parties, la première est : « comment, lors d'une unique visite de site, relever les caractéristiques paysagères et environnementales du territoire de projet et les hiérarchiser pour que celles qui semblent essentielles (pour le futur projeteur) soient motrices du projet ? » La deuxième partie de la question est : « comment exprimer le plus efficacement possible les caractéristiques paysagères essentielles du site, et les mettre en valeur par un processus de densification urbaine ? » Il s'agit de développer l'acuité du regard des étudiants lors de leurs visites de site, développer l'efficacité la rapidité dans la réflexion (hiérarchiser, faire des choix) et dans la production d'hypothèse de projet.	Mode d'évaluation ■ Rendu : 100 %
4^e année 2 ^d semestre		Nombre de groupes : 1
Coefficient 5.0		Modalités pédagogiques ■ TD : 40 h
Code de l'enseignement → S08E2-1		Enseignants ■ BIEHLER Alexandra ○ TD : 40 h ■ RUELLAN Gwenaelle ○ TD : 40 h ■ GUERIN Philippe ○ TD : 40 h ■ FRANCOIS Arnaud ○ TD : 40 h
Caractère → obligatoire		
Compensable → oui		
2^{de} session → oui		Poids horaire du travail ■ Encadré : 40 h ■ Personnel : 0 h
Projet → non	Contenu METHODE : Les étudiants partent sur le site avec une question : « comment mettre en évidence, renforcer les qualités paysagères que vous aller relever et qui vous semble les plus intéressantes en utilisant un processus de densification ? »	
<p>- Une seule visite sur le site avec un extrait de la carte IGN au 1/25000eme, une photo aérienne et un plan de ville. L'observation du site et les relevés se font au moyen de croquis, de photos, de notes sur la topographie, les ambiances (bruit, couleur, passage, mode d'appropriation...) et les matériaux. Le temps limité et l'unique visite sur le site obligent l'étudiant à un regard attentif et à un choix intelligent des données collectées. Le type de regarde et la sélection faites par l'étudiant sur le site doivent déjà être une piste dans ses choix d'analyses, une piste qui le conduit vers un parti pris de projet. - En atelier, chaque étudiant produit un projet paysager de densification sous forme d'un dispositif spatial - ou maquette d'intension de projet (pas d'échelle définie à priori), et si nécessaire d'une planche de croquis et/ou photos montages.</p> <p>- Durant le TD intensif La représentation doit prendre en compte tout le site de projet, c'est-à-dire son environnement territorial large. Elle doit représenter les qualités paysagères du site sur lequel l'étudiant va travailler dans l'atelier de projet qui suivra et qui lui semble les plus importantes, qualités qu'on lui demande de mettre en évidence ou de renforcer en utilisant un processus de densification : densification par l'implantation d'éléments déjà existants et/ou d'apport(s) nouveau(x) sur le site de projet : végétaux, éléments topographique, bâtis. L'implantation de tous les éléments de projet sur le site se fera avec une réflexion axée sur les questions environnementales (exposition au vent, à la lumière, parcours de l'eau). Si le bâti est utilisé dans le processus de densification, l'étudiant devra produire des espaces protégés sans fonction particulière, poser des limites dans le paysage afin de distinguer un intérieur et un extérieur en prenant en compte les questions environnementales, et en travaillant bien évidemment sur la richesse des articulations intérieur/extérieur (lumière, vision, opacité, transparence, entre-deux, lien avec le paysage environnant, etc).</p> <p>L'étudiant devra donc questionner et travailler la topographie, le plein et le vide afin de révéler et d'intensifier les qualités urbaines et paysagères du site. La production est l'occasion d'un récit sur le site et son environnement, mais aussi sur ce qu'est la densité urbaine et comment elle se manifeste dans le paysage et peut s'exprimer dans un projet paysager et architectural.</p> <p>- Dans les ateliers de projet La thématique paysage et environnement propose un suivi des projets d'étudiants durant tout le semestre.</p>		
Travaux demandés Production et présentation en atelier de la production plastique en trois dimensions : dispositif spatial - ou maquette d'intension de projet. Les travaux des étudiants seront présentés et notés le dernier jour de la semaine d'intensif.		
Champs disciplinaires ■ [TUP] Théories de l'urbanisme et du paysage ○ Écologie et environnement ○ Constitution des paysages		

Formation initiale (2e cycle) — Master 2010
Enseignement « Démarche environnementale et architecture climatique »

Unité d'enseignements → S8 UE2 : ENSEIGNEMENTS THEMATIQUES : paysage et environnement (64 heures encadrées)	Objectifs Inscrites dans le prolongement des rapports que l'homme a construit avec son environnement, à travers l'architecture, la démarche environnementale et l'architecture climatique constituent une réponse à la problématique actuelle du développement durable.	Mode d'évaluation ■ Rapport d'études : 100 %
4^e année 2 ^d semestre	Ces préoccupations intègrent les aspects multiples des fondements du développement durable : - la préservation des ressources naturelles - le bien être de tous - la durée	Nombre de groupes : 1
Coefficient 2.0	L'objectif de ces cours est d'apporter aux étudiants les moyens de répondre aux objectifs du développement durable dans leur réflexion de projet. Ils s'inscrivent dans la continuité des cours fondamentaux développés en 2e année dans l'enseignement « acoustique, énergétique et lumière », puis en 3e année dans l'enseignement « anatomie de l'enveloppe » où sont analysés en détail la conception de l'enveloppe de bâtiments exemplaires.	Modalités pédagogiques ■ CM : 24 h
Code de l'enseignement → S08E2-2	Contenu - L'homme dans son environnement : architecture vernaculaire, modernité et cibles à venir - Impacts environnementaux ; Enjeux du développement durable ; Stratégies énergétiques	Enseignant ■ <u>MOULY Laurent</u> o CM : 24 h
Caractère → obligatoire	- Ressources et sollicitations du milieu - Enveloppe performante et apports passifs - Etanchéité à l'air et ventilation : vers la maison passive - Confort et qualité de l'air intérieur ; Matériaux : cycle de vie et impact - Gestion de l'eau ; chantier à faible nuisances ; Gestion des déchets - La démarche environnementale en Europe	Poids horaire du travail ■ Encadré : 24 h ■ Personnel : 12 h
Compensable → oui	Travaux demandés Un dossier d'analyse de la démarche environnementale d'un projet de référence ou d'un projet d'étude sera demandé aux étudiants. Ce dossier devra présenter les aspects environnementaux pris en compte, analyser leur pertinence et leur impact dans la réflexion de projet, évaluer leur performance (avec les outils assimilés en 2e et 3e années).	
2^de session → oui	Champs disciplinaires ■ [STA] Sciences et techniques pour l'architecture o Techniques et maîtrise des ambiances et de l'environnement o Connaissance des matériaux	
Projet → non		

Formation initiale (2e cycle) — Master 2010
Enseignement « Développement du séminaire : Architectures, villes et sites : contributions à un inventaire territor »

Unité d'enseignements → S8 UE3 : SEMINAIRES DE RECHERCHE : Problématique et développement (93 heures encadrées)	Objectifs Comprendre le territoire Notre approche vise à saisir les processus de formation et de transformation d'objets architecturaux et urbains, de sites particuliers, par la mise en perspective de ces phénomènes sur la durée. Elle privilégie le travail sur les sources primaires (documents originaux, archives, etc.) et sur la réalité construite du territoire et de ses éléments (architecturaux, urbains, paysagers), que cette réalité soit l'empreinte de projets théoriques ou le résultat de réalisations concrètes.	Mode d'évaluation ■ Rendu : 100 %
4^e année 2 ^d semestre		Nombre de groupes : 1
Coefficient 3.0		Modalités pédagogiques ■ CM : 16 h ■ TD : 40 h
Code de l'enseignement → S08E3-11	Développer la réflexion critique S'inscrivant dans la continuité du rapport de licence, le séminaire de master est l'occasion d'une part d'acquiescer la capacité à produire, sur trois semestres, un travail critique, argumenté, méthodique et illustré, et d'autre part d'ouvrir la voie, si le désir s'en fait sentir, à la prolongation de la réflexion vers le projet de fin d'études et/ou vers la poursuite des études dans un cursus de recherche à caractère universitaire.	Enseignants ■ SAUNIER Frédéric ○ CM : 8 h ○ TD : 30 h ■ XX BERTRAND ○ CM : 8 h ○ TD : 30 h ■ GOURBIN Patrice ○ TD : 20 h
Caractère → option		
Compensable → oui	Les connaissances acquises seront synthétisées dans un document unique, où seront mises en pratique les compétences méthodologiques développées dans le séminaire. Les étudiants seront invités à confronter régulièrement en séance leurs analyses et leurs recherches, entre eux et auprès des enseignants.	
2^{de} session → oui		Poids horaire du travail ■ Encadré : 56 h ■ Personnel : 80 h
Projet → non	Maîtriser les méthodes de la recherche Au même titre que tout travail similaire mené dans un cadre universitaire, le séminaire est le lieu de la réflexion sur la discipline, ici l'architecture et par extension l'art d'adapter l'espace aux besoins humains. Insistance est faite sur une approche critique des outils, méthodes et finalités de la représentation et du discours. Savoir apprécier la portée documentaire d'un livre, les raisons qui ont présidé au choix de ses illustrations, la valeur d'un document technique ou administratif produit dans un cadre professionnel, ou celle d'une pièce d'archives est indispensable.	
<p>document technique ou administratif produit dans un cadre professionnel, ou celle d'une pièce d'archives est indispensable.</p> <p>Privilégier les outils de prédilection de l'architecte Les méthodes littéraires de la recherche sont insuffisantes pour analyser en profondeur objets architecturaux et urbains. C'est la raison pour laquelle nous insistons sur l'utilisation, dans une optique différente de celle du projet, des outils caractéristiques de l'architecte. Notre séminaire accorde donc un part très importante au dessin, non pas uniquement comme mode de représentation mais aussi et surtout comme moteur de réflexion.</p> <p>Constituer et diffuser un savoir collectif La recherche n'est pas un exercice solitaire. Aussi favorisons-nous le travail en commun permettant la mutualisation des efforts, la confrontation des idées et finalement l'étude de territoires qu'un étudiant seul ne pourrait traiter que superficiellement. Cela nous permet, depuis trois ans maintenant, de tisser des liens et signer des conventions avec des collectivités ou institutions territoriales (Parc naturel régional des boucles de la Seine normande, Ville du Trait, Ville de Caudebec-en-Caux, Service de l'Inventaire et du Patrimoine de Haute-Normandie). A travers des présentations publiques, des visites, ces partenariats permettent de placer les étudiants dans une situation immédiate de transmission et d'échange du savoir.</p> <p>Capitaliser les connaissances produites à l'ENSAN En lien avec le projet d'observatoire de la métropole normande, le séminaire entend contribuer à faire de la médiathèque de l'école un centre de ressources à rayonnement régional. De surcroît la conservation et l'archivage rigoureux des travaux, des documents de travail (fichiers natifs des dessins, photographies, etc.) et des numérisations de documents d'archives inédits conditionnent la reprise et l'enrichissement des travaux initiaux par des promotions ultérieures d'étudiants.</p>		
Contenu Le deuxième semestre du séminaire est celui de l'application de la méthode élaborée durant le premier. L'étude des sources primaires, la cartographie commentée, le relevé d'architecture, l'analyse de la composition architecturale ou urbaine et la reconstitution photographique sont autant de moyens qui peuvent être mis en œuvre pour tenter de répondre aux questions soulevées. Des exposés relatifs à des travaux de recherche (ouvrages, expositions, articles, conférences, études), éclairent l'étudiant sur l'importance de la rigueur méthodologique, l'adaptation à la commande, la diversité des outils utilisés et la réception, l'utilisation, la fortune, qui peuvent être très diverses, de tels travaux. L'objectif final est d'élaborer un plan de rédaction et une esquisse de mise en forme du mémoire. Un voyage d'études est prévu en fin de semestre.		
Travaux demandés Analyses des sources, dessin et cartographie analytique, exposés d'avancement des recherches, document final comportant un plan de rédaction et une esquisse de mise en forme du mémoire		
Champs disciplinaires <ul style="list-style-type: none"> ■ [ESP] Enseignements de support pédagogique <ul style="list-style-type: none"> ○ Méthodologie pour la rédaction de mémoire ○ Initiation à la recherche ■ [TUP] Théories de l'urbanisme et du paysage <ul style="list-style-type: none"> ○ Histoire des politiques urbaines ○ Études des pratiques et de l'urbanisme ○ Études des pratiques du paysage ○ Écologie et environnement ○ Droit de l'urbanisme ○ Constitution des paysages ○ Approche de l'ingénierie des réseaux ○ Aménagement des territoires ■ [HTAV] Histoire et théorie de l'architecture et de la ville <ul style="list-style-type: none"> ○ Histoire et théorie de la ville ○ Histoire et théorie de l'architecture ○ Histoire de la construction ○ Analyse urbaine ○ Analyse architecturale 		

Formation initiale (2e cycle) — Master 2010
Enseignement « Développement du séminaire : Process architecturaux contemporains : environnements et dispositifs »

Unité d'enseignements → S8 UE3 : SEMINAIRES DE RECHERCHE : Problématique et développement (93 heures encadrées)	Objectifs Ce semestre est consacré à la mise en place et au développement d'une thématique de recherche personnelle (Problématique, analyses, hypothèses, plan de travail, corpus, bibliographie). Cette recherche (appelée Figure libre), liée aux orientations disciplinaires du séminaire, est proposée par l'étudiant et validée par les enseignants. Elle implique un travail sur un objet ou une thématique interdisciplinaire à deux entrées, convoquant l'architecture et une autre discipline au choix (arts, littérature, paysage, cinéma, philosophie...).	Modes d'évaluation ■ Soutenance : 50 % ■ Mémoire : 50 %
4^e année 2 ^d semestre		Nombre de groupes : 1
Coefficient 3.0		Modalités pédagogiques ■ CM : 16 h ■ TD : 40 h
Code de l'enseignement → S08E3-12		Enseignants ■ <u>LECLERC Christian</u> ○ CM : 8 h ○ TD : 40 h ■ <u>FRANCOIS Arnaud</u> ○ CM : 8 h ○ TD : 40 h
Caractère → option	Contenu Le travail du séminaire consiste à associer l'outil de connaissance et de méthode qu'est le mémoire et la dimension créative et sensible dont il relève. Une double contribution est donc attendue. Premièrement la mise en place d'un carnet de bord., cahier exploratoire, lieu d'investigation subjective et exhaustive de fragments écrits et visuels, (accumulation libre et ouverte d'une pensée et d'une création en mouvement), lieu de reproduction (références, textes reproduits, photos et visuels) et d'interprétations croisées (textes, dessins, schémas personnels, ...) d'autre part la fabrication d'un story-board (ou maquette de mémoire) espace d'investigation ordonné, scientifique constitutif d'une réflexion démonstrative, construite, argumentée, référencée. Celui-ci s'ouvre sur la mise en place d'une problématique, la délimitation et l'analyse d'un corpus, la constitution d'un plan de travail et l'élaboration d'hypothèses expérimentales.	
Compensable → oui		Poids horaire du travail ■ Encadré : 56 h ■ Personnel : 80 h
2^{de} session → oui		
Projet → non		

Travaux demandés

Le travail en fin de semestre fait l'objet de la remise d'un dossier de pré-mémoire et d'une soutenance orale avec présentation du carnet de bord

Champs disciplinaires

- **[EAHTA] Expression artistique, histoire et théorie de l'art**
 - Esthétique
 - Arts plastiques ou visuels
- **[RDA] Représentation de l'architecture**
 - Utilisation dans la compréhension, la conception et la communication des projets
 - Modes de représentation liés au projet architectural
- **[TPPA] Théorie et pratique du projet architectural**
 - Conception et mise en forme

Formation initiale (2e cycle) — Master 2010

Enseignement « Développement du séminaire : Penser le temps : les transformations sociales et spatiales de la ville »

Unité d'enseignements → S8 UE3 : SEMINAIRES DE RECHERCHE : Problématique et développement (93 heures encadrées)	Objectifs Ce séminaire se situe dans le cadre d'une approche pluridisciplinaire (géographie, sociologie et anthropologie) ouverte à des croisements ponctuels avec les autres séminaires, notamment en fonction des objets de recherche élaborés par les étudiants. Il vise à éclairer et analyser les transformations sociales et spatiales de la ville et des territoires dans leur rapport au temps : les formes, les rythmes, les registres, les effets des changements, leur appréhension symbolique, matérielle, affective, politique. Interroger les pratiques, les représentations, les discours, les procédures qui président aux recompositions des formes urbaines, à la redistribution des populations qui en découlent, à l'intégration ou à la disparition des héritages légués par les générations antérieures, à l'anticipation de ce qui sera légué aux générations futures. D'une manière générale, les réflexions menées dans le cadre de ce séminaire à coloration sciences humaines entend contribuer à la compréhension des relations complexes entre le social et le spatial. Lieu de la mise en œuvre d'une démarche de recherche personnelle, le deuxième semestre de ce séminaire correspond au temps de l'approfondissement et de la validation des hypothèses. Un voyage à l'étranger, construit à partir d'une des thématiques privilégiées à la lumière des objets de recherche proposés par les étudiants est l'occasion de renouveler et d'enrichir les questionnements issus de la phase exploratoire du séminaire.	Mode d'évaluation ■ Contrôle continu : 100 %
4^e année 2 ^d semestre		Nombre de groupes : 1
Coefficient 3.0		Modalités pédagogiques ■ CM : 16 h ■ TD : 40 h
Code de l'enseignement → S08E3-13		Enseignants ■ <u>DUPUY Sabine</u> ○ CM : 6 h ○ TD : 40 h ■ CREMINITZER Jean-Bernard ○ CM : 4 h ■ GUEST Milena ○ TD : 16 h ■ XX CHESNEAU ○ CM : 6 h ○ TD : 36 h
Caractère → option		
Compensable → oui		
2^de session → oui		Poids horaire du travail ■ Encadré : 56 h ■ Personnel : 80 h
Projet → non	Contenu	
Cette phase d'approfondissement donne lieu à des apports méthodologiques de la part des enseignants, en fonction des méthodes de collecte d'informations et de données retenues (revues de presse, analyses d'entretien, cartographie, investigation en archives, etc) à l'intervention éventuelle de spécialistes en fonction des questions soulevées par les étudiants. Le séminaire devient le lieu des échanges entre étudiants dans le cadre d'une restitution régulière de l'avancement de leurs travaux : exploration systématique des sources, constitution et analyse d'un corpus, recueil et analyse du matériau, mise en perspective avec les exemples analysés à l'étranger. Cette restitution donne lieu à une mise en commun par les étudiants des difficultés rencontrées, des découvertes, des nouvelles pistes qui surgissent, à partir d'exposés qui font appel à la clarté et à la rigueur de l'expression ainsi qu'à la pertinence des supports choisis.		
Travaux demandés Il est demandé aux étudiants de présenter régulièrement leur travail, de partager à l'aide d'exposés leurs méthodes, leurs références, leurs interrogations. Il s'agit de mettre progressivement en forme un cheminement personnel qui donnera lieu à la rédaction du mémoire final. L'élaboration du plan détaillé de leur futur mémoire, des analyses de contenu et la production de premières versions écrites de l'état d'avancement de leur réflexion, donnent lieu à une évaluation au cours de ce semestre. Il est attendu que soient peu à peu articulés le travail de définition, un état des lieux des connaissances et des références liés au sujet, une explicitation de leur questionnement, la présentation des hypothèses et de la méthodologie suivie, les premiers résultats et les documents graphiques produits.		
Bibliographie Outre les ouvrages recommandés au premier semestre les étudiants sont invités à consulter les revues suivantes: les cahiers de l'ANAH la revue Urbanisme Les Annales de la recherche urbaine Etudes Normandes Espaces et Sociétés Habitat et société ,la revue de L'union des HLM Archéologie industrielle en France Terrains les revues d'architecture , etc Champs disciplinaires ■ [SHSA] Sciences humaines et sociales pour l'architecture ○ Réglementations, procédures ○ Profession et rôle de l'architecte ○ Analyse et évolutions des pratiques urbaines ○ Analyse et évolutions des pratiques des bâtiments ○ Acteurs de la maîtrise d'œuvre et du cadre de vie		

Formation initiale (2e cycle) — Master 2010
Enseignement « Développement du séminaire : Architecture et problématiques environnementales 1 »

Unité d'enseignements → S8 UE3 : SEMINAIRES DE RECHERCHE : Problématique et développement (93 heures encadrées)	Objectifs Le séminaire Architecture et environnement se déroule en 3 moments pédagogiques distincts, en semestres 7, 8 et 9. Il a pour principal objectif de permettre aux étudiants de développer, consolider et formaliser une pensée critique et une démarche de recherche construite et autonome. A cette fin, le deuxième semestre de 2e cycle (semestre 8) est le moment du développement d'une problématique déjà esquissée en semestre 7. Il s'agit, à ce stade, en prenant appui sur un état succinct des connaissances sur le sujet, d'énoncer un corps d'hypothèses et de définir la méthode suivant laquelle il sera vérifié. Conçue de manière indépendante de la démarche de conception, cette approche réflexive doit permettre à l'étudiant d'élargir son champ de questionnement et d'approfondir sa réflexion dans le domaine de l'environnement. Ce travail pourra contribuer à enrichir la démarche de conception et/ou préfigurer une démarche de recherche dans le cadre d'études doctorales.	Mode d'évaluation
4^e année 2 ^d semestre		Nombre de groupes : 1
Coefficient 3.0		Modalités pédagogiques ■ CM : 16 h ■ TD : 40 h
Code de l'enseignement → S08E3-14		Enseignants ■ <u>JUBAN Pierre</u> ○ CM : 8 h ○ TD : 40 h ■ <u>LORTIE André</u> ○ CM : 8 h ○ TD : 40 h
Caractère → option		
Compensable → oui		Poids horaire du travail ■ Encadré : 56 h ■ Personnel : 80 h
2^de session → oui	Contenu Les problématiques environnementales constituent un domaine de savoir et de recherche très étendu. Il importera, dans un deuxième temps, d'approfondir la signification du terme et l'étendu du domaine, dans leurs rapports à l'architecture et la ville. A cette fin, les étudiants sont invités à confronter leurs approches à celles d'enseignements issus de divers horizons disciplinaires : architectes, urbanistes, ingénieurs, anthropologues, géographes, etc. Ces contributions assurées par les étudiants nourriront des discussions au sein du séminaire.	
Projet → non		

Travaux demandés

Le deuxième semestre de 2e cycle (semestre 8) permet le développement de la problématique déjà esquissée en semestre 7. En prenant appui sur un état succinct des connaissances sur le sujet, élaboré sur la base des lectures et des interventions des enseignants, il s'agit d'énoncer un corps d'hypothèses et de définir la méthode suivant laquelle il sera vérifié. Cette construction intellectuelle sera soumise à la critique des participants au séminaire (enseignants et étudiants) à l'occasion d'exposés oraux. A cette fin, il sera demandé aux participants de s'appuyer systématiquement sur les ressources propres à la discipline architecturale (notions, outils, concepts).
 A terme, le travail ne doit pas déboucher sur une vérification exhaustive des hypothèses avancées, mais sur l'exposé argumenté de la démarche qu'il faudrait suivre pour le faire. Cela sous la forme d'un « article » argumenté et référencé, dont la rédaction devra être avancée à la fin de ce semestre.

Bibliographie

François Ascher, Les Nouveaux Principes de l'urbanisme, Paris, L'Aube, 2004.
 Alain Bourdin, Du Bon Usage de la ville, Paris, Descartes & Cie, 2009
 Robert Fishman, Urban Utopias in the Twentieth Century, New York, Basic Books, 1977
 Jean-Claude-Nicolas Forestier, Grandes villes et systèmes de parcs, Paris, Hachette, 1906
 André Gorz, Ecologia, Paris, Galilée, 2008
 Grenelle 1 ; loi de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement, Le Moniteur des travaux publics et du bâtiment, supplément au n° 5516, 14 août 2009
 Alberto Magnaghi, Le Projet local, Bruxelles, Mardaga, 2006
 Olivier Mongin, La Condition urbaine, Paris, Seuil, 2005
 François Richard, Claude Villeneuve, Vivre les changements climatiques, Québec, Multimondes, 2007
 Thomas Sieverts, Entre-Ville, une lecture de la Zwischenstadt, Marseille, Editions Parenthèses, 2004
 Melvin Webber, L'Urbain sans lieu ni bornes, Paris, Editions de l'Aube, 1996

Supports de cours

Interventions des enseignants de l'ENSAN, lectures commentées

Champs disciplinaires

- **[TUP] Théories de l'urbanisme et du paysage**
 - Études des pratiques du paysage
 - Études des pratiques et de l'urbanisme
 - Histoire des politiques urbaines
 - Écologie et environnement
 - Constitution des paysages
 - Approche de l'ingénierie des réseaux
 - Aménagement des territoires
- **[STA] Sciences et techniques pour l'architecture**
 - Techniques et maîtrise des ambiances et de l'environnement
 - Connaissance des structures, techniques de construction, génie civil
 - Connaissance des matériaux
- **[HTAV] Histoire et théorie de l'architecture et de la ville**
 - Histoire et théorie de la ville
 - Histoire et théorie de l'architecture
 - Histoire de la construction
 - Analyse urbaine
 - Analyse architecturale

Formation initiale (2e cycle) — Master 2010
Enseignement « Anglais »

Unité d'enseignements → S8 UE3 : SEMINAIRES DE RECHERCHE : Problématique et développement (93 heures encadrées)	Objectifs Description de projet architectural : mise en situation. Approche critique et approfondissement des connaissances linguistiques de l'étudiant concernant le projet architectural en prenant pour exemple l'architecture britannique.	Mode d'évaluation ■ Examen oral : 100 %
4^e année 2 ^d semestre		Nombre de groupes : 2
Coefficient 1.0		Modalités pédagogiques ■ TD : 16 h
Code de l'enseignement → S08E3-21	Contenu Analyse de présentation de projet architectural par les étudiants: lexique, structure, contenu. Étude de textes, d'images et de vidéos sur le critique architectural Alain de Botton. Analyse et critique des "tenements" écossais.	Enseignants ■ <u>TEPPA Dominique</u> ○ TD : 16 h ■ <u>THOMAS Richard</u> ○ TD : 16 h
Caractère → option		Poids horaire du travail ■ Encadré : 16 h ■ Personnel : 16 h
Compensable → oui	Travaux demandés Examen final écrit ou/et oral. Prise en compte de l'assiduité dans l'évaluation finale.	
2^{de} session → oui		
Projet → non	Supports de cours Articles de presse. Supports audio et vidéo.	
Champs disciplinaires		

Formation initiale (2e cycle) — Master 2010
Enseignement « Espagnol »

Unité d'enseignements → S8 UE3 : SEMINAIRES DE RECHERCHE : Problématique et développement (93 heures encadrées)	Objectifs Savoir s'exprimer à l'oral comme à l'écrit surtout dans le domaine architectural. Faire l'analyse du contexte économique, historique et politique de l'œuvre.	Mode d'évaluation
4^e année 2 ^d semestre		Nombre de groupes : 1
Coefficient 1.0		Modalités pédagogiques ■ TD : 16 h
Code de l'enseignement → S08E3-22	Contenu Le cours développera en détail l'analyse d'une œuvre d'architecture (du 19 ^{ème} siècle) en prenant en compte les points suivants :	Enseignant ■ FERNANDEZ Hélène ○ TD : 10 h
Caractère → option	1. La description en générale : les aspects techniques de l'œuvre 2. L'identité du réalisateur de l'œuvre :	Poids horaire du travail ■ Encadré : 16 h ■ Personnel : 16 h
Compensable → oui	a) La personne chargé du projet (une institution, groupe...) b) La réalisation de l'œuvre en relation avec la vie de l'architecte (date de début et fin de construction)	
2^{de} session → oui	c) Le style artistique et l'époque 3. Fonction et Signification	
Projet → non	a) L'aspect pratique et utile de l'œuvre b) Les variations à travers les années c) la signification symbolique	
	4. Contexte historique a) Aspects économiques b) Aspects sociaux c) Aspects politiques d) Aspects culturels	
Travaux demandés Exercices écrits en fonction de déroulement des cours. Une présentation orale finale et un dossier écrit d'une œuvre d'architecture		
Supports de cours vidéos, lectures et exercices qui seront en relation avec les points précédents. Champs disciplinaires		

Formation initiale (2e cycle) — Master 2010
Enseignement « Anglais-Préparation TOEIC »

Unité d'enseignements → S8 UE3 : SEMINAIRES DE RECHERCHE : Problématique et développement (93 heures encadrées)	Champs disciplinaires	Mode d'évaluation ■ Rendu : 100 %
4^e année 2 ^d semestre		Nombre de groupes : 2
Coefficient 1.0		Modalités pédagogiques ■ TD : 21 h
Code de l'enseignement → S08E3-3		Enseignant ■ XX TOEIC ○ TD : 42 h
Caractère → obligatoire		Poids horaire du travail ■ Encadré : 21 h ■ Personnel : 0 h
Compensable → non		
2^{de} session → non		
Projet → non		

Formation initiale (2e cycle) — Master 2010
Enseignement « Design »

Unité d'enseignements → S8 UE4 : SAVOIRS COMPLEMENTAIRES AUX METIERS DE L'ARCHITECTURE (98 heures encadrées)	Objectifs 1- Faire acquérir à l'étudiant une autonomie dans la programmation, la méthodologie de conception et de communication d'un produit. 2- Affiner les connaissances sur les matériaux, leurs qualités, leur fabrication (dimensions maximum, outils de production, ...) et leur mise en œuvre. 3- Réalisation d'un dossier avec les différents projets des étudiants en vue d'une sélection par le VIA (valorisation et innovation dans l'ameublement) pour une exposition des prototypes à Paris.	Modes d'évaluation ■ Rendu : 65 % ■ Contrôle continu : 35 %
4^e année 2 ^d semestre		Nombre de groupes : 1
Coefficient 3.0		Modalités pédagogiques ■ TD : 64 h
Code de l'enseignement → S08E4-11		Enseignant ■ <u>LEBLOIS Olivier</u> ○ TD : 64 h
Caractère → option	Contenu Art, design et architecture se rapprochent. Ils seront évoqués à la fois dans leur évolution autonome et dans leurs nouvelles connexions.	Poids horaire du travail ■ Encadré : 64 h ■ Personnel : 16 h
Compensable → oui	Réalisation de tables, bureaux, étagères, luminaires, ensemble de chaises et fauteuils à partir de plusieurs matériaux (carton, polypropylène, nids d'abeilles aluminium, et autres feuilles et plaques alvéolaires, ondulés, tubes, etc...). L'association avec d'autres matériaux (bois, acier, plastique, verre, ...) est possible.	
2^{de} session → oui		
Projet → non	Travaux demandés Séance hebdomadaire comprenant exposés théoriques illustrés et correction de projets. Construction de prototypes grandeur et dossier sur la démarche et le produit final. Voyage à Milan au salon du meuble.	
Bibliographie Raymond Guidot : Histoire du design, 1940-1990, éd. Hazan, 1994. Cecil Balmond : Informal, éd Prestel, 2003.		
Supports de cours Fiches sur l'histoire du design.		
Champs disciplinaires ■ [EAHTA] Expression artistique, histoire et théorie de l'art ○ Esthétique		

Formation initiale (2e cycle) — Master 2010
Enseignement « Scénographie »

Unité d'enseignements → S8 UE4 : SAVOIRS COMPLEMENTAIRES AUX METIERS DE L'ARCHITECTURE (98 heures encadrées)	Objectifs Scénographie 2 : la transformation de l'oeuvre Proposer aux étudiants d'œuvrer très librement sur un mode transdisciplinaire et d'aborder la réalité complexe des modifications effectuées ou à faire pendant la durée de l'expérience. En effet, par essence même, l'interdisciplinarité et donc la transdisciplinarité impliquent l'existence de champs disciplinaires et le développement d'une pensée qui leur est spécifique. Pour être véritablement bénéfique pour la recherche de l'étudiant, le voyage doit être effectué jusqu'à son terme afin de bien comprendre les règles attenantes à chaque discipline. C'est un point très important car trop d'étudiants, séduits par le changement qu'entraîne la transdisciplinarité peuvent parfois être tentés par des comportements, des attitudes ou des formes dont ils n'ont pas eu le temps de comprendre et d'assimiler l'origine. Il ne s'agit pas de voler la liberté découverte dans le champ voisin mais bien de s'approprier dans la discipline abordée et plus tard dans l'architecture celle qui lui appartient en propre et lui donne sa véritable dimension.	Modes d'évaluation ■ Contrôle continu : 50 % ■ Rendu : 50 %
4^e année 2 ^d semestre		Nombre de groupes : 1
Coefficient 3.0		Modalités pédagogiques ■ TD : 64 h
Code de l'enseignement → S08E4-12		Enseignant ■ GUERIN Philippe o TD : 64 h
Caractère → option		Poids horaire du travail ■ Encadré : 64 h ■ Personnel : 16 h
Compensable → oui		
2^{de} session → oui		
Projet → non	Contenu 1 / A l'appui de quelques cours théoriques: - sur une présentation de l'art minimaliste des années 60/70 à partir d'une exposition à Amsterdam autour d'une œuvre de Giulio Paolini de 2001. - sur l'évolution de la danse contemporaine et de ses dérivés et rencontres vers la performance et l'installation. - sur l'évolution du lieu théâtral du monde contemporain jusqu'aux scénographies urbaines en jeu dans les arts de la rue.	
<p>2 / A l'appui d'une visite à Paris qui sera organisée avec plusieurs propositions : Le Musée du Louvre, le Centre Pompidou et les expositions temporaires du moment nous observons simultanément la survivance de médiums traditionnels et l'apparition accélérée de technologies nouvelles. Peinture, sculpture, photographie, cinéma, vidéo, numérique, body art, performance, installation, art vivant, art urbain, etc, sont autant de formes d'expression qui cohabitent aujourd'hui et se mêlent sur la scène artistique contemporaine.</p> <p>3 / A l'appui d'une démarche individuelle et libre pour chaque étudiant, il sera proposé lors de cette expérience de prolonger le travail scénographique du semestre précédent, de fabriquer une œuvre nouvelle ou encore d'imaginer un éventuel retour au projet d'architecture selon des modalités à définir au cas par cas.</p> <p>Nous tenterons progressivement avec les étudiants de mettre plus particulièrement l'accent sur la notion de passage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - passage technique, par exemple d'un mode d'expression à un autre comme de la peinture à la photographie, de la photographie au cinéma, de la télévision à la vidéo etc. et des répercussions et des allers et retours que cela génère. - passage temporel, d'une époque à une autre et comment ces mises en abîme dans le temps provoquent des juxtapositions nouvelles et des relectures qui éclairent notre contemporanéité. - passage conceptuel, par exemple du déplacement de l'intention d'un artiste, puis de celle du spectateur qui par son appropriation de l'œuvre entraîne de nouveaux questionnements éventuellement accélérés par l'interactivité. - passage spatial et interdisciplinaire avec les fluctuations des limites et des frontières entre les arts et l'architecture. 		
Travaux demandés Un bref exposé sur la problématique choisie par l'étudiant en rapport avec les objectifs de cet optionnel. Une œuvre, à priori plastique et (ou) visuelle mais totalement libre, autonome ou liée à une proposition architecturale. Un document écrit, 5 à 10 pages (sans les illustrations) qui présentera la genèse de l'œuvre ou qui l'accompagnera en parallèle. Une présentation dans le grand hall de l'école qui soit scénographiée pour donner une cohérence à l'ensemble.		
Bibliographie Voir Bibliographie « Histoire de la pensée sur l'art et la technique » Adolphe Appia ou le renouveau de l'esthétique théâtrale, Editions Payot Lausanne, 1992 La danse au XX ^e me siècle par Marcelle Michel et Isabelle Ginot, Larousse, 1999		
Supports de cours Cours théoriques avec diaporamas L'autonomie des étudiants entraîne la mise en place d'une sorte d'« Atelier » de fabrication permettant où tous apportent leurs critiques sur tous les projets.		
Champs disciplinaires		

Formation initiale (2e cycle) — Master 2010
Enseignement « Vidéo- image et son »

Unité d'enseignements → S8 UE4 : SAVOIRS COMPLEMENTAIRES AUX METIERS DE L'ARCHITECTURE (98 heures encadrées)	Objectifs Cet enseignement a pour but de donner aux étudiants en architecture, au même titre que la peinture, la sculpture ou la scénographie, un complément important portant sur les bases et les méthodes de la création cinématographique. Le cinéma est aujourd'hui un des aspects essentiels de la culture; il est aussi un mode d'expression, à la fois familier pour les générations actuelles, et pourtant difficile à décrypter : les outils de cet art ne sont pas encore ou à peine enseignés dans les cursus scolaires. Ces outils sont particulièrement intéressants pour les apprentis architectes car le cinéma est, comme l'architecture (où le spectateur et utilisateur sont habituellement en mouvement), un art où intervient la dimension "temps"; quelques concepts du langage du cinéma tels que le cadrage, le montage, la prise en compte du hors-champ, peuvent apporter des idées utiles pour la conception architecturale. Enfin, le son est un élément aussi bien sur le plan esthétique que dans la sémantique du film. Un autre objectif important consiste à participer au développement de l'esprit critique face aux manipulations qui ne manquent pas d'exemple dans le domaine de l'audio-visuel.	Modes d'évaluation <ul style="list-style-type: none"> ■ Contrôle continu : 50 % ■ Examen oral : 50 %
4^e année 2 ^d semestre		Nombre de groupes : 1
Coefficient 3.0		Modalités pédagogiques <ul style="list-style-type: none"> ■ TD : 64 h
Code de l'enseignement → S08E4-13		Enseignant <ul style="list-style-type: none"> ■ <u>JOURDE Claude</u> <ul style="list-style-type: none"> ○ TD : 64 h
Caractère → option		Poids horaire du travail <ul style="list-style-type: none"> ■ Encadré : 64 h ■ Personnel : 16 h
Compensable → oui		
2^{de} session → oui		
Projet → non		
Contenu Les composantes de la narration filmique du cinéma muet aux films actuels. L'utilisation ou non de la voix-off et ses conséquences dans la composition filmique. Le plan séquence et la profondeur de champ par opposition au champ/contre-champ. Le rapport image/son dans le montage. L'étude du mouvement depuis l'antiquité (Zénon d'Elée) L'étude de l'apport de découvertes relativement récentes : laser et hologrammes.		
Travaux demandés Les étudiants présentent un exposé basé sur la séquence d'un film qu'ils auront choisi. Une réalisation sera faite à partir d'un sujet commun qui les familiarise avec l'utilisation de la caméra et d'un logiciel de montage. Ils peuvent le réaliser seuls ou dans le cadre d'un petit groupe.		
Champs disciplinaires <ul style="list-style-type: none"> ■ [EAHTA] Expression artistique, histoire et théorie de l'art <ul style="list-style-type: none"> ○ Arts plastiques ou visuels 		

Formation initiale (2e cycle) — Master 2010
Enseignement « Bois nature »

Unité d'enseignements → S8 UE4 : SAVOIRS COMPLEMENTAIRES AUX METIERS DE L'ARCHITECTURE (98 heures encadrées)	Objectifs Mettre en place un partenariat entre l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Normandie et les Ecoles d'ingénieurs locales sur l'architecture bois ,le développement durable et la qualité environnementale.	Mode d'évaluation ■ Soutenance : 100 %
4^e année 2 ^d semestre	Synergie, transferts de compétences et échanges entre étudiants ingénieurs et étudiants architectes sur l'architecture bois , le développement durable.	Nombre de groupes : 1
Coefficient 3.0	Cette dynamique et cette volonté naissante doit se comprendre et s'inscrire dans la période d'habilitation en devenir afin de construire sa faisabilité.	Modalités pédagogiques ■ TD : 64 h
Code de l'enseignement → S08E4-14	<hr/>	Enseignant ■ GONANO Asle ○ TD : 64 h
Caractère → option	Contenu Autour d'une action programmatique , développement d'un projet architectural dans l'ensemble de ses composantes autour du concept du développement durable et de l'efficacité énergétique. Simulations et expérimentations.	Poids horaire du travail ■ Encadré : 64 h ■ Personnel : 16 h
Compensable → oui	Mettre les considérations environnementales au centre de la réflexion du projet architectural. Réfléchir sur l'architecture et l'environnement implique de faire cohabiter des champs disciplinaires différents. Notre objectif consiste à former des groupes de travail où sont mêlés le domaine architectural et celui de l'ingénierie.	
2^{de} session → oui		
Projet → non		
<p>Les conjonctures économiques, sociales et environnementales plaident aujourd'hui pour construire durablement. Nos connaissances et savoir-faire doivent évoluer pour apporter des réponses à la mesure des défis liés au respect de l'environnement.</p> <p>S'interroger sur les nouveaux modes d'articulation entre l'architecture et l'environnement.</p> <p>Il n'est pas question dans le cadre ce workshop de cibler un seuil de performance précis mais de faire interagir plusieurs contraintes environnementales que l'on peut désigner par « variables » pour générer des réponses architecturales.</p> <p>Nous envisageons de travailler sur plusieurs variables, que sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la variable climatique (la température, l'humidité, l'air et son mouvement, la lumière...) - la variable énergétique (rationalisation des consommations) - la variable matérialité : le bois (économie de moyens et matériaux respectueux de l'environnement) <p>En explorant le champ d'action de ces variables sur l'architecture, celles-ci peuvent être considérées comme les termes d'une équation qui doivent aboutir à des réflexions, des expérimentations et des propositions nouvelles sur l'espace, le confort, l'usage</p>		
Travaux demandés Projet sous forme de worshop (ou d'intensifs) sur l'architecture bois, le développement durable et la qualité environnementale autour d'équipes mixtes (étudiants architectes et ingénieurs)		
Supports de cours Visites communes, conférences préalables en liaison avec l'unité d'enseignement bois nature du premier semestre Champs disciplinaires <ul style="list-style-type: none"> ■ [STA] Sciences et techniques pour l'architecture <ul style="list-style-type: none"> ○ Techniques et maîtrise des ambiances et de l'environnement ○ Connaissance des structures, techniques de construction, génie civil ○ Connaissance des matériaux 		

Formation initiale (2e cycle) — Master 2010
Enseignement « Habiter la ville en situation de handicap »

Unité d'enseignements → S8 UE4 : SAVOIRS COMPLEMENTAIRES AUX METIERS DE L'ARCHITECTURE (98 heures encadrées)	Objectifs Cet enseignement vise à développer la compréhension par les étudiants des enjeux politiques, économiques et sociaux liés à la prise en compte, lors de l'intervention sur les formes architecturales et urbaines, de plusieurs familles de handicaps (moteurs, visuels, auditifs). Il invite à une réflexion critique sur la construction des mesures relatives à l'accessibilité du cadre bâti et sur les modalités de leur application, conjointement à d'autres contraintes réglementaires, parfois difficilement réconciliables dans la pratique du projet. Le rôle de l'architecte en tant qu'acteur social dans la prise de conscience collective du handicap - comme partie intégrante d'une démarche d'amélioration générale du cadre de vie - est mis en avant.	Mode d'évaluation Nombre de groupes : 1
4^e année 2 ^d semestre		Modalités pédagogiques ■ CM : 12 h
Coefficient 1.0		Enseignants ■ JULIEN Annicka ○ CM : 6 h ■ GUEST Milena ○ CM : 6 h
Code de l'enseignement → S08E4-2		Poids horaire du travail ■ Encadré : 12 h ■ Personnel : 6 h
Caractère → obligatoire	Contenu Cet enseignement pose la question du droit à la ville des personnes handicapées et met par là au centre de ses préoccupations les interactions qu'elles instaurent au niveau du quotidien avec leur environnement. Les situations de handicap, influencées par ces interactions, ne dépendent pas seulement de la condition des personnes handicapées. Elles relèvent aussi des interventions d'autres acteurs, professionnels de la ville, interventions qui les conduisent parfois à remettre en cause, ne serait-ce que de façon partielle, leurs rôles « traditionnels ». Ainsi, l'enseignement proposé traite, de façon plus générale, du renouvellement des stratégies d'acteurs par le biais de la diversification des approches d'intervention sur les formes architecturales et urbaines. De façon plus concrète, il explore les évolutions des pratiques de projet, en ce qui concerne la dimension accessibilité, au contact des préoccupations sociales et économiques liées au handicap.	
Compensable → oui	Ce contenu s'articule autour des thèmes suivants :	
2^{de} session → oui	- notion de handicap et statut social de handicapé - représentations du handicap et politiques d'« intégration » - le cadre réglementaire - les notions d'accessibilité et d'usage, relatives au concept d'autonomie.	
Projet → non		
Travaux demandés Relevés d'exemples de dispositifs sous forme d'un carnet de croquis dimensionnés et photos.		
Champs disciplinaires ■ [TTPU] Théorie et pratique du projet urbain		

Formation initiale (2e cycle) — Master 2010
Enseignement « Procédures urbaines : du projet au règlement 2 »

Unité d'enseignements → S8 UE4 : SAVOIRS COMPLEMENTAIRES AUX METIERS DE L'ARCHITECTURE (98 heures encadrées)	Objectifs Dans le droit fil de l'enseignement "Procédures urbaines : du projet au règlement 1" de Licence, l'objectif est de prendre la mesure des encadrements réglementaires qui régissent les procédures de la production urbaine, par la confrontation à des cas réels d'aménagement et de développement urbains. Il envisagera également le rôle des architectes dans l'élaboration même de ces encadrements réglementaires lorsqu'ils réalisent des documents d'urbanisme.	Modes d'évaluation ■ Contrôle continu : 50 % ■ Rendu : 50 %
4^e année 2 ^d semestre		Nombre de groupes : 4
Coefficient 1.0		Modalités pédagogiques ■ TD : 12 h
Code de l'enseignement → S08E4-3		Enseignant ■ JUBAN Pierre ○ TD : 12 h
Caractère → obligatoire	Contenu À partir des projets que les étudiants ont déjà élaborés dans le cadre des enseignements de projets, il s'agit de les analyser du point de vue des réglementations urbaines qui y sont impliquées et des cadres réglementaires dont ils relèvent.	Poids horaire du travail ■ Encadré : 12 h ■ Personnel : 12 h
Compensable → oui	On étudiera les conséquence très pratiques sur le projet architectural des règles d'implantation par rapport aux emprises publiques, aux limites séparatives, aux règles d'aspect et de prospect.	
2^de session → oui		
Projet → non	Travaux demandés Compte rendu d'analyse des implications réglementaires à partir d'un ou deux projets personnels déjà élaborés.	
Champs disciplinaires <ul style="list-style-type: none"> ■ [SHSA] Sciences humaines et sociales pour l'architecture <ul style="list-style-type: none"> ○ Réglementations, procédures ○ Analyse et évolutions des pratiques urbaines ■ [TTPU] Théorie et pratique du projet urbain <ul style="list-style-type: none"> ○ Urbanisme et technique de planification ○ Approches paysagères, environnementales et territoriales 		

Formation initiale (2e cycle) — Master 2010
Enseignement « Histoire de la pensée sur l'art et la technique 2 »

Unité d'enseignements → S8 UE4 : SAVOIRS COMPLEMENTAIRES AUX METIERS DE L'ARCHITECTURE (98 heures encadrées)	Objectifs Le principe de cette série de cours est d'accompagner une réflexion sur la notion d'œuvre d'art et des changements radicaux intervenus au XXème siècle mais en tenant compte pleinement des événements qui anticipent ces changements dès le XIXème siècle et notamment l'apparition des premiers musées.	Mode d'évaluation ■ Examen écrit : 100 %
4^e année 2 ^d semestre	Cet accompagnement de la pensée artistique sur deux siècles doit préparer les étudiants à se positionner ou tout au moins à prendre part au débat qui interroge, aujourd'hui, d'un point de vue théorique des notions d'historicité, de modernité, de contemporanéité et d'un point de vue pratique des approches techniques traditionnelles, des approches technologiques innovantes et les hybridations de plus en plus fréquentes qui associent deux précédentes.	Nombre de groupes : 1
Coefficient 1.0	En utilisant un ouvrage de référence comme un « manuel scolaire », cet enseignement vise à encourager une lecture collective comme moyen pédagogique pour développer un débat et une pensée critique sur l'actualité artistique et l'évolution de son implication sociale et politique face à l'actuelle mondialisation.	Modalités pédagogiques ■ CM : 10 h
Code de l'enseignement → S08E4-4		Enseignant ■ GUERIN Philippe o CM : 10 h
Caractère → obligatoire		Poids horaire du travail ■ Encadré : 10 h ■ Personnel : 8 h
Compensable → oui		
2^{de} session → oui		
Projet → non		

Contenu

Ce semestre commence autour de l'année 1906 qui voit la rencontre de Matisse et de Picasso mais aussi la mort de Cézanne, souvent considéré comme celui qui ouvre la peinture à la modernité.

Chaque cours dure une heure et reprend pendant 20 à 30 minutes un des dix-huit chapitres de l'ouvrage « Le chef d'œuvre invisible » de Hans Belting. Tout en respectant simultanément la chronologie et une analyse rapide du texte, un ou deux points spécifiques (technique, historique, biographique etc.) sont plus particulièrement développés et largement illustrés.

C'est à partir de ces ouvertures que les cours se concentrent alors progressivement sur des idées et des attitudes nouvelles et radicales qui investissent, transforment et révolutionnent les engagements artistiques du 20^{ème} siècle.

Nous analyserons comment le fonctionnement d'un concept, d'un dispositif, d'une invention, d'une technique ou bien sûr aussi d'une technologie nouvelle va permettre parfois d'éviter l'œuvre, à quel moment il l'instruit ou à quel moment il fait œuvre lui-même.

La notion de process, de work in progress prendra de plus en plus d'importance au fur et à mesure que l'œuvre idéale disparaîtra. Une idée parfaite saurait-elle la remplacer ?

Nous observerons la sortie progressive des œuvres de leurs cadres habituels, que ce soit celui des règles qui les régissaient, que ce soit celui des lieux qui les hébergeaient. Comment naissent alors de nouveaux champs disciplinaires qui eux-même vont peu à peu se codifier mais aussi transformer ou générer de nouveaux espaces.

Nous découvrirons aussi comment l'histoire de l'art est sans cesse convoquée par des pratiques artistiques d'aujourd'hui, tout média confondu, non pas comme un stade ultime à dépasser mais sans doute d'avantage comme un rapprochement de l'origine, au sens heideggerien du terme, à partir de laquelle se recomposeraient des identités nouvelles.

Travaux demandés

L'évaluation est établie en fin de semestre avec un devoir sur table pour lequel l'étudiant dispose de toutes ses notes.

L'attention sera portée particulièrement sur la pertinence d'une pensée critique personnelle et sa cohérence avec les connaissances convoquées sur un corpus d'œuvres choisies.

Bibliographie

- "Le chef d'œuvre inconnu" de Honoré Balzac, Le Journal L'artiste, 1831, intégré dans La Comédie Humaine en 1846
- "L'œuvre d'Art à l'époque de sa reproductibilité technique" de Walter Benjamin, Editions Allia, 2005 (texte de 1939, premières versions, 1935, 1936)
- "Chemins qui ne mènent nulle part" de Martin Heidegger, Editions Gallimard 2006, (textes rédigés entre 1934 et 1946, première édition 1950)
- "L'Irréel" d'André Malraux, Editions Gallimard, 1974
- "L'Intemporel" de André Malraux, Editions Gallimard, 1976
- "Système de la peinture" de Marcelin Pleyne, Editions du Seuil, Essais, 1977
- "Les Etats-Unis de la peinture" de Marcelin Pleyne, Editions du Seuil, Essais, 1986
- "L'Art contemporain en France" de Catherine Millet, Editions Flammarion, 1987, 1994, 2005
- "Les modernes et la tradition" de Marcelin Pleyne, Editions Gallimard, 1990
- "L'Art à l'état gazeux" de Yves Michaud, Editions Hachette, 2002
- "Le chef d'œuvre invisible" de Hans Belting, Editions Jacqueline Chambon, 2003
- "L'art contemporain est-il chrétien ?" de Catherine Grenier, Editions Jacqueline Chambon, 2003
- "L'Art contemporain", Histoire et géographie de Catherine Millet, Editions Flammarion, 2006
- "L'image ouverte" de Georges Didi-Huberman, Editions Gallimard, Le temps des images, 2007
- "La revanche des émotions" de Catherine Grenier, Editions du Seuil, Essais, 2008
- "99 clic + 1", photographies storie di incanti, ed. Fondo Giog - Anna Piras, 2009

Supports de cours

Chaque cours est préparé en amont pour permettre aux étudiants de retrouver sur le serveur de l'école quelques lignes biographiques sur tous les acteurs cités ce jour là : artistes, auteurs, scientifiques, hommes politiques etc...

Ensuite toutes les images, toutes les citations sont reversées à leur tour sur le serveur. Outre le livre principal, cela permet à l'étudiant de se constituer progressivement un ensemble de données qu'il peut lui-même progressivement compléter.

Un débat est organisée en fin de semestre en invitant si possible un ou deux intervenants extérieurs. Il élargie le champ d'investigation et permet aux étudiants d'approfondir des questions qui les intéressent plus particulièrement

Champs disciplinaires

- [EAHTA] Expression artistique, histoire et théorie de l'art
 - Histoire et théories de l'art

Formation initiale (2e cycle) — Master 2010
Enseignement « Dynamique urbaine et transformation spatiale »

Unité d'enseignements → S9 UE1 : PROJET ARCHITECTURAL : Projet urbain (108 heures encadrées)	Objectifs Le champ d'intervention ciblé par l'atelier de projet urbain s'inscrit à l'articulation des différentes échelles et composantes qui participent de la constitution de la ville contemporaine (géographie, espace public, tissu urbain, édifices, usages, etc.). Il s'agit, à travers l'exercice de projet, de développer des outils de conception et de formalisation urbaines en prenant en compte, conjointement, les dimensions de l'espace et du temps. L'élaboration du projet s'attachera en outre, en permanence, à tester le lien entre l'opportunité d'une intervention sur l'espace urbain et sa faisabilité en termes techniques, opérationnels et architecturaux. Elle permettra à la fois de s'acculturer à diverses approches théoriques des questions urbaines, en puisant à différentes sources (et ressources) contemporaines de la pensée sur la ville, tout en se mettant en situation d'expert propre à proposer une stratégie urbaine sur un site donné. Dès lors, l'exercice de projet s'apparente en quelque sorte à une étude de définition : diagnostic ; définition d'enjeux et énoncé d'une stratégie ; développement d'un scénario et évaluation critique du scénario (coût, moyens de mise en œuvre, temps de réalisation, etc.). Il s'en démarque toutefois dans la mesure où, à partir d'un site urbain ou péri-urbain en phase de mutation, les étudiants ont une liberté totale sur le choix du périmètre de réflexion et de proposition, défini en fonction d'une problématique qu'ils doivent énoncer et qui devient le fil directeur théorique de leur démarche.	Modes d'évaluation ■ Contrôle continu : 50 % ■ Rendu : 50 %
5^e année 1 ^{er} semestre		Nombre de groupes : 1
Coefficient 8.0		Modalités pédagogiques ■ TD : 80 h
Code de l'enseignement → S09E1-11		Enseignants ■ LORTIE André ○ TD : 80 h ■ XX BERTRAND ○ TD : 80 h
Caractère → option		
Compensable → oui		Poids horaire du travail ■ Encadré : 80 h ■ Personnel : 120 h
2^{de} session → non		
Projet → oui	Contenu Le site et le thème du projet sont choisis en relation avec un acteur de l'aménagement de l'agglomération de Rouen. Ce choix s'appuie sur une connaissance préalable du terrain obtenue auprès d'un opérateur qui pourra intervenir au cours de la démarche.	
Les étudiants travaillent en groupes restreints, qui peuvent se recomposer selon les étapes. La démarche de projet doit leur permettre, entre autres choses, de : · comprendre un site (sa géographie physique, urbaine, humaine) ; · décrypter ses logiques de transformation (valorisation foncières, planification, valeurs d'usage, contraintes techniques, etc.). · identifier les acteurs qui participent à la définition et la réalisation des formes urbaines ; · clarifier le rôle et la place de l'architecte dans ce processus ; Cette démarche de projet doit permettre d'aborder, soit simultanément, soit successivement, analyse et diagnostic, esquisse de programmation, et scénario de transformation spatiale défini aux échelles pertinentes.		
Travaux demandés Il s'agit de construire une démarche de projet urbain, dont les différentes étapes seront formalisées dans des documents ad hoc, avec textes, schémas, dessins conceptuels ou techniques nécessaires à la compréhension de la démarche. Une attention particulière sera portée à l'« économie d'ensemble de conception et de présentation », soit à la faculté qu'ont les divers aspects développés du projet à couvrir l'ensemble de la démarche, en complémentarité et en approfondissement les uns des autres. Cette simultanéité des représentations (et de la réflexion) à plusieurs échelles est primordiale dans un processus qui n'est pas linéaire (du plus grand, l'urbain, au plus petit, l'architectural), mais itératif, les niveaux d'approfondissement différents permettant leur vérification mutuelle au fur et à mesure de l'avancement de la réflexion.		
Bibliographie Ascher François, Les Nouveaux Principes de l'urbanisme, Paris, L'Aube, 2004. Robert Fishman, Urban Utopias in the Twentieth Century, New York, Basic Books, 1977. Jean-Claude-Nicolas Forestier, Grandes villes et systèmes de parcs, Paris, Hachette, 1906. George B. Ford, City Planning Progress in the United States, Washington, The Octagon, 1917. André Gorz, Ecologia, Paris, Gallilée, 2008. Grenelle 1 ; loi de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement, Le Moniteur des travaux publics et du bâtiment, supplément au n° 5516, 14 août 2009. Alberto Magnaghi, Le Projet local, Bruxelles, Mardaga, 2006. Olivier Mongin, La Condition urbaine, Paris, Seuil, 2005. Thomas Sieverts, Entre-Ville, une lecture de la Zwischenstadt, Marseille, Editions Parenthèses, 2004. Melvin Webber, L'Urbain sans lieu ni bornes, Paris, Editions de l'Aube, 1996		
Supports de cours Exemples commentés de démarches de projet urbain. Champs disciplinaires <ul style="list-style-type: none"> ■ [TTPU] Théorie et pratique du projet urbain <ul style="list-style-type: none"> ○ Urbanisme et technique de planification ○ Processus et savoirs ○ Approches paysagères, environnementales et territoriales ■ [TPPA] Théorie et pratique du projet architectural <ul style="list-style-type: none"> ○ Réflexions sur les pratiques ○ Insertion dans l'environnement urbain et paysager ○ Économie du projet ○ Conception et mise en forme 		

Formation initiale (2e cycle) — Master 2010
Enseignement « Projet de renouvellement urbain »

Unité d'enseignements → S9 UE1 : PROJET ARCHITECTURAL : Projet urbain (108 heures encadrées)	Objectifs Cet atelier de projet pose la question des conditions d'une nouvelle urbanité de la ville périphérique moderne intégrant des mutations économiques, sociales et culturelles de la société. La démarche de projet doit permettre aux étudiants de reconnaître les enjeux architecturaux, urbains et paysagers, de valoriser un patrimoine repéré et l'adapter aux mutations reconnues, de développer l'aptitude à la synthèse dans un aller/retour permanent entre les échelles architecturales et urbaines et en reliant les points de vue possibles "réels ou théoriques", de maîtriser les composantes de l'espace, d'acquiescer des méthodes de travail qui développent l'autonomie et d'élaborer un questionnement personnel.	Mode d'évaluation Nombre de groupes : 1
5^e année 1 ^{er} semestre		Modalités pédagogiques ■ TD : 80 h
Coefficient 8.0		Enseignant ■ JULIEN Annicka o TD : 80 h
Code de l'enseignement → S09E1-12		Poids horaire du travail ■ Encadré : 80 h ■ Personnel : 120 h
Caractère → option	Contenu Trouver les conditions d'une nouvelle urbanité en travaillant sur le « déjà là », prenant en compte la complexité urbaine, la multiplication des partenaires, le patrimoine existant et ses potentialités. Mettre en cohérence les nouvelles logiques politiques, sociales, culturelles et économiques avec les logiques spatiales adaptées aux nouvelles mobilités résidentielles. Le semestre est structuré autour de trois temps forts: • Etat des lieux et appréhension du réel : diagnostic urbain, paysager et du patrimoine bâti existant • Réflexion théorique sur les nouvelles mobilités sociales et les réponses spatiales possibles • Projet : réhabilitation d'immeubles de logements et/ou conception de logements neufs répondant aux critères du développement durable	
Compensable → oui		
2^{de} session → non		
Projet → oui		
Travaux demandés • Compte rendu régulier des recherches théoriques personnelles • Présentations hebdomadaires de l'avancement des travaux personnels • Présentations de chaque exercice sous forme de panneaux et de maquettes à l'occasion des jurys		
Bibliographie DE CERTEAU (Michel), L'invention du quotidien, Paris, Gallimard, (nouv. éd.) coll. Folio, 1990 Collectif, Landscape architecture and town planning in the Netherlands 01-03, Bussum, Uitgeverij Thoth, 2004 PAQUOT (Thierry), LUSSAULT (Michel) et BODY-GENDROT (Sophie) La ville et l'urbain, l'état des savoirs, Editions La Découverte 2000 PANERAI (Philippe), CASTEX (Jean), DEPAULE (Jean-Charles), Formes urbaines, de l'îlot à la barre, Marseille, Editions Parenthèses, coll. Eupalinos, (1e édition 1985). PANERAI (Philippe), DEMORGON (Marcelle) et DEPAULE (Jean-Charles), Analyse urbaine, Marseille, Editions Parenthèses, coll. Eupalinos, série Architecture et Urbanisme, 1999, MANGIN (David), PANERAI (Philippe), Projet urbain, Marseille, éditions Parenthèses, 1999. BELLANGER (François), Habitats, questions et hypothèses sur l'évolution de l'habitat, Paris, La tour d'Aigues/éditions de l'Aube, 2000.		
Supports de cours Visites de sites Echanges avec élus et services de l'urbanisme des territoires étudiés: présentation des enjeux par les élus, présentation des projets par les étudiants Champs disciplinaires ■ [TTPU] Théorie et pratique du projet urbain o Processus et savoirs o Approches paysagères, environnementales et territoriales ■ [TPPA] Théorie et pratique du projet architectural o Réflexions sur les pratiques o Projets de réhabilitation o Insertion dans l'environnement urbain et paysager o Économie du projet o Conception et mise en forme		

Formation initiale (2e cycle) — Master 2010
Enseignement « Stratégies urbaines et espace réel »

Unité d'enseignements → S9 UE1 : PROJET ARCHITECTURAL : Projet urbain (108 heures encadrées)	Objectifs OBJECTIFS : Il s'agit d'approfondir la culture urbaine acquise en cycle Licence, de développer une pensée sur la ville, et de l'exprimer par le projet à l'échelle du quartier comme à l'échelle d'un fragment posant la question de l'espace public, de l'espace libre et du bâti, dans sa matérialité.	Modes d'évaluation ■ Rendu : 60 % ■ Contrôle continu : 40 %
5^e année 1 ^{er} semestre		Nombre de groupes : 1
Coefficient 8.0		Modalités pédagogiques ■ TD : 80 h
Code de l'enseignement → S09E1-13		Enseignants ■ <u>BADIA Marie-Helene</u> ○ TD : 80 h ■ <u>VIGER KOHLER Antoine</u> ○ TD : 80 h
Caractère → option		Poids horaire du travail ■ Encadré : 80 h ■ Personnel : 120 h
Compensable → oui		
2^{de} session → non		
Projet → oui		Contenu

Contenu

CONTENU:
 Le site :

La ville de Dieppe présente des caractéristiques morphologiques et humaines fortes et lisibles permettant de comprendre son développement historique et son évolution actuelle. Elle est aujourd'hui le centre d'une communauté d'agglomération « Dieppe Maritime » de 53 000 habitants, réunissant 16 communes limitrophes entre mer et campagne.

Cette communauté partage l'objectif de mettre en œuvre un projet global de « développement durable ». Il porte notamment sur l'extension de la ville centre, confrontée à un déclin de ses emplois et de sa population au profit de sa périphérie.

La géographie dieppoise limite fortement les possibilités constructives hormis les terrains situés dans le secteur dit « ZAC Sud ».

Cette friche portuaire représente aujourd'hui un enjeu majeur à la fois entrée de la ville et façade sur le port. Il s'agira d'y inscrire un nouveau quartier.

La démarche :

La démarche sera itérative, elle installera tout au long du semestre des traversées entre différentes échelles, elle nécessitera des croisements entre travail au sein d'un groupe et travail individuel :

Reconnaître et interpréter le contexte à différentes échelles:

Travail de groupe sur des thématiques données, permettant de croiser les regards pour comprendre et questionner la géographie physique, urbaine et humaine.

Repérer les caractéristiques sensibles des lieux :

Travail de groupe pour repérer les caractéristiques qui déterminent l'identité des lieux.

Expérimenter les outils du projet urbain:

Travail de groupe pour comprendre la capacité du site, comparer des formes urbaines, apprendre à dimensionner.

Détailler des fragments:

Travail individuel permettant d'informer l'étude du projet urbain par la production de fragments.

Il s'agit de travailler le rapport entre espace public, espace libre, espace bâti dans son sens programmatique (l'attention aux usages et à leur renouvellement) et sa matérialité.

Proposer une synthèse :

Travail de groupe pour produire une synthèse représentée par un « plan guide » stratégique et évolutif dans le temps.

RELATION ENVISAGÉE AVEC D'AUTRES ENSEIGNEMENTS:

Un lien privilégié existe avec l'enseignement thématique Transformation et Représentation, de même qu'avec le cours de théorie axé sur les questions urbaines.

Travaux demandés

NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS :

Plusieurs étapes seront fixées afin d'accompagner la démarche de projets. Elles nécessiteront la production de documents témoignant de la capacité d'expression verbale, écrite et dessinée des étudiants.

Exposés oraux, notes d'intentions, schémas, plans, maquettes, croquis seront demandés au fur et à mesure de l'avancement.

L'examen final portera sur la présentation simultanée et organisée par panneaux, des documents d'analyse, d'expérimentation, d'études détaillées des fragments et du plan de synthèse.

Champs disciplinaires

- [TTPU] **Théorie et pratique du projet urbain**
 - Urbanisme et technique de planification
 - Processus et savoirs
 - Approches paysagères, environnementales et territoriales
- [TPPA] **Théorie et pratique du projet architectural**
 - Structures, enveloppes, détails d'architecture
 - Réflexions sur les pratiques
 - Projets de réhabilitation
 - Insertion dans l'environnement urbain et paysager
 - Économie du projet
 - Conception et mise en forme

Formation initiale (2e cycle) — Master 2010
Enseignement « Théorie de l'architecture : les fondements du projet urbain »

Unité d'enseignements → S9 UE1 : PROJET ARCHITECTURAL : Projet urbain (108 heures encadrées)	Objectifs Cet enseignement historique, théorique et critique se situe à la frontière entre séminaires d'approfondissement et enseignements de projet. Il prend acte du fait que les projets du semestre n° 9 sont entièrement consacrés au projet urbain et se propose d'y apporter un support théorique. Issue de travaux de recherche, la matière de cet enseignement sera abordée comme le résultat d'une réflexion sur les processus d'engendrement de la forme urbaine, propre à apporter des éclairages sur la ville aujourd'hui et ses propres modes d'engendrement.	Mode d'évaluation ■ Contrôle continu : 100 %
5^e année 1 ^{er} semestre		Nombre de groupes : 1
Coefficient 2.0		Modalités pédagogiques ■ CM : 28 h
Code de l'enseignement → S09E1-2		Enseignant ■ LORTIE André ○ CM : 28 h
Caractère → obligatoire		Poids horaire du travail ■ Encadré : 28 h ■ Personnel : 12 h
Compensable → oui	Contenu Afin de mettre en évidence les dynamiques urbaines et métropolitaines aujourd'hui, ce cours présente les principales approches de l'intervention sur la forme urbaine formulées au cours du XXe siècle, en observant des conjonctures spécifiques centrées sur une ou plusieurs villes. Ces villes sont saisies à un moment de leur histoire, et pensées dans leur unicité, dans leur sédimentation, dans les dispositifs qui les fondent au travers de l'analyse de productions urbaines référées à des cycles de transformation et de décision politique. Ces exemples sont discutés à la lumière des conceptions urbanistiques qui les ont inspirés. Les problèmes de la hiérarchie, de l'échelle, du découpage de l'espace public et des parcelles et le rôle des jardins, de la réglementation, des techniques constructives, etc. sont pris en compte.	
2^{de} session → oui	En introduction, une série de 3 à 4 séances sera consacrée à l'explicitation de ce qui, d'un point de vue théorique, distingue la démarche de projet urbain de celle du projet architectural.	
Projet → non		

Travaux demandés

La principale demande en ce qui concerne cet enseignement est une écoute active. Afin d'assurer cette écoute active, il est demandé aux étudiants d'être assidus et de contribuer au cours par leurs interventions, qui peuvent être nourries par les interrogations induites par les lectures suggérées, ou soulevées par le travail en atelier de projet. L'écoute active sera par ailleurs vérifiée par un mode d'évaluation déterminé en concertation avec les étudiants. Il leur est proposé que ce soit sur la base d'une lecture critique de leur prise de notes.

Bibliographie

Ascher François, Les Nouveaux Principes de l'urbanisme, Paris, L'Aube, 2004.
 Robert Fishman, Urban Utopias in the Twentieth Century, New York, Basic Books, 1977
 Jean-Claude-Nicolas Forestier, Grandes villes et systèmes de parcs, Paris, Hachette, 1906
 George B. Ford, City Planning Progress in the United States, Washington, The Octagon, 1917
 André Gorz, Ecologia, Paris, Gallée, 2008
 Grenelle 1 ; loi de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement, Le Moniteur des travaux publics et du bâtiment, supplément au n° 5516, 14 août 2009
 Alberto Magnaghi, Le Projet local, Bruxelles, Mardaga, 2006
 Olivier Mongin, La Condition urbaine, Paris, Seuil, 2005
 Thomas Sieverts, Entre-Ville, une lecture de la Zwischenstadt, Marseille, Editions Parenthèses, 2004
 Yannis Tsiomis, Matières de ville ; projet urbain et enseignement, Paris, éditions de La Villette, 2008

Supports de cours

Articles de référence ; diaporamas commentés ; visite commentée d'une ville (en lien avec l'enseignement thématique "transformation et représentation").

Champs disciplinaires

- [TUP] Théories de l'urbanisme et du paysage
 - Écologie et environnement
 - Constitution des paysages
 - Aménagement des territoires
 - Études des pratiques et de l'urbanisme
 - Histoire des politiques urbaines
- [TTPU] Théorie et pratique du projet urbain
 - Urbanisme et technique de planification
 - Processus et savoirs
- [TPPA] Théorie et pratique du projet architectural
 - Réflexions sur les pratiques
 - Conception et mise en forme

Formation initiale (2e cycle) — Master 2010
Enseignement « Transformation et représentation »

Unité d'enseignements → S9 UE2 : ENSEIGNEMENTS THEMATIQUES : projet urbain : transformations et représentations (64 heures encadrées)	Objectifs Cette unité d'enseignement vise à explorer certains rapports entre réalité et représentations, et entre devenir (celui de la ville et du paysage) et représentations, afin d'offrir aux étudiants des ressources qui leur permettent de forger leurs propres outils nécessaires à la figuration d'une réalité spatiale contemporaine en permanente évolution. A quelles sources puiser afin de représenter le devenir possible d'une réalité dont l'inéluctable transformation est « imprédictible » ? Ces enseignements thématiques se situent à l'articulation avec d'autres disciplines, afin d'ouvrir la démarche de projet à d'autres logiques, d'autres savoirs et savoir-faire. Ils doivent former un socle commun de rencontre et d'échange entre la démarche de projet urbain et ces autres disciplines. Sans être subordonnée aux enseignements de projet urbain, dont ils se distinguent tout à fait, ils n'en sont pas moins complémentaires de ceux-là, leur offrant des espaces d'exploration susceptibles de les dynamiser en profondeur.	Modes d'évaluation ■ Contrôle continu : 50 % ■ Rendu : 50 %
5^e année 1 ^{er} semestre		Nombre de groupes : 1
Coefficient 5.0		Modalités pédagogiques ■ CM : 12 h ■ TD : 32 h
Code de l'enseignement → S09E2-1		Enseignants ■ <u>BADIA Marie-Helene</u> ○ CM : 12 h ○ TD : 32 h ■ MOUCHEL Didier ○ TD : 44 h ■ KARST Laurent ○ TD : 44 h ■ LABRUNYE Raphaël ○ TD : 20 h
Caractère → obligatoire		
Compensable → oui		
2^{de} session → oui	Contenu Peut-on tracer des rapports entre données objectives urbaines (statistiques, mathématiques, géographiques) et perception sensible ? Comment les représenter ? Comment les partager ? Ces questions seront abordées à partir d'exemples choisis, afin d'acculturer les étudiants aux systèmes complexes qui lient espace concret, transcription objective, perception subjective, image mentale, etc. Mais c'est aussi les « stratégies de représentation » qui seront abordées, soit à travers la généalogie des représentations urbanistiques en France et/ou à l'étranger, aujourd'hui et au long du siècle, (plans de référence, schémas directeur d'aménagement et d'urbanisme, plan d'urbanisme directeur, etc.), soit par le biais d'exemples d'utilisation des moyens informatiques actuels.	
Projet → non		Poids horaire du travail ■ Encadré : 44 h ■ Personnel : 12 h
Ces apports théoriques seront complétés par des travaux dirigés (07S09E3-2), pour lesquels l'utilisation de l'outil informatique découle directement des objectifs du 07S09E3-1.		
Cet enseignement thématique se trouve à l'articulation avec les ateliers de projet urbain et les séminaires et est en relation directe avec l'enseignement de l'informatique, sur lequel il prend appui (et inversement).		
Alors que le projet s'interroge sur la manière juste de transcrire sous forme de données objectives les situations spatiales pressenties, cet enseignement s'interroge de manière inverse sur le lien entre données objectives et perception. Mais c'est aussi la représentation comme outil d'analyse qu'il cherche à approfondir, ouvrant cette fois sur l'espace du séminaire.		
Travaux demandés		
La première phase sera consacrée à des exposés de certains aspects des questions liées à la représentation et au devenir de la ville. Les enseignements se feront sous forme de cours-conférences, en salle, à l'aide de supports visuels. Cette phase doit être considérée comme préparatoire à un voyage d'étude. Elle sera groupée en quelques semaines. La seconde phase sera consacrée à un voyage d'étude lors duquel les étudiants seront invités à porter leur attention à des aspects spécifiques des sites visités. Il s'agit en quelque sorte d'un enseignement intensif délocalisé.		
Dans la troisième phase, plutôt consacrée au travail personnel des étudiants, les enseignants seront disponibles pour les guider dans l'élaboration de leurs propres outils de restitution des données glanées lors du voyage. C'est à ce moment que se tiendront les séances de travaux d'application informatiques. Enfin, la dernière phase sera celle de la restitution de ce travail personnel, sous la forme d'un débat nourri des contributions de chacun.		
Champs disciplinaires		

Formation initiale (2e cycle) — Master 2010
Enseignement « Transformation et représentation numérique »

Unité d'enseignements → S9 UE2 : ENSEIGNEMENTS THEMATIQUES : projet urbain : transformations et représentations (64 heures encadrées)	Objectifs Amener les étudiants à produire une présentation numérique combinant l'approche académique de l'analyse urbaine – statistique et morphologique – et l'approche dite sensible dans un mode de représentation original et inventif.	Mode d'évaluation ■ Rendu : 100 %
5^e année 1 ^{er} semestre		Nombre de groupes : 3
Coefficient 2.0		Modalités pédagogiques ■ TD : 20 h
Code de l'enseignement → S09E2-2	Contenu Cours magistral sur le format des données numériques et leur interopérabilité, notions fondamentales sur la structure des données et la méthodologie de mise en œuvre, aide au choix des logiciels appropriés.	Enseignant ■ XX GUENEL ○ TD : 60 h
Caractère → obligatoire	TP/TD en relation directe avec l'enseignement thématique. Orientation des étudiants vers les bons outils à utiliser par rapport à leurs objectifs.	Poids horaire du travail ■ Encadré : 20 h ■ Personnel : 8 h
Compensable → oui	Usage guidé de tous les logiciels envisageables : traitement de texte, publication assistée par ordinateur, modélisation 2D et 3D, retouche d'image tramée, montage vidéo etc.	
2^{de} session → oui		
Projet → non	Travaux demandés Un fichier lisible sur la majorité des plateformes numériques actuelles.	
Bibliographie Néant		
Supports de cours Néant Champs disciplinaires <ul style="list-style-type: none"> ■ [STA] Sciences et techniques pour l'architecture <ul style="list-style-type: none"> ○ Informatique 		

Formation initiale (2e cycle) — Master 2010
Enseignement « Synthèse du séminaire : Architectures, villes et sites : contributions à un inventaire territorial »

Unité d'enseignements → S9 UE3 : SEMINAIRE DE RECHERCHE : synthèse (85 heures encadrées)	Objectifs Comprendre le territoire Notre approche vise à saisir les processus de formation et de transformation d'objets architecturaux et urbains, de sites particuliers, par la mise en perspective de ces phénomènes sur la durée. Elle privilégie le travail sur les sources primaires (documents originaux, archives, etc.) et sur la réalité construite du territoire et de ses éléments (architecturaux, urbains, paysagers), que cette réalité soit l'empreinte de projets théoriques ou le résultat de réalisations concrètes.	Modes d'évaluation ■ Mémoire : 70 % ■ Soutenance : 20 % ■ Rendu : 10 %
5^e année 1 ^{er} semestre		Nombre de groupes : 1
Coefficient 3.0		Modalités pédagogiques ■ CM : 16 h ■ TD : 32 h
Code de l'enseignement → S09E3-11	Développer la réflexion critique S'inscrivant dans la continuité du rapport de licence, le séminaire de master est l'occasion d'une part d'acquiescer la capacité à produire, sur trois semestres, un travail critique, argumenté, méthodique et illustré, et d'autre part d'ouvrir la voie, si le désir s'en fait sentir, à la prolongation de la réflexion vers le projet de fin d'études et/ou vers la poursuite des études dans un cursus de recherche à caractère universitaire.	Enseignants ■ SAUNIER Frédéric ○ CM : 8 h ○ TD : 22 h ■ XX BERTRAND ○ CM : 8 h ○ TD : 22 h ■ GOURBIN Patrice ○ TD : 20 h
Caractère → option		
Compensable → oui	Les connaissances acquises seront synthétisées dans un document unique, où seront mises en pratique les compétences méthodologiques développées dans le séminaire. Les étudiants seront invités à confronter régulièrement en séance leurs analyses et leurs recherches, entre eux et auprès des enseignants.	
2^{de} session → oui		Poids horaire du travail ■ Encadré : 48 h ■ Personnel : 104 h
Projet → non	Maîtriser les méthodes de la recherche Au même titre que tout travail similaire mené dans un cadre universitaire, le séminaire est le lieu de la réflexion sur la discipline, ici l'architecture et par extension l'art d'adapter l'espace aux besoins humains. Insistance est faite sur une approche critique des outils, méthodes et finalités de la représentation et du discours. Savoir apprécier la portée documentaire d'un livre, les raisons qui ont présidé au choix de ses illustrations, la valeur d'un document technique ou administratif produit dans un cadre professionnel, ou celle d'une pièce d'archives est indispensable.	
<p>Privilegier les outils de prédilection de l'architecte Les méthodes littéraires de la recherche sont insuffisantes pour analyser en profondeur objets architecturaux et urbains. C'est la raison pour laquelle nous insistons sur l'utilisation, dans une optique différente de celle du projet, des outils caractéristiques de l'architecte. Notre séminaire accorde donc un part très importante au dessin, non pas uniquement comme mode de représentation mais aussi et surtout comme moteur de réflexion.</p> <p>Constituer et diffuser un savoir collectif La recherche n'est pas un exercice solitaire. Aussi favorisons-nous le travail en commun permettant la mutualisation des efforts, la confrontation des idées et finalement l'étude de territoires qu'un étudiant seul ne pourrait traiter que superficiellement. Cela nous permet, depuis trois ans maintenant, de tisser des liens et signer des conventions avec des collectivités ou institutions territoriales (Parc naturel régional des boucles de la Seine normande, Ville du Trait, Ville de Caudebec-en-Caux, Service de l'Inventaire et du Patrimoine de Haute-Normandie). A travers des présentations publiques, des visites, ces partenariats permettent de placer les étudiants dans une situation immédiate de transmission et d'échange du savoir.</p> <p>Capitaliser les connaissances produites à l'ENSAN En lien avec le projet d'observatoire de la métropole normande, le séminaire entend contribuer à faire de la médiathèque de l'école un centre de ressources à rayonnement régional. De surcroît la conservation et l'archivage rigoureux des travaux, des documents de travail (fichiers natifs des dessins, photographies, etc.) et des numérisations de documents d'archives inédits conditionnent la reprise et l'enrichissement des travaux initiaux par des promotions ultérieures d'étudiants.</p>		
Contenu Le troisième et dernier semestre du séminaire est celui de la rédaction et de la mise en forme du mémoire, selon une présentation rigoureuse et ordonnée à laquelle nous attachons la plus grande importance. Le soin apporté à la mise en page est aussi un gage de diffusion et de valorisation des travaux. De la même manière, nous mettons l'accent sur l'importance de l'exercice imposé de la soutenance orale. Une fois le mémoire achevé et la soutenance effectuée, l'étudiant assure, selon un protocole de versement actuellement en cours d'élaboration, l'intégration de son travail dans la base de données de la médiathèque.		
Travaux demandés Rédaction et mise en forme du mémoire, soutenance orale, versement du mémoire dans les collections de la médiathèque Champs disciplinaires <ul style="list-style-type: none"> ■ [ESP] Enseignements de support pédagogique <ul style="list-style-type: none"> ○ Méthodologie pour la rédaction de mémoire ○ Initiation à la recherche ■ [TUP] Théories de l'urbanisme et du paysage <ul style="list-style-type: none"> ○ Histoire des politiques urbaines ○ Études des pratiques et de l'urbanisme ○ Études des pratiques du paysage ○ Écologie et environnement ○ Droit de l'urbanisme ○ Constitution des paysages ○ Approche de l'ingénierie des réseaux ○ Aménagement des territoires ■ [HTAV] Histoire et théorie de l'architecture et de la ville <ul style="list-style-type: none"> ○ Histoire et théorie de la ville ○ Histoire et théorie de l'architecture ○ Histoire de la construction ○ Analyse urbaine ○ Analyse architecturale 		

Formation initiale (2e cycle) — Master 2010
Enseignement « Synthèse du séminaire : Process architecturaux contemporains : environnements et dispositifs »

Unité d'enseignements → S9 UE3 : SEMINAIRE DE RECHERCHE : synthèse (85 heures encadrées)	Objectifs Comme continuité de la recherche entamée en S8, dans le même séminaire ou dans un autre séminaire (au sein de l'école ou d'une autre école, sous condition d'une adaptation à la spécificité du séminaire choisi), ce semestre est dédiée à la synthèse de la recherche ainsi qu'à la rédaction d'un mémoire personnel	Modes d'évaluation ■ Soutenance : 50 % ■ Mémoire : 50 %
5^e année 1 ^{er} semestre		Nombre de groupes : 1
Coefficient 3.0		Modalités pédagogiques ■ CM : 16 h ■ TD : 32 h
Code de l'enseignement → S09E3-12	Contenu Il implique trois modalités : • La prise en compte d'une thématique interdisciplinaire à deux entrées, convoquant l'architecture et une autre discipline au choix (arts, littérature, paysage, cinéma, philosophie...) • La rédaction un mémoire de recherche critique qui s'effectue sous la forme d'une investigation créatrice de l'ordre de l'essai. • une pensée de l'image, comme production iconique articulée sur l'écrit.	Enseignants ■ <u>LECLERC Christian</u> ○ CM : 8 h ○ TD : 32 h ■ <u>FRANCOIS Arnaud</u> ○ CM : 8 h ○ TD : 32 h
Caractère → option		Poids horaire du travail ■ Encadré : 48 h ■ Personnel : 104 h
Compensable → oui		
2^{de} session → oui		
Projet → non	Travaux demandés Production d'un mémoire textuel / visuel (sous forme d'essai) d'une cinquantaine de pages et soutenance orale à la fin du semestre.	
Champs disciplinaires <ul style="list-style-type: none"> ■ [EAHTA] Expression artistique, histoire et théorie de l'art <ul style="list-style-type: none"> ○ Esthétique ○ Arts plastiques ou visuels ■ [RDA] Représentation de l'architecture <ul style="list-style-type: none"> ○ Utilisation dans la compréhension, la conception et la communication des projets ○ Modes de représentation liés au projet architectural ■ [TPPA] Théorie et pratique du projet architectural <ul style="list-style-type: none"> ○ Conception et mise en forme 		

Formation initiale (2e cycle) — Master 2010

Enseignement « Synthèse du séminaire : Penser le temps : les transformations sociales et spatiales de la ville et des territoires »

Unité d'enseignements → S9 UE3 : SEMINAIRE DE RECHERCHE : synthèse (85 heures encadrées)	Objectifs Ce séminaire se situe dans le cadre d'une approche pluridisciplinaire (géographie, sociologie et anthropologie) ouverte à des croisements ponctuels avec les autres séminaires, notamment en fonction des objets de recherche élaborés par les étudiants. Il vise à éclairer et analyser les transformations sociales et spatiales de la ville et des territoires dans leur rapport au temps : les formes, les rythmes, les registres, les effets des changements, leur appréhension symbolique, matérielle, affective, politique. Interroger les pratiques, les représentations, les discours, les procédures qui président aux reconfigurations des formes urbaines, à la redistribution des populations qui en découlent, à l'intégration ou à la disparition des héritages légués par les générations antérieures, à l'anticipation de ce qui sera légué aux générations futures. D'une manière générale, les réflexions menées dans le cadre de ce séminaire à coloration sciences humaines entend contribuer à la compréhension des relations complexes entre le social et le spatial. Le dernier semestre correspond à la phase de rédaction du mémoire, de la mise en forme des documents graphiques et des références bibliographiques.	Modes d'évaluation ■ Soutenance : 50 % ■ Mémoire : 50 %
5^e année 1 ^{er} semestre		Nombre de groupes : 1
Coefficient 3.0		Modalités pédagogiques ■ CM : 16 h ■ TD : 32 h
Code de l'enseignement → S09E3-13		Enseignants ■ <u>DUPUY Sabine</u> ○ CM : 8 h ○ TD : 32 h ■ <u>XX CHESNEAU</u> ○ CM : 8 h ○ TD : 32 h
Caractère → option		Poids horaire du travail ■ Encadré : 48 h ■ Personnel : 104 h
Compensable → oui		
2^{de} session → oui		
Projet → non	Contenu L'accent est porté sur le travail de rédaction du mémoire correspondant à la mise en forme claire, accessible et précise de l'ensemble de la démarche suivie, de ses méthodes et de son aboutissement. Le semestre s'organise autour de quelques séances collectives de mise en commun et de lectures croisées permettant les échanges et le maintien de la dynamique de construction d'une réflexion collective au sein du séminaire. Un suivi individuel et régulier de la production de chaque étudiant est mis en place, destiné à suivre, encourager, amender le travail de composition et d'écriture. Une préparation à la soutenance fait l'objet d'une séance spécifique.	
Travaux demandés		
Le mémoire sera remis avant les vacances de Noël, pour être soutenu en janvier. La validation du travail élaboré sur les trois semestres de séminaire interviendra lors de la session normale d'examens et de rendus du semestre. L'évaluation finale portera sur le contenu du mémoire et sur la qualité de sa soutenance. Il est attendu des étudiants un document papier qui puisse figurer à la médiathèque ainsi qu'un document informatisé accompagnés d'une fiche descriptive		
Champs disciplinaires		
<ul style="list-style-type: none"> ■ [SHSA] Sciences humaines et sociales pour l'architecture <ul style="list-style-type: none"> ○ Acteurs de la maîtrise d'œuvre et du cadre de vie ○ Analyse et évolutions des pratiques des bâtiments ○ Analyse et évolutions des pratiques urbaines ○ Profession et rôle de l'architecte ○ Réglementations, procédures 		

Formation initiale (2e cycle) — Master 2010
Enseignement « Synthèse du séminaire : Architecture et problématiques environnementales 2 »

Unité d'enseignements → S9 UE3 : SEMINAIRE DE RECHERCHE : synthèse (85 heures encadrées)	Objectifs Le séminaire Architecture et environnement se déroule en 3 moments pédagogiques distincts, en semestres 7, 8 et 9. Il a pour principal objectif de permettre aux étudiants de développer, consolider et formaliser une pensée critique et une démarche de recherche construite et autonome. A cette fin, le troisième semestre de 2e cycle (semestre 9) est consacré à la rédaction d'un « article », qui rend compte de la démarche mise en œuvre dans les semestres précédents. Cet article doit exposer l'approche réflexive de l'étudiant, son champ de questionnement et l'approfondissement sur lequel débouche sa réflexion dans le domaine de l'environnement. Ce travail pourra contribuer à enrichir la démarche de conception et/ou préfigurer une démarche de recherche dans le cadre d'études doctorales.	Mode d'évaluation
5^e année 1 ^{er} semestre		Nombre de groupes : 1
Coefficient 3.0		Modalités pédagogiques ■ CM : 16 h ■ TD : 32 h
Code de l'enseignement → S09E3-14		Enseignants ■ <u>JUBAN Pierre</u> ○ CM : 8 h ○ TD : 32 h ■ <u>LORTIE André</u> ○ CM : 8 h ○ TD : 32 h
Caractère → option		
Compensable → oui	Contenu Les problématiques environnementales constituent un domaine de savoir et de recherche très étendu. Il importera, dans ce troisième temps, de formaliser la compréhension qu'en a l'étudiant à travers l'esquisse d'une démarche de recherche. Ce moment de formalisation pourra être l'occasion de faire partager cette réflexion aux étudiants de semestre 7.	
2^{de} session → oui		Poids horaire du travail ■ Encadré : 48 h ■ Personnel : 104 h
Projet → non		

Travaux demandés

Ce troisième semestre est consacré à la finalisation de la rédaction de l'article dont le premier jet aura été lu et commenté par les enseignants à la fin du semestre 8.

Bibliographie

François Ascher, Les Nouveaux Principes de l'urbanisme, Paris, L'Aube, 2004.
 Alain Bourdin, Du Bon Usage de la ville, Paris, Descartes & Cie, 2009
 Robert Fishman, Urban Utopias in the Twentieth Century, New York, Basic Books, 1977
 Jean-Claude-Nicolas Forestier, Grandes villes et systèmes de parcs, Paris, Hachette, 1906
 André Gorz, Ecologia, Paris, Galilée, 2008
 Grenelle 1 ; loi de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement, Le Moniteur des travaux publics et du bâtiment, supplément au n° 5516, 14 août 2009
 Alberto Magnaghi, Le Projet local, Bruxelles, Mardaga, 2006
 Olivier Mongin, La Condition urbaine, Paris, Seuil, 2005
 François Richard, Claude Villeneuve, Vivre les changements climatiques, Québec, Multimondes, 2007
 Thomas Sieverts, Entre-Ville, une lecture de la Zwischenstadt, Marseille, Editions Parenthèses, 2004
 Melvin Webber, L'Urbain sans lieu ni bornes, Paris, Editions de l'Aube, 1996

Supports de cours

Interventions des enseignants de l'ENSAN, lectures commentées

Champs disciplinaires

- **[TUP] Théories de l'urbanisme et du paysage**
 - Histoire des politiques urbaines
 - Études des pratiques et de l'urbanisme
 - Études des pratiques du paysage
 - Écologie et environnement
 - Constitution des paysages
 - Approche de l'ingénierie des réseaux
 - Aménagement des territoires
- **[STA] Sciences et techniques pour l'architecture**
 - Techniques et maîtrise des ambiances et de l'environnement
 - Connaissance des structures, techniques de construction, génie civil
 - Connaissance des matériaux
- **[HTAV] Histoire et théorie de l'architecture et de la ville**
 - Analyse urbaine
 - Analyse architecturale
 - Histoire et théorie de la ville
 - Histoire et théorie de l'architecture
 - Histoire de la construction

Formation initiale (2e cycle) — Master 2010
Enseignement « Anglais »

Unité d'enseignements → S9 UE3 : SEMINAIRE DE RECHERCHE : synthèse (85 heures encadrées)	Objectifs Donner à l'étudiant les outils linguistiques nécessaires pour évoluer dans un environnement d'entreprise.	Modes d'évaluation <ul style="list-style-type: none"> ■ Examen écrit : 50 % ■ Examen oral : 50 %
5^e année 1 ^{er} semestre		Nombre de groupes : 2
Coefficient 1.0		Modalités pédagogiques <ul style="list-style-type: none"> ■ TD : 16 h
Code de l'enseignement → S09E3-21	Contenu Étude de textes, de vidéos sur le monde de l'entreprise.	Enseignant <ul style="list-style-type: none"> ■ THOMAS Richard ○ TD : 16 h
Caractère → option	Jeux de rôles : meetings, téléphone, présentations, mails...	
Compensable → oui	Lettres de motivation et C.V.	Poids horaire du travail <ul style="list-style-type: none"> ■ Encadré : 16 h ■ Personnel : 16 h
2^{de} session → oui	Travaux demandés Oral et/ou écrit.	
Projet → non	Participation prise en compte comme modalité d'évaluation.	
Supports de cours Articles de presse. Supports audio et vidéo.		
Champs disciplinaires		

Formation initiale (2e cycle) — Master 2010
Enseignement « Espagnol »

Unité d'enseignements → S9 UE3 : SEMINAIRE DE RECHERCHE : synthèse (85 heures encadrées)	Objectifs Analyse de l'actualité architecturale à travers des exemples des projets et des architectes. <hr/> Contenu • Richard Meier • David Chipperfield (La ciudad de la justicia à Barcelone) • Jean Nouvel • Peter Zumthor • Jan Kaplicky • Oscar Niemeyer • Le nouveau concept de terminal des aéroports (Lecture). Vidéo sur le terminal T4 à Madrid et sur l'aéroport de Kansai -Osaka) • L'hôtel « Puerta de América » (dont chaque étage est dessiné par une personnalité de l'architecture ou du design) • Le projet de « la city » à Madrid • El « High Line de New York » (lecture et vidéo) • Le projet d'urbanisme à Barcelone (Forum International en 2004) • Rénovations : exemples des projets de rénovation (magazine espagnole 20CASAS No : 16)	Mode d'évaluation ■ Examen écrit : 100 %
5^e année 1 ^{er} semestre		Nombre de groupes : 1
Coefficient 1.0		Modalités pédagogiques ■ TD : 16 h
Code de l'enseignement → S09E3-23		Enseignant ■ <u>FERNANDEZ Hélène</u> ○ TD : 8 h
Caractère → option		Poids horaire du travail ■ Encadré : 16 h ■ Personnel : 16 h
Compensable → oui		
2^{de} session → oui		
Projet → non		
Travaux demandés Travail par groupes (lecture et présentation oral)		
Bibliographie Sites internet: • elpais.es • arquitecturahoy.com • todoarquitectura.com • contemporist.com • noticiasdearquitectura.com.mx Publications: LE CROQUIS ARQUITECTURA VIVA		
Supports de cours vidéos, internet		
Champs disciplinaires ■ [ESP] Enseignements de support pédagogique ○ Langues vivantes		

Formation initiale (2e cycle) — Master 2010
Enseignement « Anglais-Préparation TOEIC »

Unité d'enseignements → S9 UE3 : SEMINAIRE DE RECHERCHE : synthèse (85 heures encadrées)	Champs disciplinaires	Mode d'évaluation ■ Rendu : 100 %
5^e année 1 ^{er} semestre		Nombre de groupes : 2
Coefficient 1.0		Modalités pédagogiques ■ TD : 21 h
Code de l'enseignement → S09E3-3		Enseignant ■ <u>XX</u> TOEIC ○ TD : 42 h
Caractère → obligatoire		Poids horaire du travail ■ Encadré : 21 h ■ Personnel : 0 h
Compensable → non		
2^{de} session → non		
Projet → non		

Formation initiale (2e cycle) — Master 2010
Enseignement « Encadrement du stage master : atelier »

Unité d'enseignements → S9 UE4 : STAGE DE FORMATION PRATIQUE (24 heures encadrées)	Objectifs Le stage de formation pratique a pour objet de donner à l'étudiant des savoirs et savoirs-faire complémentaires à l'enseignement dispensé et de lui permettre de confronter ses connaissances théoriques aux pratiques des métiers de l'architecture. Les stages entendent donc être le lieu de l'articulation de l'enseignement de l'architecture et de la réalité des métiers de l'architecture. Les stages sont aussi l'occasion de préparer et de clarifier la définition d'un projet professionnel, c'est à dire d'affiner l'orientation propre à chaque étudiant.	Mode d'évaluation
5^e année 1 ^{er} semestre		Nombre de groupes : 1
Coefficient 2.0		Modalités pédagogiques ■ TD : 24 h
Code de l'enseignement → S09E4-1		Enseignants ■ JULIEN Annicka ○ TD : 24 h ■ XX MAGENDIE ○ TD : 24 h ■ SCHLUMBERGER Robert ○ TD : 24 h ■ RATTEZ Herve ○ TD : 24 h ■ XX CHESNEAU ○ TD : 24 h
Caractère → obligatoire		
Compensable → oui	Contenu L'atelier de stage est le lieu privilégié où se prépare, se discute et s'organise cette expérience professionnelle. Les séances ont pour objectifs pédagogiques de soutenir l'étudiant dans la construction de son orientation professionnelle. L'atelier de stage, lieu du suivi pédagogique des stages, permet aux étudiants de confronter leurs expériences lors des différentes étapes du stage.	
2^{de} session → oui	Les quatre étapes du stage de formation pratique: - définition d'un projet professionnel et de formation pratique - appréhension de la diversité des métiers - aide à la mise en oeuvre de stratégies pour trouver l'organisme d'accueil le mieux adapté au projet de l'étudiant	Poids horaire du travail ■ Encadré : 24 h ■ Personnel : 0 h
Projet → non - présentation et évaluation collective du rapport de stage.		
Travaux demandés Projet professionnel Rapport de stage Présentation du rapport en atelier		
Bibliographie - Rapport d'information fait au nom de la commission des Affaires culturelles sur les métiers de l'architecture par M. Yves Dauge novembre 2004 - Être architecte, présent et avenir d'une profession Ouvrage collectif Editions du Patrimoine Collection Idées et débats novembre 2000 - L'élaboration des projets architecturaux et urbains en Europe Plan Construction et Architecture - Centre Scientifique et Technique du Bâtiment - Sous la direction de Jean Pierre EPRON IFA/Groupe SCIC/Mardaga Architecture, une anthologie. Tome 1 : La culture architecturale. Tome 2 : Les architectes et le projet. Tome 3 : La commande en architecture		
Supports de cours Un architecte est invité chaque semestre permet de présenter un métier de l'architecture: maître d'ouvrage, assistant à maître d'ouvrage, programiste, architecte urbaniste de l'Etat,... Champs disciplinaires ■ [TTPU] Théorie et pratique du projet urbain ■ [TPPA] Théorie et pratique du projet architectural		

Formation initiale (2e cycle) — Master 2010
Enseignement « Stage »

Unité d'enseignements → S9 UE4 : STAGE DE FORMATION PRATIQUE (24 heures encadrées)	Objectifs Le stage de formation pratique a pour objet de donner à l'étudiant des savoirs et savoirs-faire complémentaires à l'enseignement dispensé et de lui permettre de confronter ses connaissances théoriques aux pratiques des métiers de l'architecture. Les stages entendent donc être le lieu de l'articulation de l'enseignement de l'architecture et de la réalité des métiers de l'architecture. Les stages sont aussi l'occasion de préparer et de clarifier la définition d'un projet professionnel, c'est à dire d'affiner l'orientation propre à chaque étudiant.	Mode d'évaluation
5^e année 1 ^{er} semestre		Nombre de groupes : 1
Coefficient 4.0		Modalités pédagogiques
Code de l'enseignement → S09E4-2		Enseignants ■ XX MAGENDIE ■ XX CHESNEAU ■ RATTEZ Herve ■ JULIEN Annicka ■ SCHLUMBERGER Robert
Caractère → obligatoire		Poids horaire du travail ■ Encadré : 0 h ■ Personnel : 280 h
Compensable → oui		Contenu L'atelier de stage est le lieu privilégié où se prépare, se discute et s'organise cette expérience professionnelle. Les séances ont pour objectifs pédagogiques de soutenir l'étudiant dans la construction de son orientation professionnelle. L'atelier de stage, lieu du suivi pédagogique des stages, permet aux étudiants de confronter leurs expériences lors des différentes étapes du stage. Les quatre étapes du stage de formation pratique: - définition d'un projet professionnel et de formation pratique - appréhension de la diversité des métiers - aide à la mise en oeuvre de stratégies pour trouver l'organisme d'accueil le mieux adapté au projet de l'étudiant - présentation et évaluation collective du rapport de stage.
2^{de} session → oui		
Projet → non		
Travaux demandés Projet professionnel Rapport de stage Présentation du rapport en atelier		
Bibliographie - Rapport d'information fait au nom de la commission des Affaires culturelles sur les métiers de l'architecture par M. Yves Dauge novembre 2004 - Être architecte, présent et avenir d'une profession Ouvrage collectif Editions du Patrimoine Collection Idées et débats novembre 2000 - L'élaboration des projets architecturaux et urbains en Europe Plan Construction et Architecture - Centre Scientifique et Technique du Bâtiment - Sous la direction de Jean Pierre EPRON IFA/Groupe SCIC/Mardaga Architecture, une anthologie. Tome 1 : La culture architecturale. Tome 2 : Les architectes et le projet. Tome 3 : La commande en architecture		
Supports de cours Un architecte est invité chaque semestre afin de présenter un aspect particulier de la diversité des métiers de l'architecture: maître d'ouvrage, assistant à maître d'ouvrage, programmiste, architecte urbaniste de l'Etat,... Champs disciplinaires ■ [TTPU] Théorie et pratique du projet urbain ■ [TPPA] Théorie et pratique du projet architectural		

Formation initiale (2e cycle) — Master 2010
Enseignement « Thématique 1 : Architecture et expérimentation »

Unité d'enseignements → S10 UE1 : ATELIER PFE (96 heures encadrées)	Objectifs	Mode d'évaluation
5^e année 2 ^d semestre	La thématique Architecture & Expérimentation au sein des groupes de Projet de Fin d'étude (PFE) se positionne dans la continuité des enseignements qui jalonnent cette thématique en cycle Licence et Master.	Nombre de groupes : 1
Coefficient 8.0	Ce PFE a pour objectif l'expérimentation globale d'un processus de conception qui associe la créativité et l'inventivité à toutes les étapes, que ce soit l'appréhension du site et du programme, la mise au point d'une stratégie urbaine ou architecturale, la mise au point de dispositifs spatiaux ou techniques mais également la représentation non-académique de ces recherches et de leurs résultats. Ainsi, la démarche d'expérimentation choisie par l'étudiant doit s'exprimer clairement et pouvoir être précisément identifiée au sein du travail de projet.	Modalités pédagogiques ■ TD : 80 h
Code de l'enseignement → S10E1-11		Enseignants
Caractère → option		■ XX ROUSSEL ○ TD : 80 h ■ BELMAAZIZ Mohamed ○ TD : 80 h ■ LEBLOIS Olivier ○ TD : 80 h ■ CONFÉRENCIERS ○ TD : 10 h
Compensable → oui	Contenu	
2^de session → non	De par son lien à l'expérimentation, ce groupe de projet est résolument ouvert sur les problématiques contemporaines de la conception architecturale. Ces problématiques contemporaines de la conception sont alimentées par des variables, "sociales", "économiques", "techniques", "historiques"... Le choix de ces problématiques de travail trouve, dans la mesure du possible, son origine dans les recherches menées précédemment par l'étudiant en particulier en séminaire. Le projet de PFE s'ancre ainsi dans un processus de réflexion déjà entamé.	Poids horaire du travail ■ Encadré : 80 h ■ Personnel : 280 h
Projet → oui		

Le site de travail est librement choisi par l'étudiant. Il est cependant fortement recommandé de s'orienter vers des sites aux enjeux contemporains forts qui peuvent être le support de questionnements résolument en lien avec les problématiques de la société actuelle.

L'atelier de PFE est articulé avec un enseignement lié à la représentation qui vient scander le semestre par des interventions ponctuelles en particulier lors des rendus intermédiaires et lors de séances spécifiques préparant les rendus de fin de semestre et de jury final. Cette interaction a pour objectif de mettre l'accent sur la représentation en tant que projet en tant que tel et non comme re-présentation du projet.

Travaux demandés

Ce projet de fin d'études fait l'objet d'une soutenance publique au sein de l'unité d'enseignement dans des conditions qui répondent à celles de l'article 34 de l'arrêté du 20 juillet 2005. Outre cette soutenance, chaque étudiant élabore un dossier A3. Constitué d'éléments graphiques et écrits, ce document récapitule l'ensemble de la démarche, de la construction d'une problématique jusqu'à la fabrication du projet.

Tous travaux liés à la conception du projet (documents graphiques de type plans, coupes ...; maquettes; croquis, perspectives; textes; documents liés à des phases d'analyse, de positionnement ...).

Travail continu, présence obligatoire à l'atelier. Production et présentation collective et personnelle hebdomadaire, prérendus intermédiaires, et présentation finale en jury.

Champs disciplinaires

- [TPPA] Théorie et pratique du projet architectural
 - Structures, enveloppes, détails d'architecture
 - Réflexions sur les pratiques
 - Projets de réhabilitation
 - Insertion dans l'environnement urbain et paysager
 - Conception et mise en forme

Formation initiale (2e cycle) — Master 2010
Enseignement « Thématique 2 : Architecture, paysage et environnement »

Unité d'enseignements → S10 UE1 : ATELIER PFE (96 heures encadrées)	Objectifs Cet enseignement doit permettre à l'étudiant de développer, sur les bases d'une problématique, un projet empreint des réalités contextuelles au sens large. A partir de ces différentes formes de capitalisation, l'étudiant devra construire sa propre problématique et les formes d'enseignement contribueront à problématiser les sujets sur les continuités et les liens entre architecture et paysage. Il s'inscrit dans le prolongement de la formation de l'école et en particulier sur le S 8 dont la thématique est également architecture, paysage et environnement et sur les séminaires de Master qui peuvent ainsi servir de capitalisation préalable à l'étudiant pour développer sur les bases d'une problématique un projet empreint des réalités contextuelles au sens large. <hr/> Contenu Il s'agit de comprendre comment le paysage est un élément fédérateur et structurant du projet, chaque site amenant à une conduite de projet spécifique (prise de position identitaire) ou comment l'identité d'un paysage peut permettre d'enclencher sa mutation et construire les bases conceptuelles d'un projet. Les sites proposés pourront être soit de l'échelle d'un territoire urbain, périurbain ou rural et interrogeront les problématiques de mutations, d'évolution et de reconversion. Chaque site amènera à une conduite de projet spécifique (prise de position identitaire) « comment l'identité d'un paysage peut permettre	Modes d'évaluation ■ Soutenance : 50 % ■ Rendu : 30 % ■ Contrôle continu : 20 %	
5^e année 2 ^d semestre		d'enclencher sa mutation et construire les bases conceptuelles d'un projet. » En même temps qu'une phase d'arpentage et de connaissance et de mise en place cartographique, se construit une phase d'élaboration de méthodologie. Les étudiants définissent les limites physiques de leurs périmètres d'études, ils développent une phase d'investigation stratégique pour confirmer le programme de leur projet et convoquent des questions de phasage, de stratégies paysagères, de gestion du mobile et du stable, du pérenne et de l'éphémère ... Les étudiants devront décliner sous forme d'une bande test ou carottage leurs réflexions pour permettre de révéler par un travail spécifique d'écriture, de dessin, de maquettes à toutes les échelles, les éléments stratégiques de projets mis en place et à partir de laquelle il développeront leur projet.	Nombre de groupes : 1
Coefficient 8.0			Modalités pédagogiques ■ TD : 80 h
Code de l'enseignement → S10E1-12			Enseignants ■ <u>MOSCA Alessandro</u> ○ TD : 80 h ■ <u>BASBOUS Karim</u> ○ TD : 80 h ■ <u>BIEHLER Alexandra</u> ○ TD : 80 h ■ <u>CREMNITZER Jean-Bernard</u> ○ TD : 10 h
Caractère → option			Poids horaire du travail ■ Encadré : 80 h ■ Personnel : 280 h
Compensable → oui			
2^de session → non			
Projet → oui			

d'enclencher sa mutation et construire les bases conceptuelles d'un projet. »

En même temps qu'une phase d'arpentage et de connaissance et de mise en place cartographique, se construit une phase d'élaboration de méthodologie. Les étudiants définissent les limites physiques de leurs périmètres d'études, ils développent une phase d'investigation stratégique pour confirmer le programme de leur projet et convoquent des questions de phasage, de stratégies paysagères, de gestion du mobile et du stable, du pérenne et de l'éphémère ... Les étudiants devront décliner sous forme d'une bande test ou carottage leurs réflexions pour permettre de révéler par un travail spécifique d'écriture, de dessin, de maquettes à toutes les échelles, les éléments stratégiques de projets mis en place et à partir de laquelle il développeront leur projet.

Travaux demandés

L'étudiant devra présenter au minimum l'avancement de sa réflexion une fois tous les 15 jours mais sa présence est requise toutes les semaines. L'étudiant devra réunir les documents nécessaires à l'élaboration de ses questionnements, produire des schémas spécifiques qui mettront en évidence ses problématiques et produire des éléments de compréhension du projet à toutes les échelles avec une attention particulière à la diversité des outils (maquette, textes, dessin....)

Deux étapes intermédiaires de diagnostic et de stratégies de projets ponctuent le développement des réflexions des étudiants.

Bibliographie

Gilles CLEMENT " Manifeste du Tiers paysage"
 Michel CORAJOU " Le paysage c'est l'endroit ou le ciel et la terre se touchent
 Marc DESPORTES " Paysages en mouvement"

Supports de cours

- diversité des personnalités encadrantes : en dehors des enseignants de base, équipe constituée à partir de différents champs disciplinaires architecture et paysage, des personnalités seront amenées à intervenir ponctuellement en fonction des problématiques abordées
- diversité dans la temporalité des séances : sur la base de 4 h semaine, production en workshop sur place, critique de projets, restitution entre étudiants... ;
- diversité dans la manipulation des différentes échelles gymnastique des allers retours
- diversité dans les outils, production systématique de maquettes Quelque soit les échelles, la maquette est un testeur et un moyen de confronter en direct les théories de l'étudiant, ce qu'il met en place comme processus intellectuel et sa production, mais également convocation d'autres médiums tels que la vidéo, le collage ...Diversité des moyens et des formes de communication.
- recherche inventive du hors champ. Transversalité des process et constitution d'une banque de données référentes.

Champs disciplinaires

- [TTPU] **Théorie et pratique du projet urbain**
 - Approches paysagères, environnementales et territoriales
- [TPPA] **Théorie et pratique du projet architectural**
 - Structures, enveloppes, détails d'architecture
 - Projets de réhabilitation
 - Insertion dans l'environnement urbain et paysager
 - Conception et mise en forme

Formation initiale (2e cycle) — Master 2010
Enseignement « Thématique 3 : Projet urbain »

Unité d'enseignements → S10 UE1 : ATELIER PFE (96 heures encadrées)	Objectifs	Modes d'évaluation <ul style="list-style-type: none"> ■ Contrôle continu : 33 % ■ Rendu : 33 % ■ Soutenance : 33 %
5^e année 2 ^d semestre	Cet enseignement s'inscrit dans le prolongement de ceux de projet dispensés tout au long de la formation. Il est également le lieu de préparation du projet de fin d'études. Celui-ci consiste en un projet urbain, avec son nécessaire développement architectural, accompagné d'un rapport de présentation. Ce travail personnel (qui peut exceptionnellement être traité à 2 étudiants) doit être de nature à mettre en œuvre les connaissances et les méthodes de travail que l'étudiant a acquises au cours de sa formation, afin d'apprécier son niveau de maîtrise de la conception architecturale.	Nombre de groupes : 1
Coefficient 8.0		Modalités pédagogiques <ul style="list-style-type: none"> ■ TD : 80 h
Code de l'enseignement → S10E1-13		Enseignants <ul style="list-style-type: none"> ■ <u>LORTIE André</u> <ul style="list-style-type: none"> ○ TD : 80 h ■ JUBAN Pierre <ul style="list-style-type: none"> ○ TD : 10 h ■ BADIA Marie-Helene <ul style="list-style-type: none"> ○ TD : 80 h ■ XX MAGENDIE <ul style="list-style-type: none"> ○ TD : 80 h
Caractère → option	Contenu	Poids horaire du travail <ul style="list-style-type: none"> ■ Encadré : 80 h ■ Personnel : 280 h
Compensable → oui	Le projet urbain de semestre 10 se propose de prolonger les réflexions déjà abordées dans le cadre de l'enseignement de projet du semestre 9. Ce prolongement peut être celui des problématiques abordées, qui pourront être croisées avec celles de séminaire, ou celui des sites étudiés au semestre 9.	
2^{de} session → non	Le thème que nous privilégions est celui du rapport entre site et urbanisation et des réponses que peut apporter l'architecture pour tenter de maîtriser ce rapport, qui est au cœur des dispositifs législatifs et réglementaires mis en œuvre par la loi sur la solidarité et le renouvellement urbains (SRU). La maîtrise du développement du territoire est un enjeu contemporain fort. Il croise non seulement des données de type écologique, comme celle de l'étalement et de la péri-urbanisation, mais il interroge aussi l'équilibre de nos sociétés, à travers les facteurs de la mobilité spatiale, liés à la mobilité sociale. Ce thème de réflexion permettra d'aborder l'« offre » urbaine et architecturale de périphérie, mais il peut amener aussi à se pencher sur l'« offre » architecturale et urbaine au centre (ou à la frange de la ville dense), qui pourrait associer les	
Projet → oui	atouts de la centralité à ceux de la qualité environnementale. Enfin, ce thème n'est pas confiné l'habitat, tant la question des équipements publics et privés (de loisir ou commerciaux par exemple) est indissociable de la qualité urbaine, au centre comme à la périphérie, surtout dans les projets contemporains de reconquêtes post-industrielles.	
<p>atouts de la centralité à ceux de la qualité environnementale. Enfin, ce thème n'est pas confiné l'habitat, tant la question des équipements publics et privés (de loisir ou commerciaux par exemple) est indissociable de la qualité urbaine, au centre comme à la périphérie, surtout dans les projets contemporains de reconquêtes post-industrielles.</p>		
Travaux demandés		
<p>Il s'agit de construire une démarche de projet urbain, dont les différentes étapes seront formalisées dans des documents ad hoc, avec textes, schémas, dessins conceptuels ou techniques nécessaires à la compréhension de la démarche. Une attention toute particulière sera portée au fait que le projet urbain nécessite la mise au point (l'invention) de codes et de représentations graphiques originaux en adéquation avec la démarche adoptée. Les étudiants devront se confronter aux différentes exigences professionnelles de ce type d'étude : production de documents de synthèse associant expression graphique et écrite, exposé oral d'une démarche de projet, élaboration des supports visuels nécessaires au partage de la démarche de projet.</p>		
Bibliographie		
<p>Ascher François, Les Nouveaux Principes de l'urbanisme, Paris, L'Aube, 2004. André Gorz, Ecologia, Paris, Gallilée, 2008. Grenelle 1 ; loi de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement, Le Moniteur des travaux publics et du bâtiment, supplément au n° 5516, 14 août 2009. Alberto Magnaghi, Le Projet local, Bruxelles, Mardaga, 2006. Olivier Mongin, La Condition urbaine, Paris, Seuil, 2005. Thomas Sieverts, Entre-Ville, une lecture de la Zwischenstadt, Marseille, Editions Parenthèses, 2004. Melvin Webber, L'Urbain sans lieu ni bornes, Paris, Editions de l'Aube, 1996.</p>		
Supports de cours		
<p>En fonction des approches des étudiants, des rencontres avec des experts extérieurs à l'école peuvent être organisées sous forme de séminaire.</p>		
Champs disciplinaires		
<ul style="list-style-type: none"> ■ [TTPU] Théorie et pratique du projet urbain <ul style="list-style-type: none"> ○ Urbanisme et technique de planification ○ Processus et savoirs ○ Approches paysagères, environnementales et territoriales ■ [TPPA] Théorie et pratique du projet architectural <ul style="list-style-type: none"> ○ Réflexions sur les pratiques ○ Insertion dans l'environnement urbain et paysager ○ Conception et mise en forme 		

Formation initiale (2e cycle) — Master 2010
Enseignement « Informatique : maîtrise des outils de représentation et présentation »

Unité d'enseignements → S10 UE1 : ATELIER PFE (96 heures encadrées)	Objectifs Cet enseignement vise deux objectifs. Il s'agit, d'une part, d'offrir aux étudiants de parfaire leur maîtrise des logiciels dont ils ont un usage courant en répondant à leurs demandes spécifiques telles qu'elles peuvent émerger dans les phases de mise au point du projet de fin d'études. D'autre part, un travail de réflexion spécifique sera mené en relation directe avec l'atelier de projet, qui consistera à donner aux étudiants un "avis d'expert" sur l'adéquation entre représentations, intentions et outils informatiques.	Modes d'évaluation ■ Contrôle continu : 50 % ■ Rendu : 50 %
5^e année 2 ^d semestre		Nombre de groupes : 3
Coefficient 2.0		Modalités pédagogiques ■ TD : 16 h
Code de l'enseignement → S10E1-2		Enseignants ■ LIANCE Bruno ○ TD : 32 h ■ GUERIN Philippe ○ TD : 32 h ■ SAUSSIER Gilles ○ TD : 32 h
Caractère → obligatoire	Contenu Le contenu de l'enseignement sera évolutif en fonction des attentes des étudiants et sera adapté selon les spécificités des ateliers de projet. Une attention particulière sera apportée à la maîtrise des outils de présentation (oral devant le jury en fin de semestre) et de communication (adéquation entre représentation, intention et outils).	
Compensable → oui	Le point de vue de cet enseignant "expert" intervient au même titre que celui des spécialistes d'autres disciplines invités à construire un enseignement pluridisciplinaire.	
2^de session → oui		Poids horaire du travail ■ Encadré : 16 h ■ Personnel : 0 h
Projet → non	Travaux demandés Il n'y a pas de travaux spécifiques demandés autres que ceux nécessaires à l'avancement du projet de fin d'études. Il y a néanmoins des exigences fortes concernant la nécessaire adéquation entre démarche de projet et représentation, démarche de projet et présentation. Afin d'atteindre un niveau de maîtrise des outils de transmission de cette démarche l'enseignant intervient en tant que critique et conseil auprès des étudiants dans le cadre de séances dédiées.	
Supports de cours L'enseignement est inclus dans l'atelier de projet. Champs disciplinaires ■ [RDA] Représentation de l'architecture <ul style="list-style-type: none"> ○ Utilisation dans la compréhension, la conception et la communication des projets ○ Modes de représentation liés au projet urbain ○ Modes de représentation liés au projet architectural 		

Formation initiale (2e cycle) — Master 2010
Enseignement « Stratégies d'acteurs et économie du projet »

Unité d'enseignements → S10 UE2 : LES OUTILS ET LES ACTEURS DES METIERS DE L'ARCHITECTURE (56 heures encadrées)	Objectifs Cet enseignement a pour objectif de permettre à l'étudiant d'acquérir une connaissance des modes de fonctionnement des commanditaires et partenaires du projet. La problématique générale, jeu d'acteurs et qualité architecturale, permettra de s'interroger sur les mécanismes de la construction du système de valeur lié à la qualité architecturale. Ce questionnement sera le point de départ d'une réflexion sur les démarches, les attitudes, les stratégies, les enjeux, les savoirs faire techniques, les contraintes et compétences des différents intervenants de l'architecture et de l'urbain. Cet enseignement est aussi l'occasion de mettre en relation les logiques économiques du projet architectural et urbain avec les différentes configurations et stratégies d'acteurs par la mise en pratique des connaissances ayant trait à la production architecturale au moment de la conception et de la réalisation. Sont notamment abordés: les études et approches économiques, l'évolution des projets et la maîtrise des coûts, le processus de dévolution des marchés, des études et des travaux, les modes de financement des projets publics et privés.	Mode d'évaluation ■ Contrôle continu : 100 %
5^e année 2 ^d semestre		Nombre de groupes : 1
Coefficient 3.0		Modalités pédagogiques ■ CM : 12 h ■ TD : 12 h
Code de l'enseignement → S10E2-1		Enseignants ■ LORTIE André ○ TD : 12 h ■ CONFÉRENCIERS ○ CM : 12 h
Caractère → obligatoire		
Compensable → oui		Poids horaire du travail ■ Encadré : 24 h ■ Personnel : 12 h
2^{de} session → oui	Contenu Ce semestre universitaire s'organisera autour d'une série de cours et de conférences abordant successivement les thèmes suivants : 1. Cartographie des acteurs et des institutions 2. La commande architecturale et urbaine 3. L'économie du projet et les relations avec les différents acteurs associés 4. Les contraintes réglementaires et normatives	
Projet → non 5. Les acteurs de l'innovation 6. Les acteurs du développement durable 7. Les acteurs de la réhabilitation (en lien avec le master pro)		
Travaux demandés Restitution critique du contenu des cours.		
Bibliographie Textes de loi, décrets, arrêtés, circulaires, cadrant la maîtrise d'oeuvre et ses relations avec la maîtrise d'ouvrage.		
Supports de cours Interventions de spécialistes et d'experts (économie, organisation, programmation, etc.).		
Champs disciplinaires ■ [TPPA] Théorie et pratique du projet architectural ○ Réflexions sur les pratiques ○ Économie du projet		

Formation initiale (2e cycle) — Master 2010
Enseignement « Droit »

Unité d'enseignements → S10 UE2 : LES OUTILS ET LES ACTEURS DES METIERS DE L'ARCHITECTURE (56 heures encadrées)	Objectifs Cet enseignement propose une sensibilisation des étudiants en architecture aux enjeux juridiques de leur future activité professionnelle.	Mode d'évaluation
5^e année 2 ^d semestre		Nombre de groupes : 1
Coefficient 2.0		Modalités pédagogiques ■ CM : 16 h
Code de l'enseignement → S10E2-2	Contenu Alors que les règles de droit influencent l'exercice du métier d'architecte, comme d'ailleurs le fonctionnement de toute la société, il s'agit d'exposer les principes fondamentaux et mécanismes de base auxquels les étudiants seront un jour confrontés. En matière civile : contrats, propriété, responsabilité civile, contentieux judiciaire. En matière administrative : institutions (Europe, Etat, décentralisation), droit de l'urbanisme, marchés publics, domanialité, contentieux administratif. En matière pénale : responsabilité pénale, procédure pénale. Cette initiation sera à la fois citoyenne et professionnelle, compte tenu des thèmes abordés mais aussi de la méthode proposée, qui fera une large place à l'actualité, à la pratique professionnelle de l'intervenant, et à l'initiative des étudiants. De ce point de vue, plus que la transmission d'un savoir, qui ne saurait être assurée en quelques heures, c'est la naissance d'une curiosité pour le droit qui sera recherchée, afin qu'il devienne un outil de la réussite plutôt qu'un frein à l'imagination.	Enseignants ■ <u>LORTIE André</u> ○ CM : 3 h ■ <u>JULIEN Annicka</u> ○ CM : 3 h ■ <u>CONFÉRENCIERS</u> ○ CM : 10 h
Caractère → obligatoire		Poids horaire du travail ■ Encadré : 16 h ■ Personnel : 12 h
Compensable → oui		
2^{de} session → oui		
Projet → non		
<p align="center">Travaux demandés</p> Présentation d'un carnet de notes de cours		
Bibliographie Code civil Code pénal Code de la construction et de l'habitation Code de déontologie des architectes Code de l'urbanisme		
Supports de cours Cycle de conférences réalisé en partenariat avec les enseignants de la faculté de droit de Rouen		
Champs disciplinaires ■ [SHSA] Sciences humaines et sociales pour l'architecture ○ Réglementations, procédures ○ Profession et rôle de l'architecte		

Formation initiale (2e cycle) — Master 2010
Enseignement « Anglais »

Unité d'enseignements → S10 UE2 : LES OUTILS ET LES ACTEURS DES METIERS DE L'ARCHITECTURE (56 heures encadrées)	Objectifs Les cours s'intéressent à la comparaison entre le système britannique et le système français dans le cadre la maîtrise d'œuvre. Cet enseignement propose de familiariser les étudiants avec des sujets en lien avec la réalité professionnelle de l'architecte et celle du monde contemporain. Il les engage également à poser sur ces sujets un regard critique et personnel.	Modes d'évaluation ■ Examen oral : 75 % ■ Rendu : 25 %
5^e année 2 ^d semestre		Nombre de groupes : 2
Coefficient 2.0		Modalités pédagogiques ■ TD : 16 h
Code de l'enseignement → S10E2-31		Enseignant ■ DUFLO Patricia ○ TD : 16 h
Caractère → option	Contenu Approche du système politique anglo-saxon.	Poids horaire du travail ■ Encadré : 16 h ■ Personnel : 16 h
Compensable → oui	Évolution de la politique britannique de ces vingt dernières années en matière de construction et de réhabilitation : incidence de la crise sur l'environnement bâti, rôle des PPP/ PFI, rôle de la loterie nationale, étude de la firme britannique ARUP...	
2^{de} session → oui	Traduction de la crise par le cinéma anglo-saxon. Constitution d'un glossaire.	
Projet → non	Travail sur le lexique et les structures se rapportant à l'argumentation.	
A partir de recherche de textes, d'articles de presse, et de vidéos, les étudiants organisés en petits groupes présenteront en anglais un exposé sur un ces aspects. Une attention particulière sera accordée à l'échange d'idées et aux débats.		
Travaux demandés Exposés en anglais. Présence et implication personnelle et collective dans le champ des recherches entreprises.		
Supports de cours Articles de presse. Supports audio et vidéo.		
Champs disciplinaires		

Formation initiale (2e cycle) — Master 2010
Enseignement « Espagnol »

Unité d'enseignements → S10 UE2 : LES OUTILS ET LES ACTEURS DES METIERS DE L'ARCHITECTURE (56 heures encadrées)	Objectifs Présentation de leur projet de fin d'études en espagnol.	Mode d'évaluation ■ Examen oral : 100 %
5^e année 2 ^d semestre		Nombre de groupes : 1
Coefficient 2.0		Modalités pédagogiques ■ TD : 16 h
Code de l'enseignement → S10E2-33		Enseignant ■ FERNANDEZ Hélène ○ TD : 8 h
Caractère → option		Poids horaire du travail ■ Encadré : 16 h ■ Personnel : 16 h
Compensable → oui		
2^de session → oui		
Projet → non		
Bibliographie ARQUITECTURA VIVA site internet: todoarquitectura.com		
Supports de cours Vidéos, internet, audio		
Champs disciplinaires ■ [ESP] Enseignements de support pédagogique ○ Langues vivantes		